

la terre



1163 M-14926-2-2
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
1210 EST SHERBROOKE
MONTREAL 24 P.O.

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE

DE CHEZ NOUS
FRANCAIS D'AMERIQUE

Vol. XXXIV — No 41 — Montréal, le 26 décembre 1962



Bonne et heureuse année!

Retour de la peste porcine au Québec

La peste porcine vient de faire sa réapparition dans la région de St-Hyacinthe, au Québec, nous apprend aujourd'hui la Division de l'hygiène vétérinaire du ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

Les vétérinaires fédéraux sont à faire enquête sur les causes de cette épidémie nouvelle qui, déjà, a exigé l'abattage et l'enfouissement de 1,383 animaux. La maladie, qui s'attaque uniquement aux porcs, a été repérée dans 10 fermes de la région. Les indemnités aux propriétaires de porcs sacrifiés s'élèvent jusqu'ici à \$40,200 environ.

Afin d'enrayer la propagation de la maladie, quatre lieux d'enchères publiques sont soumis présentement à un régime de quarantaine. La restriction s'applique aux ventes de porcs d'engraissement; elle ne vise pas les

porcs destinés à l'abattage immédiat dans les abattoirs assujettis à l'inspection fédérale.

Entre-temps, on tente de dépister tous les porcs exposés à l'infection, aux enchères ou ailleurs, pour vérifier s'ils manifestent des symptômes de la maladie.

L'épidémie précédente de peste porcine, qui s'est prolongée de la mi-juillet jusqu'en octobre cette année, avait occasionné l'abattage de 19,244 bêtes et le versement d'indemnités s'élevant à \$637,328. Elle s'était propagée à 17 comtés du Québec et à 8 de l'Ontario.

Dans le but d'enrayer la nouvelle épidémie, la Division fait appel à la collaboration des éleveurs et exploitants de porcheries et les prie instamment de rapporter sans délai tout symptôme de maladie dans leurs troupeaux.

Le parlement à l'action...

L'Agriculture vue de Québec

QUEBEC (Spécial) — Telle est la situation accumulée par diverses commissions, tellement de pétitions produites par des mouvements spécialisés, tellement de projets énoncés au cours de la dernière session et de la dernière campagne électorale que les ministres du nouveau cabinet provincial ne pourront goûter aux deux semaines de vacances (onze jours) accordées aux fonctionnaires provinciaux à l'occasion des fêtes. En effet, le premier ministre, l'hon. Jean Lesage, a déclaré à Québec que le Conseil du Trésor et le Cabinet ministériel devraient siéger les mercredis 26 décembre et 2 janvier, afin de pouvoir préparer la prochaine session dont l'ouverture aura lieu le 15 janvier.

Comité actif

D'autre part, le comité de la législation est sur la brèche depuis les élections du 14 novembre dernier et siège régulièrement quelques jours chaque semaine. Déjà, le premier ministre a déclaré que la session serait passablement longue car nombre de projets législatifs sont déjà inscrits à l'agenda. Même s'il conserve une grande prudence sur les secrets communiqués au sein du cabinet ministériel, M. Lesage a toutefois révélé que l'Assemblée législative toucherait très certainement "la nationalisation des pouvoirs privés d'électricité", "la refonte complète des lois des coopératives de toutes espèces", "une refonte de la loi concernant l'évaluation municipale surtout en ce qui touche les campagnes", et l'on peut en

visager aussi des mesures législatives concernant la coupe du bois de pulpe, la mise en marché des produits agricoles, le crédit agricole amélioré, l'industrie laitière, une nouvelle réglementation sur le cidre de pomme, etc.

Voilà autant de sujets-clés qui intéressent au plus haut point la classe rurale du Québec.

L'éducation aussi

On ne croit pas toutefois que des mesures spéciales en ce qui touche l'éducation soient présentées à la prochaine session surtout dans les grandes réformes préconisées par les mémoires expliqués devant la Commission Parent sur l'éducation. L'on a, en effet, appris du ministre de la Jeunesse, l'hon. Paul Gérin-Lajoie, que le mandat de la commission avait été prolongé d'une autre année, se terminant, en effet, le 31 décembre 1963.

Les commissaires doivent scruter 300 mémoires, analyser les multiples suggestions apportées et même se rendre en Europe, en janvier prochain, pour étudier, en divers pays, les systèmes d'éducation en vigueur et retenir les normes qui pourraient profiter le plus avantageusement au Québec.

Dans le domaine agricole plus spécifiquement, retenons que les portes de la Faculté d'agronomie sont ouvertes à l'Université Laval de même que celles des deux écoles de techniques agricoles à St-Hyacinthe et Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Après les avoir "désorganisés"...

La Cie Carnation continue à se moquer de ses producteurs

L'histoire de la compagnie Carnation spécialement en ce qui concerne ses usines localisées dans le Québec commence à être assez connue pour qu'il ne soit pas nécessaire de la refaire en détail. Ses manoeuvres nombreuses et variées afin d'enrayer l'action du

syndicalisme, depuis que ses producteurs-fournisseurs se sont organisés en office de producteurs et bénéficient d'un plan conjoint, ont été dénoncées à maintes reprises. Rappelons en deux mots les plus récentes.

Après le rejet par une première cour de justice de la demande de la compagnie Carnation pour que le plan conjoint qui couvrirait ses usines soit à toutes fins pratiques annulé, cette compagnie en a appelé à une cour supérieure qui lui a donné raison; c'est dire qu'à moins d'un appel à une cour encore plus élevée qui demeure possible et même probable, le plan conjoint qui protégeait les producteurs - fournisseurs de la Cie Carnation et tout ce qui s'y rapporte est effacé et qu'on revient à l'ancien régime alors que Carnation était roi et maître absolu de ses machines. Telle est en deux mots la situation aujourd'hui.

S'appuyant sur ce dernier jugement, la compagnie Carnation a envoyé une lettre à tous ses producteurs - fournisseurs pour leur fournir différentes informations. Laissons les producteurs juger eux-mêmes la valeur du voeu contenu dans cette lettre à l'effet que les relations entre la compagnie et ses fournisseurs devraient être excellentes à l'avenir... C'est se moquer des gens d'une façon trop évidente pour que même les moins avertis s'y laissent prendre! La lettre mentionne évidemment que le plan conjoint est suspendu. Elle fait part que la retenue pour le fonctionnement du plan de \$0.01¼ le 100 livres sera discontinuée à l'avenir. Elle prévient ses producteurs - fournisseurs qu'elle paiera à l'avenir les prix fixés en quelque sorte par la concurrence. Et surtout, elle avertit ses producteurs qu'à partir de la paie du 1er décembre 1962 le prix de leur lait sera établi à \$2.75 le 100 lbs au lieu de \$2.78 comme il l'était depuis quelque deux (2) ans. C'est sûrement une nouvelle qui a dû réjouir grandement les producteurs surtout au début de la production d'hiver alors que les coûts de revient sont plus élevés! Et ça devrait être suffisant pour faire comprendre aux plus réticents les véritables intentions de la compagnie Carnation soit la destruction de l'organisation syndicale que ses producteurs - fournisseurs s'étaient donnée

pour obtenir au moins le minimum de justice auquel ils ont normalement droit!

Voici d'ailleurs le texte même de la lettre adressée à tous ses producteurs - fournisseurs par la compagnie Carnation il y a quelques jours, sans doute comme cadeau des fêtes!

Sherbrooke, Québec,
Le 7 décembre 1962.

Cher patron,

Le 28 novembre 1962, la Cour du Banc de la Reine, siégeant à Montréal, a émis une ordonnance interlocutoire suspendant le plan conjoint de mise en marché qui s'appliquait depuis quelques années, en vertu de la loi des Marchés Agricoles, aux fournisseurs de lait de la Compagnie.

Les prélèvements d'un sous et un quart (1¼) le cent livres que la Compagnie était tenue d'effectuer à même les montants payables à vous pour les livraisons de lait effectuées dans le cours du mois de novembre de cette année, seront retenus par la Compagnie et versés à la Cour ou remis aux procureurs de l'Office des Producteurs.

A cause des circonstances nouvelles, les prélèvements ne seront plus effectués sur les livraisons de lait faites à compter du 1er décembre 1962, pour lequel la Compagnie paiera les prix mentionnés ci-dessous.

Quant au lait livré par vous durant la période du 1er au 15 décembre 1962, la Compagnie paiera \$2.75 le cent (100) livres plus le subside du gouvernement et la prime usuelle de refroidissement. Le prix que la Compagnie paiera pour les périodes subséquentes sera annoncé de la façon ordinaire.

Nous désirons vous assurer que la Compagnie paiera toujours un prix équitable et complètement juste en rapport avec le prix payé par les autres acheteurs de lait de manufacture.

Nous espérons sincèrement que les circonstances dans l'avenir seront telles qu'elles permettront à nos opérations dans la province de Québec de revenir à leur niveau des années antérieures et que nos relations d'affaires avec vous continueront pour de multiples années à venir.

Bien à vous,

CARNATION CO. LTD.,
A. H. Hall,
Surintendant.

Premiers pas du

Programme alimentaire mondial

A quand l'apport de notre pays?

L'Algérie, l'Iran et la Thaïlande ont été les premières nations à recevoir des secours distribués en vertu du Programme alimentaire mondial adopté à New-York au début de septembre, lors d'une Conférence de souscriptions groupant plusieurs pays membres de la FAO et des Nations Unies.

M. T. C. M. Robinson, directeur de la Division pour l'établissement du programme, a annoncé que l'on puisera dans les fonds et les aliments promis par les gouvernements au programme pour répondre aux demandes d'aide formulées par les trois pays.

La République arabe unie a déjà réservé 10,000 tonnes de haricots pour les expédier en Algérie où ils seront destinés aux réfugiés. Vingt-sept tonnes de thé seront expédiées d'Indonésie et 270 tonnes de sucre de l'Inde à destination de l'Iran pour venir en aide aux victimes du dernier tremblement de terre. Une expédition de 10 tonnes de lait condensé néerlandais a déjà été faite à la Thaïlande pour être distribuée aux victimes d'un typhon dans le sud du pays. Les Pays-Bas expédieront encore 55 tonnes de maquereau en conserve et l'Australie 55 tonnes de bœuf en conserve.

Le Programme alimentaire mondial, récemment créé par l'Organisation des Nations Unies et l'agriculture, peut utiliser l'Organisation pour l'alimentation pendant la première année de ses opérations 25 pour cent du tiers de ses ressources en espèces, nature et en transport, pour venir en aide aux victimes de calamités.

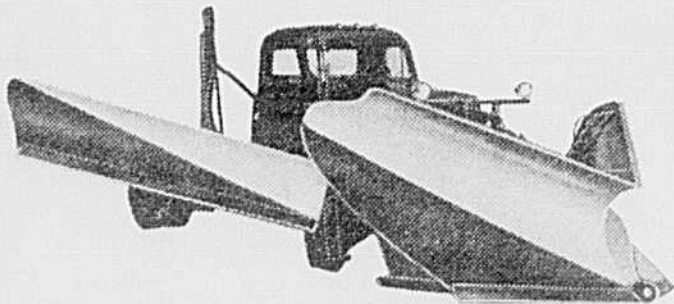
Au moins 91 pays vont émettre

Leurs timbres contre la faim

Les administrations postales française, suédoise et des Etats-Unis ont fait savoir qu'elles procéderont à l'émission d'un timbre-poste à l'occasion de la Campagne mondiale contre la faim. Ces adhésions portent à 91 le nombre de pays qui ont accepté d'émettre ce timbre pendant la Semaine contre la faim qui aura lieu au début du printemps prochain.

Les timbres-poste rappelleront à tous que la moitié de la population mondiale a faim ou est sous-alimentée.

CHASSE-NEIGE



14 MODÈLES pour CAMIONS et TRACTEURS

POUR RECEVOIR CIRCULAIRES ET LISTE DE PRIX, ADRESSER LA PRESENTE ANNONCE AVEC VOTRE NOM ET ADRESSE, A:

LA FONDERIE "UNIVERSEL" ENR.
288 Est, Notre-Dame - Victoriaville, P. Q. - C. P. 147

M. le Ministre de l'Agriculture qui est donc le maître chez vous?

Le numéro du 12 avril 1961 de "La Terre de Chez Nous" renferme en page 4, un compte-rendu de l'assemblée générale annuelle de la Coopérative des producteurs de lait de Montréal tenue la semaine précédente. L'étude des états financiers avait donné lieu à des discussions assez laborieuses et à des débats plutôt vifs et même violents "dont certains ont tourné un peu en queue de poisson", lit-on dans ce rapport. Puis le rédacteur de la TCN qui avait couvert l'événement terminait ce chapitre par ces remarques: "Le vérificateur, M. Hénuet, s'est acquitté le mieux possible de sa tâche, dans les circonstances. Il a été, en quelque sorte, obligé de participer assez largement au débat puisque les officiers lui ont référé nombre de demandes d'explications et d'informations. C'est une situation fort délicate surtout si on tient compte de l'opinion d'un nombre peut-être considérable de cultivateurs qui peuvent être portés à confondre travail de vérification et justification de toutes les décisions administratives, opinion que nous avons entendue exprimer par plusieurs en ces termes: c'est le gouvernement qui vérifie l'affaire, il ne doit donc y avoir rien de mal là-dedans." M. Hénuet était un employé du Service de l'économie rurale du Ministère de l'agriculture de la province, chargé de la vérification des livres de la Coopérative des producteurs de lait de Montréal.

La vérification (ou inspection selon la phraséologie qu'on désire) des opérations financières des coopératives agricoles par des employés de l'Etat fut dénoncée à plusieurs reprises depuis quelques années. C'est un système tout à fait anormal et même dangereux. Il comporte des risques majeurs sans cesse croissants à mesure que les coopératives intensifient leur développement, redéfinissent leur orientation et élargissent leur champ d'action. C'est alors que le danger s'accroît d'une influence extérieure surtout si on tient compte qu'elle vient effectivement de l'Etat alors qu'il est de plus en plus important que les principaux intéressés assument entièrement leurs responsabilités. Et cette influence est d'autant plus dangereuse que le même service gouvernemental est à toutes fins pratiques le juge de l'aide

financière qui peut être accordée dans certains cas. Rappelons en passant la nécessité absolue de personnes parfaitement qualifiées pour accomplir ce travail de vérification quel que soit par ailleurs le système adopté.

On était justifié d'escompter un grand ménage complet et rapide au moins dans ce secteur à la suite de l'élection de juin 1960. On s'est contenté de tergiverser jusqu'à maintenant. Non seulement le gouvernement n'a rien fait pour faire disparaître cette situation, mais il n'a même pas adopté certaines mesures d'urgence afin de tenter de la corriger quelque peu et d'enrayer au moins les pires abus. La situation est devenue pire que jamais. En voici une première preuve.

Il existe depuis assez longtemps un grave problème sur le marché du lait de Montréal. Les producteurs concernés et les associations qui les représentent s'efforcent de l'acheminer vers sa solution logique. Ils ne sont pas tous d'accord sur la formule la plus appropriée, mais ce choix ne doit relever que d'eux. Qu'on leur fournisse de façon objective toutes les informations nécessaires, c'est très bien et cela s'impose même; mais que des gens de l'extérieur cherchent à influencer les décisions dans un sens ou dans l'autre, ça ne va plus du tout!

OR, il y a quelques semaines, une circulaire intitulée "La coopération: utile ou nuisible", "Aux Producteurs de Lait nature de Montréal", était distribuée et portait comme nom et titres d'auteur "Octave Hénuet, agronome, chef de Division de la Coopération". Six grandes pages de texte (8 1/2 x 14) visant à établir que l'une des formules préconisées est la seule recommandable. Et quels arguments utilisés! En voici un échantillon d'autant plus condamnable qu'il risque de monter les groupes de producteurs les uns contre les autres: "Messieurs les producteurs du Marché de lait de Montréal, voulez-vous rester maîtres chez vous? Voulez-vous garder votre marché envié des autres producteurs de la Province?" Et quand l'auteur écrit en conclusion "Nous avons toujours cru à la formule coopérative pour régler vos problèmes..." cela a à peu près la même

force que si nous déclarions que nous avons cru que le labour avec des boeufs était le seul acceptable, tout en étant pleinement d'accord sur la valeur de la formule coopérative. Inutile d'analyser plus longuement cette circulaire, car la question essentielle est celle-ci: Comment expliquer et justifier cette prise de position officielle de la part d'un employé de l'Etat sur un problème dont la solution est l'affaire exclusive des cultivateurs?...

Ce comportement est d'autant plus étrange que le gouvernement a été plutôt discret jusqu'à présent au sujet du rapport soumis depuis déjà plusieurs mois, d'un comité d'experts chargés spécifiquement de l'étude de ce problème. Donc dans un même cas, d'une part, abus très grave d'une fonction officielle en vue d'influencer une décision relevant des cultivateurs et, d'autre part, abstention tout aussi grave de rendre suffisamment disponible une précieuse source d'informations susceptibles d'éclairer les intéressés. Ainsi on laisse circuler des opinions et des recommandations à caractère de propagande idéologique basées principalement sur des considérations sentimentales et des idées préconçues alors que des faits recueillis au cours d'une étude et d'une enquête par des experts reconnus sont tenus à peu près dans l'ombre complète.

NOUS pourrions multiplier les exemples d'interventions pour le moins inopportunes ou d'intrusions dans des domaines qui ne sont nullement de leur ressort, par certains fonctionnaires. Un seul autre devrait suffire pour le moment. Le voici en deux mots. Un inspecteur d'un organisme relevant du Ministère de l'agriculture et de la colonisation est parti en guerre contre les plans conjoints des offices de producteurs de la région dont il a charge. Il a tout d'abord tenté de créer des difficultés à un office de producteurs en fonction, en faisant même fi de certaines réglementations et instructions pourtant bien claires. Puis il a aidé un industriel laitier et a incité fortement ses producteurs-fournisseurs à organiser un syndicat de boutique. Incroyable, mais vrai! Et nous possédons des preuves irréfutables dans les deux

cas dont nous venons de parler ainsi que d'autres faits du genre.

Est-on en train de payer la rançon pour avoir laissé orienter notre agriculture, surtout au point de vue économique, par des individus qui ont cessé d'évoluer depuis 15, 20 ou 25 ans et dont les idées se sont figées à tout jamais sur des formules et méthodes d'une époque définitivement révolue? Serait-ce que l'influence de nos fameux (?) économistes et sociologues ruraux (?) qui sont responsables pour une bonne part de notre retard considérable dans ce domaine, serait plus grande que jamais à Québec?... Ce pourrait être alors un excellent placement, monsieur le Ministre, que d'en pousser un certain nombre vers une forme quelconque de retraite, même s'il était nécessaire pour cela de doubler leurs salaires actuels!

Est-ce donc cela qu'il fallait attendre de la fameuse réorganisation du Ministère qui semble avoir eu de beaucoup la priorité de toutes les préoccupations depuis plus de deux ans? S'est-on limité à changer de place les responsables de l'état de choses désastreux qu'il était urgent de corriger, et même à leur assurer encore plus de sécurité sinon de puissance? A moins d'un changement radical et rapide, nous y reviendrons et très bientôt, afin d'éviter que le désespoir le plus noir ne s'empare de l'immense majorité des fonctionnaires qui demeurent compétents, sincères, honnêtes et surtout de bonne volonté et de bonne foi!

Qu'on y aille tant qu'on voudra des comités, des mémoires, des commissions, des rapports, des études, etc., etc., etc. Mais de grâce, qu'on agisse également! Des actes, des gestes concrets, des mesures immédiates, de l'action! Même s'il faut par la suite corriger, modifier, compléter; même au risque de se tromper de temps en temps!

M. le Ministre de l'agriculture et de la colonisation, vous ne pouvez pas tout connaître et encore moins tout faire. Mais le solide coup de barre qui s'impose pour que tout se mette enfin en marche et dans le bon sens, c'est votre responsabilité!

Paul-Henri LAVOIE

la des champs PAR D. E. GRANDPRÉ

"Main tendue"

A ce temps-ci de l'année, il est dans l'ordre de parler de "main tendue" — de "mains tendues", faut-il écrire. Chez nous, c'est en effet le temps où les échanges de souhaits atteignent leur apogée. Ils vont se répétant et se multipliant durant les deux semaines qui séparent le Noël des Rois. Les mains tendues ne se comptent plus et elles ne se tendent pas en vain. Elles se changent vite en amicales poignées de mains, même entre gens dont les relations n'ont pas été particulièrement amicales pendant l'année qui vient de finir. Magnifique geste, au moins symbolique, de réconciliation!

On dit parfois que nous avons tendance à imiter nos compatriotes anglo-Canadiens, à faire de Noël le jour dominant du temps des Fêtes. Il s'agit là, semble-t-il, d'une affirmation plutôt superficielle, fondée sur des signes extérieurs plus apparents que réels. L'un de ces signes est assurément les échanges de cartes de bons souhaits; ils se font plus tôt que dans le passé, admettons-le. Rien n'empêche que le Premier de l'An demeure chez nous le jour crucial du temps des Fêtes, non seulement en esprit mais en

pratique. C'est là une tradition qui a la vie dure. Légèrement ébréchée peut-être, mais tenace. Qu'on s'en rapporte aux joyeuses réunions familiales, aux diners et soupers qui ont lieu autour de la table, allongée pour la circonstance, du foyer ancestral!

Et si d'aucuns entretiennent le moindre doute quant à la vivacité de cette tradition du Jour de l'An, qu'ils se donnent la peine de se déplacer en bonne foi et aillent célébrer ce jour-là dans un milieu à prédominance anglo-canadienne! Ils se rendront compte alors de la différence! Non pas que la population d'origine anglo-saxonne ignore le Jour de l'An! Mais l'ambiance n'y est pas la même. On a l'impression que, ce jour-là, marque un déclin de la période des Fêtes tandis que, chez nous, il en constitue le sommet. Illusion, direz-vous peut-être, mais aussi expérience vécue!

Plus que jamais

Bref, la tradition du Jour de l'An tient bon, nos gens sentent que ce n'est pas là une journée comme les autres. De même, la

coutume des échanges de souhaits en se donnant la main — ou en s'embrassant comme des amoureux! — pour bien marquer que ces vœux sont empreints de sincérité et de cordialité.

Tradition et coutume qui devraient s'exprimer avec une ferveur particulière en ce Premier de l'An 1963! Pourquoi? Parce que, peut-être, les motifs de friction ont été plus nombreux que jamais au cours des douze mois de 1962. Les motifs de friction politique, entre autres, n'ont assurément pas manqué. Nous avons été témoins d'élections à tous les paliers administratifs ou peu s'en faut — fédéral, provincial, municipal.

Même si elles sont moins rudes que dans le passé, ce qui n'est pas toujours le cas, les campagnes politiques sont encore causes de vives blessures, lentes à se cicatrifier.

Blessures à l'amour-propre, par exemple, qui passent pour les plus sensibles. Les laisser subsister, c'est souvent compromettre la salubrité du climat paroissial, le bon fonctionnement de votre coopérative, l'harmonie dans votre syndicat local; c'est parfois compromettre sa propre santé. Rien com-

me une franche poignée de mains le Jour de l'An pour remettre les choses en ordre, pour "casser la glace" en tous cas! En certains cas, il en coûte d'être le premier à tendre la main; ça prend du courage mais, croyez-m'en, le geste en vaut la peine. Sans compter que, tout de suite après, on se sent le coeur plus léger!

Signes de détente

Même si tout ne va pas comme sur des roulettes à l'échelon collectif et national, l'année 1962 a marqué certain progrès, semble-t-il, vers une plus grande cohésion de notre monde agricole. On pourrait relever certains signes extérieurs à l'effet contraire, mais on peut les considérer plutôt comme des incidents ou des accidents. Lentement mais sûrement, se poursuit un travail en profondeur qui achemine la classe agricole vers l'action concertée — non seulement entre cultivateurs, mais entre les sociétés et associations agricoles de premier plan. Evolution qui, en certains cas, s'est transposée dans la réalité mais, dans l'ensemble, évolution des esprits surtout.

Signes de détente de la part d'organisations qui, dans le passé, se livraient entre elles une sorte de petite guerre "froide" ou, pour le moins, se regardaient de travers. Signes évidents, surtout en certains secteurs du Québec, de producteurs unis sous le signe des plans conjoints.

Certes, il reste beaucoup de besogne à accomplir; l'une des

plus pressantes est sans contredit une meilleure cohésion des producteurs laitiers au double échelon provincial et interprovincial.

Un rapprochement

Puisqu'il est question d'industrie laitière, arrêtons-nous un instant sur les relations entre l'Association des fermiers laitiers (producteurs) d'une part, et le Conseil national de l'industrie laitière (distributeurs et transformateurs), d'autre part. Entre ces deux organismes, contacts plus nombreux et collaboration apparemment plus étroite durant l'année qui se termine! Et c'est tant mieux même si, individuellement, certains transformateurs se montrent lents à évoluer.

A même les déclarations récentes des dirigeants du Conseil il y en a qui équivalent à ce qu'on peut appeler une "politique de main tendue". L'une est de l'ex-président, M. Pierre Côté, reproduite dans un récent numéro de la TCN. A dit M. Côté:

"Je ne sache pas qu'il y ait au Canada des transformateurs laitiers qui refusent d'admettre le droit que possèdent les producteurs de négocier collectivement en ce qui regarde les termes et les modalités de la vente de leurs produits... C'est là une mesure économique qui contribue nettement à la vente ordonnée du lait et renforce la capacité de marchandage des producteurs".

(Suite à la page 11)

"Exemplum dedi vobis"

Mon cher frère,

T'es-tu arrêté, un peu, sur l'évangile de la Messe-de-Minuit? — Il est admirable de simplicité et de grandeur... et nous fait deviner, un peu, tout ce qui peut se passer au-dessus de nos paisibles foyers de campagne, quand on donne la chance, au ciel, de pouvoir s'exprimer.

Dans la première partie, saint Luc nous montre un jeune couple, en voyage forcé. — Les grands ne se doutent pas des embarras qu'ils causent aux petits, par leur signature.

Joseph, de Nazareth, petite paroisse de Galilée, — aujourd'hui, on appellerait ça une paroisse sous-développée, — qui monte en Judée: — trajet de quatre grosses journées, — vers une petite ville appelée Bethléem, — pour dire à un employé du gouvernement que c'est bien lui: "Joseph"; qu'il est marié à Marie... et qu'il ne peut pas attendre longtemps, dans l'antichambre, parce que sa femme attend un bébé.

Ceux qui ont vécu aux temps héroïques croiraient voir passer Ti-Jean L'Heureux, avec sa Croche sur le "borlot"... sa femme emmitoufflée dans son châle et son manchon... et lui, marchant, en arrière, parce que les chemins sont bouillants... et que la Croche n'est pas accotée comme on a vu, des fois; attendu que la nouvelle du recensement est arrivée trop tard.

"Or il arriva, pendant qu'ils étaient là, que les jours où Elle devait enfanter furent accomplis. Et elle mit au monde son fils premier-né... l'enveloppa de langes et le coucha, dans une crèche, parce qu'il n'y avait pas de place pour eux, dans l'hôtellerie."

Il faut avoir fait de ces voyages de véritable misère pour comprendre ce que Jésus notre Sauveur a exigé de ses parents, avant même de naître. — Penses-tu à ça, quand tu es sur la trotte, à la recherche d'une BONNE; et que c'est la dixième fois que tu te fais répondre, dans la négative, avec un petit air de dédain...? — Ton modèle, saint Joseph eut, là, son problème No 1.

"Et il y avait, dans la même contrée, des bergers qui passaient les veilles de la nuit, à la garde de leur troupeau."

Tout laisse voir que c'était en pleine campagne: — Loin... reculé... oublié... pauvre... seul! — Le sort de tant de nos foyers d'autrefois, et d'aujourd'hui encore.

Mais, lis, mon frère, la deuxième partie de l'évangile; et tu verras que c'est au-dessus de ces petites chaumières, où s'épanouissent de grandes âmes, que le ciel s'ouvre.

"Et voici qu'un ange du Seigneur leur apparut et qu'une lumière divine resplendit autour d'eux... Et l'ange leur dit: — Il vous est né, aujourd'hui, dans la cité de David, un Sauveur... Il se joignit à l'ange, une troupe de l'armée céleste, louant Dieu et disant: Gloire à Dieu, au plus haut des cieux, et, sur la terre, paix aux hommes de bonne volonté."

Au jour de l'An...!

Le ciel s'ouvrira-t-il au-dessus de ton foyer...? — Pour voir quoi...?


Depuis que Jésus est venu, tes enfants ont le pouvoir de devenir enfants de Dieu; — et le sont réellement...; Toi, celui de participer à son sacerdoce...; et toi, MAMAN, celui de chanter ton "MAGNIFICAT", parce que c'est de ton cœur que le Tout-Puissant a extrait cette merveille: de 4... 8... ou douze enfants, agenouillés devant la croix noire, aux pieds de leur père... qui étend ses mains, sur eux... et sur toi...; qui les bénit au nom du bon Dieu...; et leur donne, — comme à toi, — une absolution générale, — pendant que tu essuies tes yeux... tout en surveillant, discrètement, les tourtières qui ont envie de brûler... et le ragout qui mijotte.

Ce n'est rien de formidable!... de nouveau!... d'excitant! — C'est la réalisation d'une vieille tradition chrétienne: — Une famille, comme celle de Nazareth, montée sur le palier surnaturel... qui aime mieux se trouver seule, pour la circonstance, et n'être vue que du ciel; parce que le siècle n'y comprendrait rien.

Les techniques de diffusion ne parlent pas souvent de toi, mon frère; mais je connais un écran où tu peux apparaître et être admiré des anges, surtout au Jour-de-l'An, si tu te prépares bien à tes fonctions d'époux... de père... et de prêtre.

BONNE et HEUREUSE ANNEE !

Ton Curé



**POUR TOUS GENRES
D'ASSURANCE**

ASSURANCES U.C.C.

COMPAGNIE MUTUELLE

SIÈGE SOCIAL: 515 AVENUE VIGER, MONTRÉAL 24.

La mise en marché des produits laitiers: thème des journées d'étude provinciales de l'UCC

M. Guy Darveau, directeur du service de promotion de l'UCC, annonce que les prochaines journées d'étude provinciales de l'UCC se dérouleront les 8, 9 et 10 janvier 1963, à la maison Montmorency, à Courville.

Pour répondre à un désir des participants à une séance d'étude semblable tenue l'an dernier, l'UCC a décidé cette année de présenter un programme qui permettra aux personnes présentes d'approfondir un sujet particulier sous tous les angles et le thème choisi est "la mise en marché des produits laitiers."

Le mardi, 8 janvier, au matin, M. Charles Lemelin, Ph.D., professeur à la faculté des sciences sociales de l'Université Laval, donnera un exposé sur la théorie générale des marchés. Dans l'après-midi, ce sera au tour de M. Armand Lacasse, Ph.D., économiste à la Fédération canadienne de l'agriculture, de présenter un travail sur la situation laitière actuelle en regard des politiques de l'Etat.

La deuxième journée sera consacrée dans l'avant-midi, aux divers points de vue de l'industriel laitier — entreprises privées et coopératives — par M. Pierre Nadeau, secrétaire de l'Association des fabricants de lait concentré. Dans l'après-midi, M. Benoît Lavigne, Ph.D., professeur à la faculté d'agronomie de l'Université Laval, prononcera une conférence sur l'organisation de la mise en marché de la production au niveau de la ferme — systèmes de plants conjoints et de coopératives — et les rôles du conciliateur et de l'arbitre.

Enfin, l'avant-midi du jeudi, 10 janvier, sera consacrée aux politiques laitières de l'UCC. On prendra connaissance du rapport d'un comité spécial sur les politiques laitières de l'Union. Ce rapport sera présenté par M. Raymond Beauvais, économiste du service des spécialités agricoles de l'UCC.

M. Darveau, organisateur de ces journées, fait remarquer que chacune des conférences sera suivie d'un forum ou d'études en commissions.

Les membres du Comité exécutif, les présidents, aumôniers, organisateurs syndicaux et les

chefs de services de l'UCC sont particulièrement invités à ces journées d'étude annuelles. On rappelle, toutefois, que chaque fédération régionale a droit, en plus du président, de l'aumônier et de l'organisateur, d'inviter deux ou trois membres de son bureau de direction.

À Ottawa

CE QU'ON DIT AU PARLEMENT?

REDUCTION DE LA PRIME SUR LES PORCS

Question de M. Clunis: 1) Combien s'attend-on à épargner au Trésor en réduisant les versements aux cultivateurs d'une subvention relative aux porcs de la catégorie "A"? 2) Le Canada exporte-t-il des porcs entiers et, dans le cas de l'affirmative, quel pays absorbe le gros de la production canadienne? 3) Quel objectif le gouvernement se fixe-t-il en réduisant les subventions? 4) Combien s'attend-on à épargner au Trésor en réduisant la subvention relative aux céréales de provende de l'Ouest expédiées vers l'Ontario?

M. Jorgenson: 1) Epargne estimative du 4 septembre 1962 au 31 mars 1963: \$1,065,200. Le nouveau versement est en vigueur depuis le 4 septembre 1962. 2) Nous exportons aux Etats-Unis surtout du porc débité, qu'il soit frais, fumé ou traité, de même que des produits du porc. 3) La diminution des versements est venue du besoin de réduire les dépenses. Avant de décider d'établir à \$2 le versement à l'égard des carcasses de porc de catégorie "A," on a tenu compte du fait que le prix de soutien du porc a augmenté d'un dollar les cent livres cette année et que ces derniers mois, le porc s'est vendu en moyenne 5 cents de plus la livre que l'année dernière. 4) Le montant de l'aide à l'égard du transport des grains de provende de l'Ouest vers l'Ontario demeure inchangé. La modification la plus récente date du mois de septembre 1961, alors que l'aide à l'égard du transport du grain de provende vers le nord de l'Ontario a été augmenté.

L'HUILE DE BEURRE

Question de M. Laing: 1. Jusqu'à ce jour, combien de beurre a-t-on transformé en huile de beurre? 2. Quel montant total a-t-on versé aux fabriques à l'égard de cette transformation? 3. A-t-on vendu de l'huile de beurre comme telle? 4. A-t-on eu des pourparlers avec l'Inde relativement à la vente éventuelle d'huile de beurre, et dans le cas de l'affirmative, pourquoi n'a-t-on pas donné suite à ces pourparlers?

Réponse de M. Jorgenson: 1. 104,975,430 livres de beurre ont été transformées en huile de beurre.
2. \$2,234,313.51.
3. Oui.
4. Non.



C'était le 5 décembre qu'avait lieu le grand tirage Massey-Ferguson relativement à leur programme spécial de ventes de tracteurs pour la récolte. Cet événement avait lieu aux bureaux de la Compagnie à Montréal et réunissait quelque 80 vendeurs de la province de Québec. De magnifiques prix furent offerts aux heureux gagnants, notamment: une camionnette (pick-up), un frigidaire, une lessiveuse, une télévision portative, etc. Après la cérémonie un goûter avec rafraichissements fut offert aux représentants de la presse en l'hôtel Skyline. Sur cette photo, de gauche à droite: M. Sigefroy Noël, échevin de la Cité de St-Laurent, M. Jean Côté, représentant de Me Guy Rouleau, membre du Parlement pour le comté de Dollard, M. R.T. Doure, gérant, division du Québec, Me Marcel Laurin, maire de la Cité de St-Laurent, M. J.L. Cousineau, gérant du Crédit, succursale de Montréal, M. C.O. Crawford, gérant des ventes, Maritimes.



Déclare un professeur du Collège Macdonald

Pas de hausse sensible des revenus d'ici 10 ans

MARCHES : la loi provinciale amendée

M. Courcy a profité de son passage à Anqui (Matawédia) pour assurer de nouveau les agriculteurs que la loi provinciale des marchés agricoles sera amendée dès la prochaine session, afin de permettre aux producteurs de pulpe de se grouper en une fédération, si c'est leur désir.

Les changements apportés aideront aussi les producteurs de pommes de terre et autres légumes à se prévaloir de plans conjoints en vue de la vente ordonnée de leurs produits. A l'égard des mêmes denrées, a poursuivi le Ministre, l'Etat est bien disposé à accorder toute l'aide qui pourrait en favoriser l'entreposage coopératif.

Cependant, de conclure M. Courcy, cette aide gouvernementale ne vaudra que dans la mesure où les producteurs consentiront à s'imposer volontairement à eux-mêmes les disciplines conformes aux besoins des marchés intérieurs et extérieurs.

BEURRE : déclaration "à retardement"

Nombreux sont les hauts fonctionnaires qui, à la veille de prendre leur retraite, ressentent le besoin de dire ce qu'ils pensent depuis 30 ou 35 ans et font des déclarations à retardement. Le Dr H.A. Derby, directeur de la Division des produits laitiers au ministère de l'Agriculture d'Ottawa, vient de nous en donner une nouvelle preuve.

Lors d'une conférence prononcée devant les producteurs-fournisseurs de lait nature et de crème (aux beurrieres) du Nouveau-Brunswick, le savant docteur a, en effet, déclaré :

"L'état des excédents de beurre au Canada va empirant et il faut faire quelque chose pour parer à la situation... Nous n'avons encore rien fait qui puisse faciliter la vente des produits laitiers qui proviennent de nos fermes. Jusqu'à quand, ajoutait M. Derby, les gouvernements continueront-ils d'accorder au producteur un soutien direct à la production si l'on songe que, par le nombre de votes, la classe des consommateurs domine celle des producteurs?"

Singulière admission de la faillite de son règne à Ottawa du savant docteur qui prend sa retraite d'ici une couple de semaines!

OFFICES : de vente considérés essentiels

Si important que soit le rôle joué par les coopératives, à formule volontaire dans l'économie agricole, le temps est venu de songer à "DES METHODES DIFFERENTES ET PLUS FERMES DE CONFERER AU PRODUCTEUR UNE CAPACITE DE MARCHANDAGE JUSTE ET EQUITABLE DANS LA VENTE DE SES PRODUITS."

Telle est la déclaration faite par M. Alf. Gleaves avant de résigner ses fonctions de président de la Saskatchewan Farmers' Union (SFU). Son successeur à ce poste, M. Roy Atkinson, s'est montré encore plus catégorique en affirmant que, trop souvent, les coopératives ne constituent qu'une autre forme de grosses entreprises qui ne modifient guère les méthodes de vente des produits agricoles.

Les offices de vente sont tout aussi essentiels que les coopératives volontaires pour assurer un revenu équitable au cultivateur, a dit M. Atkinson dans son discours inaugural comme président de la SFU. Après quoi il a invité les fermiers de sa province à se joindre aux cultivateurs de l'Ontario pour "mieux ordonner la vente de leurs produits et devenir maîtres de leurs propres destinées."

Un vœu adopté par la SFU à son congrès annuel est venu confirmer les opinions exprimées par MM. Gleaves et Atkinson sur les offices de vente.

CREME : prix majorés en Ontario

Les grandes laiteries de Toronto viennent d'annoncer qu'une hausse de 2 cents le demiard entrera en vigueur sous peu pour la crème titrant 10 et 18% de matières grasses. Les nouveaux prix seront de 22 et de 26 cents respectivement à l'égard de ces deux catégories.

Les laiteries prennent soin de préciser qu'il n'y aura aucun changement dans les prix du lait régulier.

REDUCTION : prolongée, tarifs-marchandises

Les tarifs-marchandises révisés des chemins de fer demeureront en vigueur pour une période supplémentaire de 12 mois et le gouvernement demandera des crédits additionnels de \$20 millions pour dédommager les chemins de fer de cette réduction prolongée dans leurs tarifs. Tel est le sens d'un projet de loi présenté récemment aux Communes par le ministre du Transport, M. Léon Balcer. Le bill a été voté en première et en deuxième lecture.

TABAC JAUNE : reprise des enchères

Les enchères à tabac jaune ont repris dès le début de la semaine du 16 décembre aux trois entrepôts de Tillsonburg, Delhi et Aylmer (région de Windsor). La reprise fait suite à la décision par les quelque 4,000 planteurs de consentir un prélevé de 2 cents la livre, afin de permettre à l'Office des producteurs d'acquiescer et de transformer au besoin les quantités demeurées invendues d'une journée à l'autre.

Une mesure prise par le gouvernement ontarien, à la suite de cette décision des producteurs, garantit si besoin il y a, tout emprunt fait aux banques par l'Office des producteurs pour assurer la bonne administration de ses affaires et la protection des producteurs de tabac contre toute intervention induue de la part des acheteurs aux enchères.

L'agriculteur canadien bénéficie beaucoup moins que les autres secteurs de l'industrie du relèvement du niveau de vie qui a caractérisé la période d'après-guerre. Les majorations de revenu chez les citadins sont avant tout affectées à l'achat d'automobiles ou à tout autre article, sauf pour les denrées agricoles.

Tel est le point de vue exprimé par le professeur David L. MacFarlane, du Collège Macdonald, à Ste-Anne de Bellevue. Cet économiste réputé ajoute qu'il ne faut guère s'attendre à une augmentation sensible des revenus agricoles d'ici une dizaine d'années. Il fait part de ses observations dans un article écrit pour le magazine "Viewpoint", organe de l'Association canadienne des agents de crédit.

Depuis 1949, continue-t-il, le revenu net des cultivateurs canadiens a diminué en fait de 25%, d'après la valeur courante du dollar, et de 50% près, si on le calcule d'après la valeur réelle du dollar.

"Cette situation inférieure de la fonction agricole tient à la manière dont l'économie nationale progresse, dit-il. Le consommateur consacrant à l'achat d'aliments une part infime de la hausse de son revenu, l'agriculture se ressent peu des majorations de salaires et gages des secteurs non-agricoles".

Efficacité évidente

Si l'agriculture est dans un état ainsi défavorisé, ajoute M. MacFarlane, ce n'est pas qu'elle tire de l'arrière en ce qui concerne l'efficacité. Bien au contraire, les progrès rapides de la technologie ont contribué, semble-t-il, à aggraver la situation.

"Il s'est produit une augmentation très marquée des rendements par travailleur, par unité de surface et par animal. De fait, le rendement par travailleur a augmenté de trois à quatre fois plus vite en agriculture

que dans n'importe quelle industrie non-agricole. Mais cet accroissement de production s'est muté à une demande inélastique (peu changeante). L'augmentation de revenu du consommateur a peu contribué à hausser les achats de produits de la ferme de sorte que le cultivateur n'a pas eu sa part de la prospérité nationale et que les prix à la ferme sont demeurés plutôt stagnants".

Potentiel inusité

Il est parfaitement vrai de déclarer que les progrès de la science agricole sont loin d'être entièrement mis à profit au Canada, de poursuivre l'économiste. Toutefois, s'ils ne sont pas utilisés davantage, dit-il, c'est précisément parce que le niveau des prix et revenus agricoles au pays ne constitue pas pour le cultivateur un stimulant suffisant à de nouvelles mises de capitaux pour améliorer son exploitation.

Comme on ne peut guère prévoir d'amélioration notable au cours des dix prochaines années, il est douteux qu'on en arrive bientôt au plein emploi du potentiel agricole.

Situation pénible

Et M. MacFarlane de rappeler que la diminution du nombre de fermes et de travailleurs agricoles est par elle-même un signe de la position relativement inférieure de l'agriculture dans l'économie canadienne.

"C'est là, ajoute-t-il, une situation extrêmement pénible pour les familles agricoles en cause, dont un tiers peut-être se demande : "Devons-nous rester sur la terre ou tout lâcher?"

Les perspectives des dix prochaines années s'annoncent plu-

tôt passables, relativement bonnes peut-être, pour le cultivateur qui exploite une ferme déjà productive, efficace et du genre commercial. Il se peut également que les petits cultivateurs s'en tirent pas trop mal par suite d'emplois hors de la ferme.

Cependant, conclut-il, même s'il peut obtenir des revenus meilleurs de son travail hors de sa ferme, le lot du petit cultivateur, ou de celui qui exploite un domaine dit de subsistance, "demeurera peu attrayant et enviable".

La demande du bois dans le monde

Besoins prévus pour l'Afrique

La demande de produits ligneux augmentera prochainement d'une façon considérable en Afrique: telle est la conclusion tirée d'estimations préliminaires effectuées conjointement par l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique en vue de la rédaction d'une étude à paraître vers la fin de 1963.

Selon M. Egon Glessinger, directeur de la Division des forêts et produits forestiers de la FAO, la demande de sciages doublera vers 1980 et quadruplera vers la fin du siècle. Les besoins en pâte à papier et en papier quadrupleront d'ici 1980 et pourraient être en l'an 2,000 douze fois plus élevés qu'à présent.

Pour une Nouvelle Année plus prospère...

AGISSEZ MAINTENANT!



7 1/4%

INTERET POUR FONDS DE 360 JOURS

6 1/4%
INTERET POUR FONDS DE 180 JOURS



PRUDENTIAL FINANCE CORPORATION LIMITED

MONTREAL 1255 rue University UN. 6-6672
MONTREAL 6234 rue St.-Hubert 274-5565
QUEBEC 20 rue St.-Jean 529-0085
SHERBROOKE 138 nord rue Wellington .LO. 9-9008

Veillez m'envoyer la brochure de renseignements

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... PROV.....
NO DE TÉL.....

BUREAUX D'UN LITTORAL A L'AUTRE

Pas de journal la semaine prochaine

Afin de respecter la tradition qui veut que "La Terre de Chez Nous" ne soit pas publiée dans la semaine qui suit Noël, on est prié de prendre note que le prochain numéro vous parviendra dans la semaine du 9 janvier 1963. La TCN ne sera donc pas publiée le 2 janvier. Heureuses fêtes à nos lecteurs!

LA DIRECTION



Noël québécois d'une petite créole

grains de sel

"Peut-on aimer à 15 ans?"

Oh les pauvres petites amoureuses de 14, 15 ou 16 ans! Elles sont obsédées par un seul visage, elles centrent tout sur lui; alors que ce garçon s'en moque éperdument! Il sort pour expérimenter sa virilité, pour s'amuser, sans penser au lendemain. Il jette parfois le trouble dans des âmes non averties. Mais est-ce de leur faute si elles sont innocentes, si elles ne connaissent rien aux garçons, si elles se croient amoureuses — et aimées — à cause d'un baiser ou d'un regard? Qui le leur a expliqué?

C'est à ces petites que je m'adresse, à ces embryons de femmes qui s'interrogent sur elles-mêmes et sur les garçons. Mes jolies, persuadez-vous bien de ceci: ON NE PEUT PAS AIMER quand on est si jeune. On se CROIT amoureuse, on jure même que "jamais on ne pourra l'oublier". Toutes les femmes passent par là; et quelles sont celles qui ont épousé cet adolescent qui était alors l'homme de leurs rêves? Et dire que toutes nous sommes trop SURES de nous pour croire ce que nos aînées nous affirment. ON SE CROIT EXCEPTIONNELLE!

Lorsque vous devenez "grandes filles", votre système glandulaire entier est en révolution pour faire d'une enfant une femme. Tout se précipite comme l'eau d'une digue qu'on vient d'ouvrir. Puis le raz-de-marée se calme, le jugement se forme, on y voit plus clair. Alors on rit de ses alarmes passées, de ses amours enfantines, de soi-même... Hé oui! Parce que nos glandes en ébullition transforment le système et cherchent à établir un nouvel équilibre, un regard appuyé, un serrement de main d'un joli garçon, ou même une simple rencontre et oups: ça y est, on est amoureuse! C'est une impression neuve qui nous bouleverse; et comment reconnaître l'amour dans cela, puisqu'on ne le connaît pas encore? On imagine que c'est ça l'amour, ce frisson au coeur, ce noeud dans la gorge, ces rougeurs, cette envie d'isolement avec l'êlu du moment. Et on croit en plus que le garçon réagit comme nous: qu'il aime d'un seul coup d'oeil et qu'il nous consacre toutes ses pensées. Mais qui nous a dit qu'il en était autrement? Et si on nous le disait, le croirions-nous seulement, nous qui pensons soudain avoir la science infuse?

Hélas il va falloir apprendre toute seule — par des larmes inutiles, des tourments exagérés, des expériences pas souvent heureuses, de la belle jeunesse gaspillée — que les garçons sont TOTALEMENT différents, non seulement dans leur corps, mais aussi dans leur âme et le coeur; qu'ils n'aiment pas si vite, qu'ils cherchent souvent à s'amuser, et que souvent sans scrupules ils abusent de la naïveté des adolescentes. Il faudra apprendre qu'en soi, ce sentiment vague qu'on prend pour de l'amour n'est chez l'adolescente QU'UNE ATTIRANCE PHYSIQUE NON LOCALISEE ET IDEALISEE. Chez les garçons c'est tout-de-suite localisé, c'est pourquoi ils savent distinguer l'amour de l'attirance. Ce n'est chez la jeune adolescente qu'un bouleversement glandulaire, une poussée de fièvre à laquelle il ne faut pas attacher d'importance. Si vous êtes portée à rêver d'un garçon, chassez cette image, car ce n'est qu'un visage que vous prêtez aux conséquences psychologiques de votre activité glandulaire, ni plus ni moins!

A recommander aux jeunes: "Les fréquentations à l'époque des études", par Jean-Paul Bernard, ptre. (Maison Saint-Pie-X, 1105 est, boul. Gouin, Montréal). Aussi recommandé aux parents et aux éducateurs.

M. R.

MICHELLE ROY

J'ai connu Marie-Hélène dans ma douzième année. Elle avait 17 ans, elle venait d'Haïti, elle était belle comme le jour. Il faut avoir du sang noir pour avoir une peau d'un blanc aussi laitieux, un blanc bleu. Elle avait de longs cheveux noirs "défrisés" par une permanente spéciale pour les Noires. Son rouge aux lèvres et aux ongles cachait le violacé des muqueuses chez les créoles. Elle était surtout exquise, d'une distinction et d'un raffinement poussés, très sérieuse, très intelligente, avec une maturité supérieure aux jeunes filles de son âge; élégante, déjà en possession du sens de sa beauté et de son chic, c'était une vraie femme. Il faut dire que sous le soleil des Tropiques, les jeunes Noires se développent plus vite. Sa famille, consciente de son sérieux et de sa maturité, l'avait laissée venir au Canada pour les Fêtes, retrouver son frère étudiant dans le Vermont, et qui passait aussi ses vacances chez nous. Jacques et Marie-Hélène étaient d'une famille raffinée, riche et cultivée de Port-au-Prince.

Ils avaient connu bien des Noëls pleins de soleil et de fleurs, passés sur la plage, auprès des réunions familiales. Ils allaient entrer dans le mystère blanc et froid d'un Noël nordique qui leur était inconnu.

En ce soir de Noël, il faisait un froid glacial. Jacques et Marie-Hélène claquaient des dents, malgré les lainages dont on les avait

ensevelis. Mais ils étaient excités comme de petits enfants. Pendant deux heures, avec d'autres camarades, ils avaient fait une amusante bataille de boules, et roulé un gros bonhomme de neige. Il neigeait à plein ciel, de plus en plus à mesure que la nuit avançait. Et ce paysage ouaté, ces chaudes maisons, ces sapins illuminés colorant la neige à leurs pieds tout cela leur semblait irréel.

Marie-Hélène, surtout, était émerveillée. Elle parlait sans arrêt, dans le français exquis et l'accent spécial des Haïtiens, décrivait pour la vingtième fois tout ce qui lui semblait irréel, comme si personne autour d'elle n'avait assisté à ce spectacle de sa vie. On s'amusait bien de son enthousiasme, mais elle nous faisait redécouvrir les beautés auxquelles nous étions trop habitués pour les remarquer.

On avait voulu, pour elle et pour son frère, organiser un Noël d'autrefois. Et ce fut pour tout ce groupe dans la vingtaine le plus beau Noël de leur vie.

Une auto les avait reconduits à l'entrée d'une route rurale, non loin de la ville. Ils étaient quatorze garçons et filles. Là, un sympathique paysan en "capot de chat" noué d'une ceinture fléchée (c'était une des conditions du louage) les attendait, avec sa cariole, son cheval couvert et harnaché de grelots. Il enveloppa tout son monde dans de chaudes "robes de cariole" en peau d'ours brun, et fouette cocher! Le traîneau glissait allègrement sur la route poudreuse, se faufilant dans le rideau mouvant de neige, au seul bruit des grelots du cheval. Un fanal attaché à l'avant le signalait aux éventuels automobilistes. Et nos jeunes chantaient donc! Tout notre folklore y passa. Marie-Hélène, transportée, écoutait et battait des mains.

Mais en montant la côte, les traîneaux de la voiture restèrent collés au chemin par la glace. Notre bonhomme grommela bien un peu, mais les jeunes étaient si joyeux qu'ils prenaient cela comme une aventure. "Allez tout le monde débarquez, et on pousse!" Ravie, la petite Haïtienne ne se fit pas prier. Mais elle riait trop pour pousser bien fort! C'est là qu'elle apprit les merveilles de la cendre glissée sous les lices, et du gros sel, et du sable. Oui, tout y passa, et la pauvre cheval, en lâchant des paquets de vapeur, forçait des quatre sabots. Finalement tout décolla d'un coup, et c'est au petit trot que le cheval et la voiture partirent vers le haut de la côte, poursuivis par le cocher et les voyageurs qui s'époumonnaient à crier! Mais bien sage, "Chariot" (c'était le nom du cheval) attendit tout son monde en haut.

"Oh! Que c'est beau, que c'est beau!" Marie-Hélène, en pamoison, les mains tendues, venait de découvrir à l'autre versant de la colline un amour de petit village, avec son clocher blanc, ses maisons de bois couronnées de cheminées fumantes, un sapin illuminé à chaque porte. La cloche de l'église sonnait justement, appelant le peuple vers le mystère divin.

On regarda beaucoup ces "étranges" qui avaient loué trois grands bancs tout à l'avant; le chœur de chant fit de

1963 — L'ANNEE LA PLUS HEUREUSE

L'Union Catholique des Femmes Rurales aura pour noble mission, au cours de l'année 1963, de continuer son rôle d'éducation en milieu rural auprès des dames et demoiselles.

Nous voulons que cette éducation soit basée sur l'amour: amour en nous et dans la famille, amour dans la paroisse et le diocèse, amour au plan de la Confédération et comme mouvement affilié à des organisations internationales, pourquoi pas à la dimension du monde.

Au Divin Enfant, je confie ces intentions pour qu'à tous les apôtres du milieu rural: aumôniers, dirigeants et membres de l'U.C.F.R. Il accorde la paix du coeur, gage d'amour et de bonheur.

Mme Dominique Goudreault, présidente générale de l'U.C.F.R.

Soyez belles et vigoureuses



par Ben Weider, culturiste

Bons aliments, bons muscles

Dans mon dernier article, je vous avais donné le tableau des poids normaux, classés par catégorie, et que vous avez dû découper et garder bien en vue.

Si je souligne l'importance du poids normal, c'est uniquement à cause de son rapport direct avec votre beauté et votre santé. Les autorités médicales, les compagnies d'assurances et même le service du Département de la Santé et du Bien-Être de notre pays, dénoncent le danger que représente l'excès de poids. Plus une personne a de l'embonpoint, plus elle abrège sa vie, pour la bonne raison que la graisse surmène le cœur, gêne le fonctionnement des organes vitaux, conduit finalement à la présence dangereuse du cholestérol dans le sang, durcit les artères et provoque des maladies cardiaques. C'est ainsi que les médecins ne cessent d'encourager leurs clients à pratiquer la culture physique et à suivre un régime adéquat afin de retrouver le poids normal, premier signe de la bonne santé. Mon but est de vous apprendre à vous exercer tous les jours, à la maison, et à suivre un régime sain adapté à vos besoins réels.

Dans l'impossibilité de vous donner dans un seul article plusieurs conseils, je vous recommande de conserver chaque article afin de les grouper et constituer ensuite un cours complet. Dans chaque article vous trouverez de précieux détails applicables immédiatement.

Si vous avez de l'embonpoint, cessez de manger entre les repas. Évitez les boissons gazeuses qui ne contiennent que des calories. Si vous avez soif, buvez un verre de jus de fruits ou de légumes, un verre de lait fermenté. De plus, la nourriture

entre les repas est responsable du développement des caries dentaires par la présence des particules entre les dents, qui rongent l'émail un peu plus chaque jour. Les calories absorbées en supplément, entre les repas, font augmenter votre poids au détriment de votre silhouette et de votre santé.

Dans le prochain article je vous parlerai un peu plus des

aliments. Entre-temps, si vous avez besoin de renseignements, écrivez-moi aux bons soins de

LA TERRE DE CHEZ NOUS, qui transmettra, en vous assurant de vous répondre sans délai.

N'oubliez pas de découper chaque article car je ne pourrais pas vous en procurer si vous en manquez.



Exercice de la semaine

Debout, le corps droit, les jambes jointes, mains à la nuque, coudes écartés. Flexion du corps en avant (voir fig.) et le plus bas possible en expirant. Revenez en position droite en expirant. Les coudes restent écartés pendant tout l'exercice. Recommencez jusqu'à la fatigue. Même position, mais avec les jambes écartées et tendues. Cette fois-ci, vous essayerez de toucher d'abord le genou gauche avec le menton pendant la flexion, revenez en position droite. Ensuite, vous toucherez le genou droit avec le menton, et reprendrez la position droite. Continuez ainsi, une fois d'un côté, une fois de l'autre, jusqu'à fatigue. Inspirez debout, et expirez à la flexion.

Au 11e Salon de l'Agriculture:

GAGNEZ UNE AUTOMOBILE avec une recette de brioche

Sur un thème évoquant le progrès, le mouvement, la confiance en l'avenir, s'élabore dès maintenant le onzième Salon national de l'Agriculture, qui aura lieu cette année à Montréal du 8 au 17 février.

Adaptation à l'évolution, telle est en effet l'idée générale de la manifestation qui attire chaque hiver, au Palais du Commerce, près de 150.000 visiteurs canadiens. Parmi cette importante délégation de tous les coins du Québec et même des provinces voisines, les femmes sont nombreuses auxquelles les organisateurs destinent un programme d'envergure qui portera cette saison sur "le modernisme au foyer".

Ces liets motifs traduisent fidèlement le réveil du Québec à tous les paliers de la vie collective, un réveil que l'on constate avec le même dynamisme dans les milieux ruraux auxquels ce Salon s'adresse particulièrement, que dans les agglomérations urbaines qui retiendront le rôle important que joue l'agriculteur — cet industriel de la terre — dans l'économie du pays.

Mais quelles soient citadines ou rurales, les visiteuses se passionneront pour le programme féminin du Salon, hautement éducatif, attrayant, riche en nouveautés.

Des démonstrations culinaires mettront à l'honneur les plats les plus fins de la gastronomie canadienne. Fidèle à son thème spécifique qui ouvre toute grande la porte du foyer au progrès, le Salon offrira, grâce à la collaboration de trois ministères — ceux des Pêcheries fédéral et provincial et le ministère provincial de l'Agriculture — une mine de renseignements sur la congélation des aliments et sur la façon de les apprêter. Le concours d'art culinaire, commandité par les Meuniers de la farine "Robin Hood" porte, cette année sur les pâtes sucrées. Il invitera tous les cordons bleus du Québec à soumettre à un jury de gastronomes réputés la meilleure recette de brioche. La participation à ce concours se fait par des formules que l'on obtient chez son épicière, sur lesquelles sont inscrites les conditions du concours, l'adresse et la date ultime d'ex-

pédition. La gagnante du concours recevra une automobile et une cuisinière électrique; les finalistes recevront chacune une cuisinière électrique quand le verdict sera connu, le mardi 12 février, au Palais du Commerce.

Les techniques de l'artisanat exprimeront dans les kiosques de nos Cercles des Fermières et UCFR et par des démonstrations de l'École des Arts Domestiques du Ministère de l'Agriculture du Québec, l'heureux mariage de l'évolution et de la tradition. La haute couture, incarnée par le talent de Marielle Fleury, accentuera ce tandem évolution-tradition, en alliant le prestige de la mode individualisée et de la confection de luxe à la robuste qualité de nos étoffes tissées main.

Et pour faciliter aux visiteurs ce tour d'horizon de l'activité de nos ruraux et des nouveautés, le Salon de l'Agriculture a prévu un salon d'accueil qui permettra une halte entre les différentes manifestations, une sorte de relais propice aux échanges d'idées et aux demandes de renseignements.

PAS DE JOURNAL LA SEMAINE PROCHAINE

Afin de respecter la tradition qui veut que la "Terre de Chez Nous" ne soit pas publiée dans la semaine qui suit Noël, on est prié de prendre note que le prochain numéro vous parviendra dans la semaine du 9 janvier 1963. La TCN ne sera donc pas publiée le 2 janvier. Heures fètes à nos lectrices!

(La Direction)

BILLET

Bonjour!

Bon An!

A la fenêtre du temps, ce matin, un rideau lourd se reculait pour faire place à un autre léger, vaporeux mais opaque. 1962 vieilli, brisé, est remplacé par 1963, jeune, pimpant, plein de promesses.

Dans sa fraîcheur et sa naïveté, l'an neuf doit se croire le plus riche et le plus apte à distribuer faveurs, amitié, joie. Si nous lui demandions une audience, peut-être qu'une fois admis près de lui, nous pourrions lui formuler nos désirs? Je vous amène à lui, vous verrez.

Après avoir franchi plusieurs nuages roses, rencontrant des cortèges qui revenaient à leur point de départ, nous avons approché un tout jeune personnage plein de joie, d'audace et d'espoir.

En lui offrant mes hommages, je lui fis mes demandes. Puisque vous êtes jeune et compréhensif, An 1963, pourriez-vous donner la paix au monde? Seriez-vous capable d'en faire comprendre la richesse à tous ceux qui la bafouent? Ne pourriez-vous

pas apporter à tous les vieillards délaissés une joie seraine qui comble leur vieux cœur?

A tous les parents, sauriez-vous donner l'idéal qu'il leur faut pour faire de leurs enfants des hommes et des femmes? Aux sans-travail, ne pourriez-vous favoriser la chance de gagner leur pain quotidien? A tous ceux qui vivent sur notre planète, sauriez-vous faire surgir de votre baguette magique le mot "espoir"?

A toutes ces questions, Monsieur 1963 n'a répondu que ceci: "La paix est dans le cœur de chacun, et je ne puis que leur recommander de la cultiver et de la répandre! Que chacun fasse sa part et le déclin de mon règne sera le gage d'un autre règne: celui de la sécurité mondiale, familiale et sociale".

C'est pourquoi je vous souhaite à mon tour: année de paix, de charité, et le paradis après tout ça!

Marie DUPUIS

Devenez

de Montréal
a maigri 52 livres!

MINCE

SANS VOUS PRIVER
ET SANS SORTIR
DE CHEZ VOUS!

MAIGRIR C'EST FACILE ET AGRÉABLE
... vous dit Mme Barbe, de Montréal.

J'avais 52 livres de graisse de trop qui m'alourdisaient et me rendaient la vie impossible. J'ai essayé tout pour m'en débarrasser. Finalement, j'ai suivi chez moi, à la maison, la fameuse méthode NATURELLE de Ben Weider. Quelques minutes chaque jour et les 52 livres sont disparus. J'ai retrouvé la silhouette de mon adolescence, je suis alerte et je me sens rajeunie. Bref, je suis heureuse!

SUIVEZ LA MÉTHODE NATURELLE

Si vous voulez perdre ou gagner du poids, modeler votre poitrine, amincir votre taille et vos hanches, assouplir vos bras, vos jambes, etc., vous pouvez réaliser cela d'une façon sûre, sans danger... et sans sortir de chez vous, avec la méthode WEIDER.

POSTEZ CETTE ANNONCE

COURS GRATUIT!

INSTITUT WEIDER,
2875, Bates Road, Dépt. TCN
Montréal, P.Q.

Ci-joint .25 pour frais d'envoi, mon nom et mon adresse, S.V.P., m'expédier sans obligation votre cours GRATUIT "La Culture Physique Pour Femmes" que je vais pouvoir suivre sans sortir de chez moi.

MESSIEURS! ATTENTION! Si vous voulez être forts, musclés, admirés... si vous souhaitez améliorer votre apparence, votre physique et votre santé, postez-nous cette annonce avec 25c pour frais d'envoi. Indiquez: POUR HOMMES ou ENFANTS. Avec notre cours de culture physique GRATUIT, vous recevrez des circulaires et magazines dont: "Santé et Force" et "Beauté et Santé," etc. Mag vous félicitez de l'avoir demandé.

Le Courrier de Michelle

La directrice de ce courrier répondra en toute discrétion aux questions qui lui seront posées, par la voie du journal. Pas de lettres personnelles, sauf en cas spéciaux. Signez d'un pseudonyme et envoyez votre lettre au COURRIER DE MICHELLE, "La Terre de Chez Nous", 515, avenue Viger, Montréal 24, P.Q.

Amoureuses de 15 ans

Q — (1): J'ai 15 ans, j'aime un garçon de 18 ans depuis que j'ai 12 ans. Il est d'une bonne famille et très distingué. Il ne sait pas que le j'aime, dois-je lui dire ou restée entêtée et troublée?

AMOUREUSE AUX YEUX BRUNS

Q — (2): J'ai 15 ans. Dernièrement lors d'une fin de semaine en dehors, j'ai connu un garçon pour lequel j'ai "une grande amitié". Le samedi soir il est sorti avec d'autres garçons et filles, mais au retour il m'a beaucoup regardé. Le lendemain dans l'auto il me prenait les mains. Nous étions intimidés en nous disant aurevoir, lorsque je suis repartie. Croyez-vous qu'il a "une certaine amitié" pour moi?

UNE JEUNE FILLE

Q — (3): J'ai 15 ans, je suis de petite taille, et mes frères ne veulent pas m'emmener veiller avec eux parce qu'ils disent que je suis trop petite. Je me chicane toujours avec ma mère, je veux partir de la maison en cachette pour gagner ma vie. Je rencontre quelquefois un garçon de 18 ans, et c'est plus fort que moi, je l'aime. Que feriez-vous à ma place?

UNE MALHEUREUSE

R. — J'ai réuni vos trois lettres, car elles en revenaient au fond toutes au même problème. Je vous conseille de lire l'éditorial de cette semaine, intitulé: "Puis-je aimer à 15 ans?", sous le titre général de "Grains de sel". Vous verrez clairement — à moins que vous refusiez d'ouvrir les yeux — ce que sont les amourettes à votre âge. Vous n'aimez pas, mes petites, c'est l'éveil de votre instinct qui, non localisé, se sublimise et s'idéalise. Vous êtes de petites femmes en herbe. Mais n'usez pas votre cœur à battre trop tôt, et vos yeux à pleurer inutilement. Sachez raisonner votre nature, puisque vous êtes intelligentes et sensibles. Comprenez que vous passez un cap difficile de votre vie, et qu'IL NE FAUT PAS VOUS PRENDRE AU SÉRIEUX. Il faut douter de vous, de vos sentiments subits et au lieu de vous persuader que vous êtes amoureuses, mettez sagement en doute les idées qui vous passent par la tête et les élans qui vous passent par le cœur. C'est ainsi que vous obtiendrez une VÉRITABLE maturité. Persuadez-vous que les regards, les serremments de mains, les baisers d'un adolescent ne signifient PAS DU TOUT qu'il a de l'amour pour vous. — A AMOUREUSE AUX YEUX BRUNS: Ma petite, vous ne savez pas encore ce que c'est que l'amour. Aimer depuis l'âge de 12 ans? Mais où êtes-vous allée chercher semblable affirmation? Vous étiez, et vous êtes encore, une fillette qui grandit... et c'est quand on est adulte qu'on sait aimer en adulte. N'allez surtout pas perdre votre dignité en disant à ce garçon que vous l'aimez. Cherchez plutôt à penser à autre chose, vous êtes assez intelligente pour vous rendre compte que vous sautez trop vite aux conclusions. — Laval:

n'est pas un prénom mais un nom de famille, sans signification; Jean-Louis: aimable (Jean), gracieux guerrier (Louis; Nicole: vient de Nicolas, vainqueur. — A UNE JEUNE FILLE: Ma gentille, ce garçon aime s'amuser, et profite de l'occasion qui passe. Vous êtes trop fine pour laisser prendre votre petit cœur rien qu'à des regards et des serremments de mains, n'est-ce pas? Il vous a sûrement oubliée, il a d'autres chats à fouetter. Oubliez-le. — A UNE MALHEUREUSE: Quand vos frères disent que vous êtes trop petite pour sortir, ils veulent dire en réalité que vous êtes trop jeune, et ils ont raison. Vous ne ferez pas comprendre à votre mère qu'il vaut mieux travailler, l'école est la seule chose qui soit indiquée en ce moment pour vous. Vous avez donc bien hâte de vieillir? Ça dure longtemps, vous savez, l'âge adulte... et la jeunesse est si courte! Vous vous rendez sûrement compte que ce serait sot et puéril de vous sauver de la maison, d'autant plus que vos parents peuvent, jusqu'à votre majorité, envoyer la police après vous pour vous ramener à la maison. Soyez gentille et votre mère le sera avec vous: il faut donner pour recevoir. Et ne songez pas trop à ce garçon, il n'est qu'un prétexte à évasion pour vous. Aimer, c'est bien autre chose que ce que vous me décrivez!

Réponse à MAMAN JEANNE — Par respect pour la mort récente de votre beau-frère, abstenez-vous du gros réveillon avec beaucoup d'invités, de la musique et de la danse. Mais vous pouvez quand même réunir vos enfants et vous amuser discrètement. C'est une question de choix personnel plus que de convenances. Vous pouvez envoyer des cartes de Noël, mais choisissez un motif sobre (sans brillants) et religieux.

Réponse à TRES MALHEUREUSE DE 16 PRINTEMPS — Vous n'avez que 16 ans, et déjà vous sortez depuis presque un an avec un garçon de 22 ans. Vous dites que vous vous aimez tous les deux. Bon, d'accord, mais prouvez-le-moi. C'est-à-dire si vous l'aimez pour son bonheur à lui, et non pour le vôtre, vous ferez très attention de ne pas l'agacer et de ne pas mendier ses déclarations. Et quand on aime, c'est parce qu'on est adulte, qu'on sait se discipliner. Donc, vous aller écourter vos sorties, et rentrer à une heure raisonnable. Une heure du matin, c'est trop tard pour une adolescente de 16 printemps. Attendez d'avoir quelques automnes en plus pour vous permettre cela. D'autant plus que cela n'est pas bon pour votre santé et vos études. Il faut penser plus loin qu'au plaisir du moment. Ce n'est pas péché de se faire embrasser sur la bouche si cela n'occasionne, ni chez la jeune fille ni chez le garçon, de pensées troubles ni de perturbations physiques. Si vous n'y prenez aucun mal, peut-

être en prend-il, lui. Aimez-le assez, pour sauvegarder son âme, et soyez prudente. Si votre mère vous dispute toujours, elle doit avoir de raisons; faites disparaître ces causes et elle sera gentille avec vous. On ne peut demander à personne d'être parfait envers soi, si on n'est pas parfait soi-même envers les autres, ce n'est que simple justice.

Réponse à AMOUREUSE D'UN COEUR SINCERE — Vous m'écrivez une lettre fine, vous semblez être assez raisonnable à 16 ans, et d'après ce que vous me dites, vous et votre amoureux de 19 ans vous conduisez bien ensemble. Mais votre père vous surveille, il tient au chaperon. Ma foi, trop de prudence vaut mieux que trop de confiance. Vous dites qu'il faut faire confiance aux garçons, mais votre père est un homme, il a eu 19 ans; il sait, lui, qu'un jeune homme et une jeune fille ensemble sont parfois bien exposés, et qu'ils sont souvent trop sûrs d'eux! Il sait qu'un cœur de garçon s'enflamme vite, qu'une tête d'adolescent se perd rapidement! Parce qu'il vous aime et veut votre bonheur, il prend des précautions, car il connaît la vie et pas vous. Plus tard, vous le remercerez. Pour vous, soyez sur vos gardes: une peur raisonnable, en présence d'un garçon, préserve de bien des bêtises, et la confiance doit avoir des limites. Quant à votre frère, il fait bien son métier de chaperon, peut-être même un peu trop. Mais vous aurez peut-être l'occasion de lui rendre la pareille un jour. Prenez votre mal en patience. Et songez que tous vous protégez contre vous-même et contre les surprises souvent douloureuses de la vie. Il faut accepter ce qu'on ne peut changer, et grogner ne sert de rien. Alors, souriez et soyez patiente, et tout se passera bien pour tout le monde. — Merci de vos bons vœux.

Réponse à AIMONS NOS ENFANTS — Quelle charmante lettre vous m'écrivez, chère petite maman! Cela fait du bien d'avoir un témoignage comme le vôtre, un témoignage de bonheur! Je vous approuve cent pour cent de nourrir vos bébés au sein, il n'y a rien de meilleur lorsque la mère peut le faire. Mais cela reste matière de goût personnel, et on ne peut forcer personne à le faire, ni juger défavorablement celles qui ne le font pas. Vous avez votre opinion, et je suis de votre avis; mais d'autres pensent différemment. Quant à tout le temps que vous avez de faire de la couture, de mijoter des petits plats et d'aider votre mari aux travaux de la ferme, avouez que cela est dû au talent que vous possédez: celui de savoir s'organiser; on ne saurait mettre sur le compte des biberons les surcharges d'ouvrage qu'ont plusieurs mères de maison! On devrait faire une campagne pour prôner l'allaitement maternel chez nous; c'est une mentalité à créer d'abord, une éducation du public. Je dirais même que la pudibonderie des siècles derniers a contribué à faire baisser le pourcentage. Seulement 5% des mamans canadiennes allaitent, pour 35% de mamans américaines, et 80% de mamans anglaises; ce n'est pas naturel. Je vous encourage à continuer, à faire oeuvre d'éducation. Mais ne critiquez pas celles qui pensent autrement: prêcher seulement par l'exemple. Certains médecins le déconseillent, en effet, à certaines femmes, pour des questions de santé; toutes ne peuvent le faire, croyez-moi. Soyez donc indulgente envers elles, voulez-vous? Tous mes vœux de bonheur!

Réponse à UNE BRUNE QUI VEUT SAVOIR — Mais non, je ne ris pas de vous. Vous avez remarqué un garçon qui vous plaît et qui est gentil, et vous voulez en arriver à sortir avec lui. A 23 ans, c'est très normal. Surmontez votre timidité, et allez lui faire un brin de causerie, quand vous le voyez. Sans l'inviter carrément, faites-lui savoir que vous êtes libre, que vous le trouvez sympathique, et que vous aimeriez bien qu'il vous rende visite. Ou, alors, avec votre soeur et une couple d'autres amies, organisez une petite soirée intime durant les fêtes, et invitez-le, avec d'autres garçons. Montrez-vous accueillante, souriante et disponible: j'espère qu'il aura assez de clairvoyance pour comprendre... et assez de finesse pour en profiter! — A votre âge, si vous mesurez 4'10", vous devriez peser seulement 107 livres. C'est probablement un excès de poids qui fatigue votre cœur. A ce sujet, voyez de nouveau votre médecin. Bonne chance!

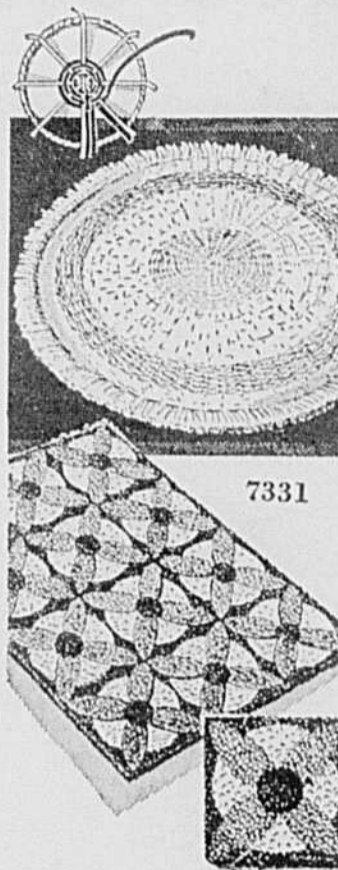
Réponse à COEUR EN PEINE — Après 5 mois de deuil de votre père, vous pouvez envoyer des cartes de Noël, pourvu qu'elles soient discrètes et à thème religieux. Et ne privez pas vos enfants et petits-enfants de leur sapin de Noël. Le deuil est une question de goût maintenant, il est beaucoup moins strict. Surtout, on ne doit pas l'imposer aux autres; cela se porte dans le cœur.

PIERRETTE PARE, Saint-Jude, Rang Sainte-Rose, comté de Saint-Hyacinthe, collectionne les timbres d'animaux de toutes sortes." Avis à qui veut lui en envoyer!

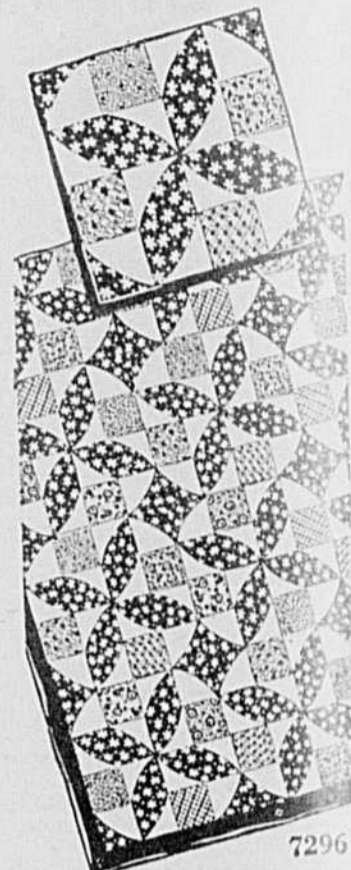
A TOUTES: S'il vous plaît, choisissez des pseudonymes COURTS et ORIGINAUX. Quand les mêmes reviennent toujours, cela peut prêter à confusion!

LA COUTURE CHEZ SOI

Nos patrons portent des instructions en français sur toutes leurs pièces: ces instructions sont une aide précieuse pour leur disposition sur le tissu et pour leur assemblage.



7331



7296

7331 — TAPIS — Avec des restes de tissus et de laine, vous pouvez confectionner neuf tapis différents en commandant ce patron Alice Brooks. Toutes les instructions sont comprises. Prix: \$0.45.

7296 — COUVRE-LIT — Une parure très canadienne, facile à réaliser, qui ne demande que trois sortes de retailles différentes. Patrons de découpe des modèles inclus. Modèle Alice Brooks. Prix: \$0.45.

Notez votre nom, votre adresse, le nom et le numéro du patron désiré. Ajoutez l'argent en bon ou mandat de poste, non en timbres ou en monnaie. Commandez au SERVICE DES PATRONS, "La Terre de Chez Nous", 515, avenue Viger, Montréal 24, P.Q. — Les patrons vous parviendront dans un délai raisonnable.

L'art d'aimer :

Nouvelles brèves

Kateri Tékakwitha

Le cardinal français Eugène Tisserant s'intéresse toujours aux Indiens de Caughnawaga, depuis qu'il a béni, en 1950, la nouvelle école Tékakwitha à la mission, nommée d'après celle qu'on nomme "la vierge indienne", Kateri Tékakwitha. Lors de la messe qui avait suivi cette bénédiction, le Rév. Michel Karhaïenton Jacobs, jésuite indien, avait fait le sermon en iroquois. Puis le Crédo, selon l'ancienne coutume, fut entonné aussi en cette langue. C'est cet argument qu'apportait le cardinal Tisserant, après l'allocution du Cardinal Léger au Concile sur l'opportunité d'utiliser les langues ordinaires, au lieu du latin, dans les cérémonies religieuses. "Vous auriez dû appuyer votre argumentation de l'exemple de vos Indiens à Caughnawaga", dit le Cardinal Tisserant au Cardinal Léger. A ceux qui s'intéressent à "la vierge indienne", on fera parvenir un exemplaire gratuit de la brochure publiée à son sujet; il faut écrire au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jé-suites, Caughnawaga, Québec.

Fête des malades

La fête des malades sera célébrée à travers la province dimanche, le 10 février 1963, sous la direction du Père Marcel M. Veilleux, o.p. Le comité se compose en outre de MM. Pierre Mignault (Hull), président; Jules Dallaire (Québec), vice-président, et René Fauteux (Montréal), secrétaire-trésorier.

SAINTE FAMILLE



Puisque Dieu vous a choisis, puisqu'il a fait de vous ses saints et ses bien-aimés, n'avez dans le cœur que miséricorde, tendresse, humilité, douceur et patience. Supportez-vous les uns les autres et pardonnez-vous mutuellement tous vos torts. Le Seigneur vous a pardonnés; faites comme lui. (Col. 3, 12-13)

Société Catholique de la Bible

VENTE 50ième ANNIVERSAIRE

2 lbs
\$1.98

EPARGNEZ SUR VETEMENTS D'ENFANTS

2 grosses livres de coupons de laine ou gabardine \$1.98. Faites-le vous-même et économisez des \$55. 800 BOUTONS \$1. 150 vgs dentelle Ruban gallon ou ric-rac \$1. N'envoyez pas d'argent. Payez COD sur réception plus frais de poste. Argent remis garanti. Vous ne perdez rien. Quantité limitée, alors écrivez aujourd'hui même à:

MME I. SCHAEFER
Drummondville, Qué.

Propos d'un jeune philosophe

Noël

Comme il se doit, un philosophe (jeune ou vieux) met de l'ordre dans ses pensées et réfléchit quelque peu à cette grande fête. Mais il s'étonne de plusieurs choses. D'abord, une foule de gens bons catholiques croient cette fête la plus grande, alors que la religion catholique repose sur le miracle de la Résurrection. Et malgré cela, on s'occupe beaucoup plus de décoration et de cadeaux que de se préparer à cette fête que l'on considère si hautement.

Mais enfin, voici d'autres sujets d'étonnement. Au milieu ou à la fin de novembre, on nous montre à la télévision des défilés, des parades de "Pères Noël" qui séjournent dans les différents magasins jusqu'au 25 décembre. A la surprise de voir le "Père Noël" en novembre, s'ajoute pour les jeunes l'in vraisemblance d'en voir plusieurs.

A moins que ces bambins croient naturellement au don de bilocation! De plus, cette arrivée hâtive détruit la poésie de la nuit de Noël. On a vu depuis des semaines le bonhomme fabuleux et on a admiré nombre de cadeaux, peut-être même les siens. On a entendu tant de cantiques de Noël, et tant de fois que l'on en serait saturé si on pouvait encore en entendre à la radio ou à la télévision. Mais voilà que ces enregistrements semblent usés, perdus ou disparus, car il devient quasi impossible d'en entendre aux postes de télédiffusion.

On continue cependant d'annoncer aux retardataires qu'il se vend encore cadeaux et cartes. Et ces cartes, il faut en envoyer à tout le monde: cousins, cousines, neveux, nièces, oncles, tantes, amis, connaissances, etc... Il y a bien quelques sages économes qui rendent carte pour carte, mais ils restent en si petit nombre! Et ce qui me paraît plus original encore, c'est de faire par écrit des souhaits que l'on aura l'occasion de faire de vive voix pendant la période des "Fêtes".

Sur ce, je souhaite à ceux que je n'aurai pas l'occasion de voir: BONNE ANNEE!

L'ÉPIPHANIE



Les nations se tourneront vers ta lumière et les rois se mettront en marche à la splendeur de ton aurore. Lève les yeux, regarde autour de toi! Tous se rassemblent et viennent vers toi: tes fils et tes filles de tous côtés accourent. (Isaïe 60, 3-4)

Société Catholique de la Bible

UN BIEN TRISTE RECORD

"Les trois quarts des accidents sont causés par les jeunes. Vrai ou faux, et pourquoi?" Tel était le sujet d'un article paru dans "La Terre de Chez Nous" en octobre dernier. Ma réponse à l'hypothèse est sans contredit un OUI catégorique. A mon avis la cause première de cette situation est le besoin que ressentent les jeunes de se faire remarquer par des aventures extraordinaires. Les jeunes se flattent rarement de suivre la loi du 30 milles à l'heure dans les villages; ils se vantent plutôt d'aller à 50 milles à l'heure, de dépasser s'ils en ont l'occasion et tout cela sans se faire prendre!

"Nous sommes au siècle de la vitesse, il faut aller vite." Parole que l'on entend souvent et qui se vérifie presque toujours. En particulier si le conducteur d'une automobile se laisse influencer par des amis à bord de sa voiture. Il oublie facilement, à ce moment-là, les

limites de ses capacités et de celles de la voiture qu'il conduit; il oublie que ses réflexes peuvent être affaiblis par l'alcool qu'il vient d'absorber, et il se lance dans la poursuite infernale des records d'audace, qui deviennent souvent des records d'accidents dont la province de Québec garde souvent le triste premier rang chaque fin de semaine. Je ne sais si le peuple québécois se fait un honneur de conserver ces déplorables records d'accidents! Sinon c'est à nous, les jeunes, de prendre notre part de responsabilités, et de prouver aux adultes que même jeunes, nous sommes capables d'abaisser ce record, et de le laisser aux autres provinces du Canada. De cette façon, ce ne sera plus désastreux de lire les journaux du début de la semaine!

Yvon MARSOLAIS
Saint-Jacques

Voeux de la JRC

La Jeunesse Rurale Catholique offre à tous ses membres, des voeux de bonne et heureuse année, ainsi qu'à tous les lecteurs, jeunes et moins jeunes. L'organisme formule des voeux pour que l'an nouveau apporte à tous paix, santé, bonheur, et réalisation des espoirs les plus chers.

La meilleure réponse aux questions des jeunes

Vos sujets d'intérêts, vos problèmes, jeunes ruraux de 16 à 25 ans, font l'objet d'une très intéressante série de rencontres amicales au nombre de cinq ou six dans la plupart des paroisses. Cours, forums, discussions, conseils vous préparent une personnalité mieux formée et mieux informée sur vous-mêmes et sur les autres, et vous aident dans votre avenir, vos loisirs, vos sorties, etc. Pourriez-vous demander quelque chose de mieux?

Les sujets des Cours d'Education Populaire, fournis par la Jeunesse Rurale Catholique dans chaque diocèse, se répandent aussi loin qu'il est possible, et réunissent le plus grand nombre de jeunes ruraux. On y traite des sujets d'actualité dans ce milieu: Quand on sort ensemble (fréquentations) — Adam et Eve (psychologie) — Un mariage ça se prépare (préparation au mariage sur tous les plans) — Se bâtir pour bâtir (problèmes du travail) — Coeur

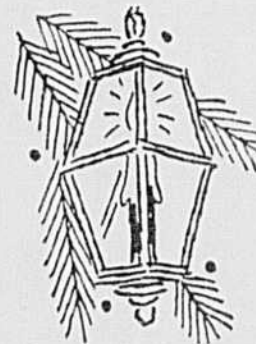
à tout (charité) — Spectateurs dans l'Eglise (les laïcs dans l'Eglise) — Au p'tit bal du samedi soir (danses et salles de danse) — Pour des veillées du tonnerre (comment s'amuser entre jeunes) — Loisirs et danse — La bourse et la vie (problèmes de l'argent chez les jeunes).

"Tu veux vivre pleinement ta jeunesse, tu rêves d'un avenir solide... mais tu as un lot de questions et de problèmes qui restent sans solution... Voici donc pour toi une invitation qui tombe à point: les Cours d'Education Populaire." C'est ce que dit le feuillet publicitaire de la JRC, qui mettra cet hiver ces cours en branle dans tous les diocèses, qui à leur tour se répandront dans les paroisses. Ce qui vous a manqué chez vous ou à l'école, ces "pourquoi" ces "comment" qui tournent dans votre tête, tout cela peut être grandement amélioré. Pensez-y... et surveillez l'annonce prochaine de ces cours dans votre paroisse.

GRAPHO-ANALYSE

par LOUISE

Voulez-vous savoir ce que révèle votre écriture? Adressez à LOUISE, grapho-analyste, a.s de "La Terre de Chez Nous", 515, rue Viger, Montréal, une page de votre composition, lettre ou autre sur papier non ligné. Spécifiez bien votre âge et votre sexe. Joignez à cette demande le montant de 50 cents et une analyse sommaire de caractère révélée par votre écriture sera publiée dans ce journal. Les personnes qui désirent une analyse personnelle et plus détaillée n'ont qu'à inclure la somme de \$1; dans ce cas LOUISE répondra directement à l'adresse de l'envoyeur.



CHANTE JEUNESSE, au seuil de cette nouvelle année! Chante la joie, l'espoir et la paix! Chante l'amour de Celui qui vient de naître, pour apporter la lumière au monde.

Le trousseau de la mariée

Celles qui songent à échanger leur titre de demoiselle pour celui de "Madame" désirent, à bon droit, savoir de quoi composer leur trousseau. Je suggère aux fiancées, ainsi qu'à celles qui pensent au mariage, de découper cet article, qui leur sera utile en temps et lieu.

Chambre: 4 à 6 draps par lit, 2 couvertures de laine par lit, 2 couvre-lits, 2 couvre-matelas par lit, 2 taies d'oreiller par oreiller, 1 ou 2 oreillers par lit, au choix.

Salle de bain: 6 grandes serviettes de bain, 6 moyennes serviettes, 12 débarbouillettes, 6 serviettes d'invités, de fantaisie (brodées ou avec appliques, etc.), 2 descentes de bain (avec couvre-siège).

Cuisine: 12 linges à vaisselle, 6 essuie-mains, 6 poignées, 6 sous-plats, 4 tabliers, au moins un livre de recettes.

Lingerie de table: 2 nappes à thé avec serviettes assorties, 4 à 6 petites nappes d'usage courant, pour la cuisine, 2 nappes de grand diner, avec serviettes assorties, 2 ensembles de napperons.

Vaisselle: 1 service quotidien à 4 couvert, un service d'apparat avec 6 ou 8 couverts, 6 à 8 tasses et soucoupes de fantaisie, accessoires au choix (beurrer, salière et poivrière, assiettes à gâteau, pot à lait, sucrier, etc.)

Verrerie: commencer sa verrerie par 6 articles de chaque ca-

tégorie, en augmentant par la suite: il faut des verres 1) à eau et jus de fruit, grands et petits, 2) à vin, 3) à cocktail, 4) à liqueurs pousse-café, 5) à bière.

Argenterie: commencer par 6 ou 8 couverts: couteaux à diner, fourchettes à viande, fourchettes à dessert, cuillers à thé, cuillers à dessert, cuillers à soupe, fourchettes à salade, couteau à beurre, 1 cuiller à sucre, grandes cuillers, couteaux et fourchettes de service.

Lingerie personnelle: 4 à 6 chemises de nuit, un ensemble chemise de nuit et déshabillé, une robe de chambre, 4 à 6 soutien-gorge, 8 eulottes, 2 gaines, 12 paires de bas, 2 paires de pantoufles.

Robes et costumes: un tailleur de toilette, un tailleur tout-aller, 4 robes de maison, 2 robes d'après-midi, 2 robes de soirée, jupes, blouses, chandails et petites robes tout-aller, 2 paires de souliers de ville et de marche, 1 paire de souliers d'après-midi, 1 paire d'escarpins pour le soir, sacs à main pour l'après-midi et le soir, gants, foulards, chapeaux, 1 manteau pour chaque saison, vêtements pour le sport. Ceci s'ajoute évidemment aux vêtements que l'on possède déjà, mais il faut se défaire des choses trop vieilles ou trop défraîchies.

Pour tous les renseignements concernant l'étiquette du mariage, ainsi que des fiançailles et du baptême, et les renseignements usuels, le livre "L'étiquette du mariage", par Marcelle F. Jacques et Jeanne St-D. Farley, aux Editions de l'Homme, est à recommander.

LES PETITES ANNONCES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum: \$2.00.
 RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives du même texte.
 DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.
 Les petites annonces sont strictement payables d'avance.
 Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:
LES PETITES ANNONCES, "LA TERRE DE CHEZ NOUS"
 515, avenue Viger, Montréal, P.Q. Victor 2-6431

AGENTS DEMANDÉS

BONS REVENUS

VENDANT des vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1934. Echantillons attrayants, se vendant facilement. Plein temps ou partiel. Bonnes commissions, bas prix, complets bonis gratuits. Expérience non requise, excellente opportunité. Écrivez pour échantillons. **DAVENTRY TAILOR S.**, Dépt. T, Casier 3014, Montréal.

TEMPS LIBRE? Venez montrer, bagues, prix du gros. Demandez dépliant gratuits pour apprendre réparation de montres. **4379 ST-HUBERT, MONTREAL.**

DEVENEZ PATRON! Pas d'horloges à polir. Gagnez jusqu'à \$100.00 par semaine en distribuant 200 produits divers: remèdes, articles de toilette, savons, nettoyeurs, insecticides, vaisselle anglaise, cartes de Noël, etc. à des clients établis dans votre voisinage. Écrivez immédiatement à **G. LAURIN, Président - LA CIE - PAULA LIMITEE**, 21 rue St-Paul est, Montréal, P. Qué.

REALISEZ vos ambitions en 1963. Accumulez vite de bons revenus! Servez clientèle établie dans votre voisinage, vendant toniques, vitamines, cosmétiques, nettoyants, broches, produits culinaires etc... Commission générale. **PRODUITS FAMILIEX**, Dépt. D.9, 1600 De Lorimier, Montréal.

AIQUISAGE

CULTIVATEURS, confiez-nous l'aiquisage de vos lames de clipper, vaches, moutons, 50c huile. Aiquisage garanti sur machine Ultra Moderne Spéciale. Nous réparons avec soin les clipper électriques, huile gratuite. **LA MAISON D'AIQUISAGE STEWART**, C.P. 24, Sorel, Qué.

AIQUISONS, réparons lames, clipper, vaches, moutons, 50c huile. Ouvrage garanti retourné 24 heures, donnons l'huile gratis. S'adresser: **STATION D'AIQUISAGE SUNBEAM**, Case Postale 243, Sorel.

MAURICE MORIN, spécialiste aiquisage de lames de toutes marques. \$1.00 le set, coupe garantie pour 30 vaches, réparation de clipper de marque Sunbeam. **RANG 3, ST-BRUNO, Lac St-Jean, Québec.**

AIQUISONS, réparons clipper, vaches, moutons, 50c huile, retourné 24 heures, huile gratis, garanti pour "clipper" votre troupeau. Ouvrage garanti. Adressez: **USINE D'AIQUISAGE PROVINCIALE**, 232 Prince, Sorel.

CONFIEZ-NOUS vos lames de "CLIPPERS". Aiquisage à l'huile. Ouvrage garanti. \$1.00 le set. **EMILE BOLDUC**, Château de Blois, Trois-Rivières.

AIQUISONS lames, clipper, vaches, moutons, 50c huile, réparons tondeuses brisées, lames aiquisées sur machine spéciale. Ouvrage garanti, service 24 heures, huile spéciale gratis. **PROPRIETAIRE D'AIQUISAGE STEWART**, 230, rue Prince, Sorel.

SERVICE D'AIQUISAGE, réparation tondeuse d'animaux, toutes marques, animaux, 75c barbillon, 50c le set plus frais de retour; couteaux, roulettes, hache-viande. Ouvrage garanti, 35 ans d'expérience. Vendez tondeuses seconde main. **LEOPHILE LACASSE**, Cultivateur, St-Gervais, Bellechasse.

AIQUISONS lames, clipper de toutes marques, sur machine automatique diamantée, coupe perfection. Satisfaction garantie. 75c pièce. S'adresser à **JANELLE & FILS**, 77, rue Shooner, Pierre-ville, cté Yamaska, P. Qué.

AIQUISONS réparons clipper, vaches, moutons, 50c huile, ouvrage garanti. Tube huile gratis. Retourné 24 heures. Adressez: **STATION D'AIQUISAGE STEWART**, 230 Prince, Sorel.

ÉDUCATION

COURS DE 4 MOIS PAR CORRESPONDANCE, de la 4e à la 12e année. Diplôme et examens \$4. par mois. Livres fournis gratuitement pour la durée du cours. Écrire pour renseignements. Avis: les prochains cours débuteront le 26 janvier 1963. L'inscription doit être faite avant le 21 janvier. **INSTITUT NERON**, C.P. X1333, Québec, P.Q.

À VENDRE - DIVERS

RAQUETTES neuves pour sucre-rie, \$9.50 la paire. Transport payé par la poste. Payables d'avance par mandat postal. S'adresser à **JOSEPH ROY, C.P. 14, St-Gervais, Cté Bellechasse, Qué.**

SACS

Sacs de sucre et farine, nouveau style, fleuris, unis et blancs, valeur régulière de 0.60 pour 0.30 chacun, 10 sacs assortis pour \$2.75 seulement. Expéditions C.O.D. **ENTREPOS DE LIQUIDATION, La Baie Cté Yamaska.**

MIEL BLANC, 24 1/2 lb. verre, 45.50 — 35 lb. métal 37.50 — Doré 35 lb. 37.00 — Ambré 30 lb. 35.25 — 70 lb. 112.00 — Gâteaux miel blanc \$10.75 caisse de 24. **J.-B. MONTAMBEAULT, Batiscan, Qué.**

RUBANS zoométriques utilisés pour donner le poids des animaux. Prix: 0.50 l'unité. **GERMAIN OUELLETTE**, agronome, Mont-Laurier, (Labelle), Qué.

ELECTRONIQUES

Stereo-Hi-Fi, appareils pour le son. Radios transmetteurs pour amateurs, fanfars, marine, aviation et commerce. Émetteurs-récepteurs. Appareils pour faire l'épreuve. Enregistreurs magnétiques sur ruban et accessoires. Appareils pour télé-communication. Radios F.M. et à transistors. Tubes. Batteries. Outils. Trousses. Caméras. Projecteurs. Pellicules et accessoires. Jumelles. Téléscopes. Microscopes. Aubaines fantastiques. A des prix plus bas que ceux du gros; cette marchandise provient d'une des plus grandes entreprises de vente par correspondance au Canada, en électronique et autres produits scientifiques. Envoyez 25c, et vous recevrez notre catalogue géant, illustrant des milliers d'aubaines, ainsi que des centaines d'item électroniques provenant de surplus d'inventaires, ou usagés. **Etco Electronics, Dept. LT, Case Postale 741, Montréal, Qué.**

FILS - TISSUS - COUPONS

FIL A TISSER 2/16 à 2/8, Naturel 0.80 et 0.90 lb. Jersey blanc, \$16.00 le 100 lb. Jersey pâle, 0.27 lb. foncé, 0.25 lb. Laine et métallique. **G. LEGAULT**, 5960 rue Alphonse, Brossardville, P. Qué.

FIL A COUDRE No 60, 50c le cone de 5,000 verges — canevas raide à ceinture, 1/2 pouce, 6 verges pour 25c — 100 verges pour \$1.00 — dentelle ou ric-rac, 50 verges pour \$1.00 — 1,000 verges assorties \$10.00. Dépt. \$1.00 balance. C.O.D. **MME L. SCHEFFER LIMITEE**, Drummondville, (Montréal, CL. 4-0732).

ENCANS PUBLICS

VENTE de vaches laitières par encan, le vendredi de chaque semaine, à 2 heures p.m., dans les locaux des encans de la **FERME INCORPORÉE**, à St-Pie de Bagot, dans le village. Seront vendues: 40 vaches laitières avec veaux ou devant vêler d'ici quelques jours. La majeure partie de ces vaches sont de race Holstein. Toutes sont d'excellente qualité, elles sont exemptes de mammites. Papiers de brucellose et tuberculose fournis avec chaque achat. Conditions: jusqu'à 36 mois pour payer. Pour information, téléphonez à **PR. 2-2259** ou à **JEAN-GUY TRUDEAU**, Ste-Julie de Verchères, 649-1122. **PAUL BERNARD**, encanteur.

FEMMES, FILLES DEMANDÉES

JEUNE FILLE compétente comme aide domestique dans famille de médecin, 4 enfants dont 2 d'âge scolaire. Chambre privée. Bon salaire. **MME L. PERRÉAULT**, 2407 Victor-Doré, Montréal, FE. 4-0500.

AIDE-MENAGERE, chambre seule, tous les accés électriques, pas de cuisine, 6 enfants (3 à l'école), congé dimanche, \$30.00 par semaine. **ECRIRE** à **MME R. MARTIN**, 2773 Valcourt, Ste-Foy, Québec 10.

AIDE DOMESTIQUE avec expérience et références, pour famille chirurgien, 3 enfants, Chambre privée, téléphone. **DR PAUL A. GAGNON**, 2221 Place Hélène, Bou.16, Cartierville (Montréal) FE. 4-0320.

BONNE avec expérience, références. Chambre privée, télévision, 4 enfants. **MME M. J. BOURGAULT**, 1710 Fleming Road, Ville Mont-Royal (Montréal). Tél. RE. 7-6354.

JEUNE FILLE d'expérience, bon foyer pour personne aimant enfants (4 enfants). Ouvrage général de maison. Salaire \$120.00 par mois. **DONNEZ** votre numéro de téléphone. **ECRIRE** à 6722 Conklin Road, Montréal.

HOMMES DEMANDÉS

DETECTIVES

Devenez détective ou investigateur. Hommes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Écrivez à: **COURS GENERAL D'INVESTIGATION**, Dépt 7, 10790, rue André-Jobin, Montréal 12, P.Q., et recevez gratuitement: "Le LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

MACHINES - OUTILLAGES

LES SYSTEMES à traire **CHOREBOY** sont vendus et entretenus par le **Centre Chore-Boy**, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué., et leurs agents autorisés dans la province.

CHAINES A PNEUS DE TRACTEURS, niveleuses, camions, automobiles — Chaines de camions à moitié du prix régulier. Demandez nos prix. Agents demandés. S.V.P. répondre en anglais si possible. Cultivateurs, achetez vos chaînes directement d'un grossiste et épargnez de l'argent. **JACK WARDELL**, 1371, 3rd Ave., East Owen Sound, Ont.

TRACTEURS usagés avec loader et bucket à neige. Nouveau souffleur **Forano V-500**, hydraulique, 3 points arrière. Chaines à tracteurs, usagés et neufs. S'adresser à: **ROLLAND OUELLETTE**, représentant **David-Brown, New-Holland, Forano, etc.**, 420, boul. Labelle, St-Jamvis, Tels: bureau GE. 8-2683; résidence, 823-8997.

OUTILLAGE pour entretien de chemin d'hiver. Souffleur marque "Richardson". Tracteur Bulldozer "International". Camion International, 5 tonnes, avec pompe et boîte à sable. **ANTONIO LAPORTE**, Agent International, St-Félix de Valois, Cté Joliette, Tél. 2-090, 6942.

LES SERRIS neufs, nouvellement arrivés, \$5.50 chacun — 200 abreuvoirs \$5.75 chacun — éventails complets, 20 pcs., pour étable, \$77.00 chacun. Une quantité de machines usagées, en bon ordre, pour la ferme. Plusieurs épandeurs à fumier, de tous modèles et de toutes grandeurs. Nous acceptons l'argent canadien. **RAYMOND BEDARD**, Boite 98, Champlain, New-York.

POUSSINS - POULETTES

LIGNEES POUR LA PONTE — Races spécialisées. **BABCOCK**, B-300, franchise pour la Province et **Hubbard Comet**. **LIGNEES POUR LA CHAIR** — Vanfress X Pilch X Arbor Acres. Demandez notre catalogue par la visite de notre représentant. **COUVOIR VAUDREUIL ENRG.**, Gaston Ringuel, prop. C.P. 400, Dorion, P. Qué.

POULETTES, poussins mélanges ou cochets. Pour la ponte: la poulette **Shaver Starcross 288**, Races à deux fins: **Light Sussex, P.R.B.** etc. Pour la chair: **Arbor Acre**. **COUVOIR DE PONT VIAU**, 25, Boul. des Laurentides, Pont-Viau, Montréal 40, P.Q. Tél. MONTcaim 9-3656.

CHAPONS

Chapons **Rock Blanc** de Pilch, première génération — âgés de 4 semaines, 43c chacun. Autres races lourdes, 40c chacun. Méthodes chirurgicales employées. Commandez tôt, \$1.00 comptant, balance C.O.D. **GODDARD CHICK HATCHERIES**, Chatham, Ontario.

NOS MEILLEURES POULETTES pour la plus grande production d'œufs, les **Casimian hi-cash**. Elles sont de formidables ponduses de gros œufs blancs. **Tweedle 400, Tweedle 401, Grises de Californie X Leghorn Blanches**. Nos meilleures ponduses d'œufs bruns, les poulettes **Light Sussex X Rouges, Rouges X Light Sussex, Rouges X Rock Barrés**; aussi disponibles toutes autres races populaires, à deux fins et poussins de grill, poulettes plus âgées. Catalogue. **TWEEDLE CHICK HATCHERIES LIMITED**, Fergus, Ontario.

POUSSINS pour la ponte, bonne viabilité et grosseur d'œufs. Poulettes légères \$27.95, poulettes lourdes \$22.90, cochets lourds \$2.90. Poulettes démarrées. Commandez tôt et obtenez escompte. Écrivez pour notre liste de prix complète. **GALT CHICK DEPOT**, Galt, Ont.

SPECIAL: POULETTES DEMARREES

Les plus anciennes races à ponte du Canada. Poulettes **Criss Cross** Leghorn de Hansen, **Rouges X Leghorn**, **Minorque X Leghorn**, **Rock Barré, Rouges X Rock, Rock Blanc** de Pilch, **Light Sussex, Rouges X Sussex** et **Rouges de Rhode Island**. Âgées de 4 semaines, \$50.00 le cent, - 6 semaines, \$60.00 le cent, - 8 semaines, \$60.00 le cent, - 4 semaines, 40c chacun - cochets de 4 semaines, 30c chacun. Livraison en vie 100% garantie. \$1.00 comptant, balance C.O.D. **KENT STARTED CHICKS**, Chatham, Ontario.

ON DEMANDE

NOUS achetons les animaux morts ou vivants et nous offrons un bon prix. Nous allons chercher les animaux à 30 ou 35 milles de St-Hyacinthe. Appeler charges renversées à **Province 3-2939**. **A. PICARD ENRG**, Entre-pôt dans le 4e rang Sainte-Rosalie, Saint-Hyacinthe.

VENTE ET ACHAT

De bons seaux à sève d'aluminium de seconde main. Vendeur autorisé des évaporateurs "Lightning" de Small Brothers et accessoires d'établiers. S'adresser à: **H. O. BERNIER**, St-Marcel, Cté L'Islet, P. Qué.

REMÈDES

SOUFFREZ-VOUS D'HERNIE? Soulagement et confort. Pas de courroie-élastique. Pas d'acier. Écrire à: **SMITH Manufacturing Co.**, Dépt. 200, PB Preston, Ontario.

Vous avez tout essayé sans succès. Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? — Pour \$1.00 nous vous expédierons par la poste 5 paquets d'une once de grains de céleri indien (quantité suffisante pour un mois) avec les directions complètes en français sur chaque paquet. **LES SEMENCES LAVAL**, 450 boul. Labelle, Champey, Montréal 40.

TERRES À VENDRE

PETITE FERME située près de Drummondville. Prix \$300.00 conditions \$10.00 comptant, balance \$5.00 par mois sans intérêt. Écrivez à **SENNEVILLE RANCH**, La Baie, comté Yamaska, Québec.

A VENDRE ferme avicole, région de Montréal - 200,000 lb de viande par année, partie abattue et vendue sur place - \$23,000 comptant. **CASE 74, 515, avenue Viger, Montréal 24, Qué.**

TERRES et commerces à vendre. Pour renseignements, écrire aux **IMMEUBLES DION, L'ANGE-GARDIEN**, comté de Rouville, P.Q.

TERRE à vendre dans les Cantons de l'Est, 242 acres, S'adresser: **EMILE GROZE**, 18, 298me Avenue, St-Eustache, P.Q. 4-5210.

TERRES DEMANDÉES

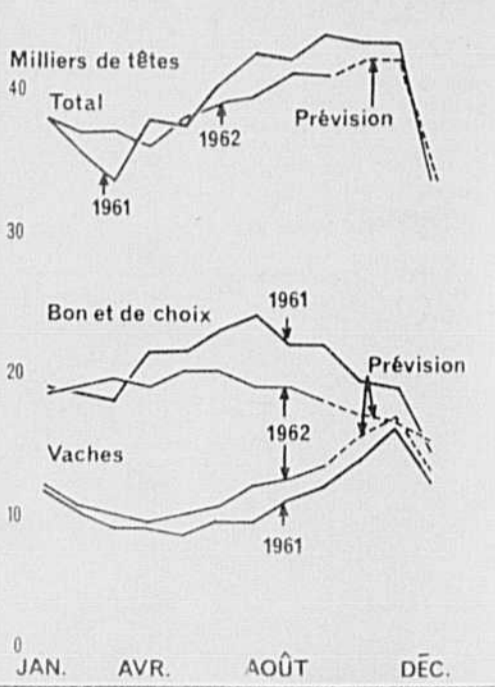
TERRE A BOIS demandée, environ 100 milles de Montréal. **ECRIRE** et donner détails à **G. LAMARRE**, 1961 Ontario est, Montréal.

Pas de journal la semaine prochaine!

Solution des mots croisés de la page 11

G	E	N	E	R	E	S	E	S	E	T
A	V	I	R	O	N	O	V	I	D	E
T	E	T	U	T	I	L	E	S	E	T
E	N	R	A	G	E	R	A	O	I	E
R	E	I	N	E	R	I	A	N	T	E
A	M	E	S	A	I	R	S	E		
S	E	R	E	N	I	T	E	A	R	A
N	E	A	G	E	A	H	A	N		
A	T	B	R	U	A	L	I	T	E	
A	H	O	R	A	I	R	E	I	R	
A	A	S	E	D	O	N	L	O	T	
C	H	L	O	R	E	O	V	I	N	F

BESTIAUX: ABATTAGES INSPECTÉS-CANADA (MOYENNE PAR SEMAINE)



"Comment on abrutit les parents"

Celui qui regarde régulièrement la télévision, ne peut que constater un fait particulièrement révélateur. On accorde en général plus de soins aux émissions pour enfants qu'aux programmes de divertissement des adultes.

Comparez la "Boîte à surprises" du canal 2 à "Adam ou Eve" du canal 10, et demandez-vous laquelle de ces deux émissions est la plus enfantine. A la "Boîte à surprises", les pitiétés des excellents clowns Bim et Sal, les finesesses d'un Paul Buissonneau en Picolo, la chaleur et le charme d'une Pauline Julien en Soledad, tout cela est rafraichissant, sain, constructif. Nos enfants y apprennent à apprécier la finesse, la subtilité. On sent que chacune des émissions est pensée, qu'il y a une équipe en arrière. J'aimerais assez que de temps en temps on donne les noms de ces merveilleux créateurs anonymes.

Tandis qu'à "Adam ou Eve", mon Dieu que c'est triste! Je sais bien qu'un très grand nombre de parents raisonnables s'abrutissent devant ce chef-d'oeuvre de bêtise. Réveillons-nous avant qu'il ne soit trop tard et que nos enfants nous fassent comprendre à quel point nous sommes passifs.

Quelques exemples extraits du plus récent chef-d'oeuvre de l'entreprise privée. Jean LaJeunesse demande à un concurrent: "Essayez, s.v.p. de flirter avec ma femme, votre femme en fera autant avec moi". Il faut voir les résultats de ces flirts: des grimaces et des ties. Ou encore: "Chantez un air d'opéra pour faire sortir votre femme de la salle de bain." Le pauvre concurrent, qui ne différencie pas le mi du sol, se tord de rire comme un enfant qui a oublié sa récitation. Jean et Jeannette trépigment, crient. La salle reste le plus souvent amorphe, comme tout

bon auditoire flasque qui se respecte.

Faut-il en conclure que l'on considère le cas des adultes désespéré? Alors on se tourne vers les enfants, les seuls récupérables. Le commanditaire d'"Adam", ce monument à notre bêtise collective, ne pouvait être autre chose que cette trouvaille ineffable: les monologues de Mme Blancheville! Que voilà des partenaires bien assortis!

Lorsque le canal 10 entreprend son propre éloge, il ne nous cache rien de ses buts véritables: "Le 10 donne à l'auditeur ce que l'auditeur demande." Mon Dieu que nous sommes donc sales et constipés pour avoir autant besoin de savons et de laxatifs! Avez-vous remarqué que plus une émission est plate et abrutissante, plus le commanditaire est ronflant et gigantesque? Ceux qui voudraient voir l'entreprise privée grignoter encore d'avantage le terrain du réseau de l'Etat songent avant tout à la rondeur du porte-feuille. L'épaisseur du cerveau de l'auditeur leur importe très peu. Bien sûr il y a des émissions valables sur les ondes des postes privés, mais encore là elles ne peuvent se défendre trop souvent d'un petit relent de mercantilisme et de démagogie. Quels que soient les griefs mêmes justifiés que l'on puisse entretenir contre Radio Canada, il faut admettre que cette société place plus haut le respect des véritables valeurs humaines.

Dans la querelle qui oppose présentement Radio Canada et les entreprises privées, les associations professionnelles rurales devraient faire peser le

Attitude bien vue

Plus récemment encore, le nouveau président du Conseil M. J.M. Hartwick, mettait le gouvernement fédéral en garde contre un "abandon prématuré de la subvention de 12 cents la livre de beurre au détail, en vigueur depuis le 1er mai 1962. J'affirme, continuait-il, qu'il existe de bonnes raisons de donner à cette mesure la chance de prouver véritablement son efficacité avant de saborder une telle "politique". L'éventualité d'un équilibre production-consommation au cours de l'an prochain (1963) devrait inciter le gouvernement à user de prudence et prévenir toute action prématurée qui se traduirait par un nouveau recul de la consommation du beurre".

Un peu plus loin, M. Hartwick ajoutait: "Il y a des années qu'on parle d'inaugurer un régime pratique de distribution du lait dans les écoles. C'est là un autre aspect où l'action gouvernementale pourrait s'avérer constructive".

Autant de propos qu'on croirait dégagés d'un discours prononcé par le président de l'Association canadienne des fermiers laitiers du Canada. Propos encourageants! "Politique de la main tendue" que les producteurs voient d'un bon oeil! Puisse-t-elle se maintenir, voire s'affirmer davantage, pendant l'année 1963! C'est l'un des vœux que nous nous permettons d'exprimer, main tendue, pour vous souhaiter à tous une "bonne et heureuse année!"

pois de leur influence avant que les géants savonneux et les puissants détersifs aient tout lavé ce qui reste d'intelligence au réseau d'Etat.

Que 1963 nous voit tous plus vigilants à garder au moins ce que nous avons acquis.

Marie-Stéphane

1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
11													
12													

(Tous droits réservés)

HORIZONTALEMENT

- 1—Libérales.
- 2—Rame d'embarcation.— Poète latin auteur des Métamorphoses.
- 3—Tesson. — Qui rendent service.
- 4—Sera furieux. — Personne sotté.
- 5—La seconde pièce du jeu des échecs. — Qui annoncent de la gaieté.
- 6—Habitants. — Expressions des traits.
- 7—Calme, tranquillité. — Gros perroquet.
- 8—Négation. — Durée ordinaire de la vie. — Cri de fatigue.
- 9—Prép. latine. — Femme du fils. — Forcé à garder le lit.
- 10—Tableau indiquant les heures de départ et d'arrivée des trains. — Term. d'infinitif.
- 11—Fleuve côtier de France. — Ventre rebondi. — Règle obligatoire.
- 12—Corps simple de couleur jaune verdâtre, d'une odeur sulfocante. — Qui concerne les moutons.

VERTICALEMENT

- 1—Endommageras, détérioreras. — Liqueur spiritueuse, tirée du riz fermenté.
- 2—Incident remarquable. — Interjection.
- 3—Lieu d'où l'on retire le nitre.
- 4—Term. d'infinitif. — Très petit golfe. — Mal insignifiant.
- 5—Qui a la couleur des coque-lits. — Faire connaître par un récit.
- 6—Greffe. — Provision d'eau douce pour un navire.
- 7—Met en colère. — Fille d'Inachos.
- 8—Qui appartient au soleil. — Fleuve de Toscane.
- 9—La première femme. — Le premier dans son genre. — Bière anglaise.
- 10—Genre d'ombellifères à propriétés stimulantes. — Interj. qui exprime une douleur physique. — Mesure itinéraire chinoise.
- 11—Action de répéter.
- 12—Crânes. — Faute grossière.

(Voir solution en page 10)

Films à l'affiche de la TV du 30 décembre 1962 au 6 janvier 1963

- MONTREAL, Canal 2 (CBFT)**
- OTTAWA, Canal 9 (CBOFT)**
- MONCTON, Canal 11 (CBAFT)**
- ROUYN-NORANDA, Canal 4 (CKRN-TV)**

JEUDI, 3 janvier
1h.00 — LA COURONNE DE FER
Italien. 1941. Drame historique avec Gino Cervi et Louisa Ferida. Film fantastique, plein de détails, mais qui dénote un tempérament extraordinaire. Très belles images. Poésie. Loyauté, esprit chevaleresque. Adultes et adolescents.
1h.00 — LE TROISIEME HOMME
Britannique. 1949. Drame policier et psychologique de Carol Reed avec Joseph Cotten et Alida Valli. Scénario très bien construit. Réalisation très brillante. Adultes.

VENDREDI, 4 janvier
8h.30 — LE MONDE A TREMBLE
Allemand. 1958. Drame avec Horst Buchholz et Marlin Held. Mise en scène sobre. Sens dramatique accentué. Bonne interprétation. Peut faire réfléchir. Adultes et adolescents.
11h.00 — C'EST ARRIVE DEMAIN
Américain. 1944. Comédie humoristique de René Clair avec Dick Powell et Linda Darnell. Fantaisie, humour, entrain. Du René Clair quoi! Adultes et adolescents.
SAMEDI, 5 janvier
2h.00 — NORMANDY-NIEMEN
Franco-anglais. 1959. Film de guerre avec Pierre Trabaud et Roland Ménard. Valeur documentaire. Style sobre. Tension dramatique. Bonne interprétation. Solidarité. Adultes et adolescents.
11h.15 — LE GENERAL DELLA ROVERE
Italien. 1959. Drame psychologique de Roberto Rossellini avec Vittorio De Sica et Hannes Messemer. Film remarquable, centré sur l'étude d'un personnage bouleversant de vérité. Réalisme et sobriété. Bonne reconstitution d'époque. Souci du détail. De Sica extraordinaire. Oeuvre profondément humaine, la tendance nettement positive. Scènes délicates. Sujet pour adultes. A voir.

jou. Comédie inégale. Réalisation très moyenne. Adultes et adolescents.
3h.30 — BARNABE
Français. 1933. Comédie avec Fernandel et Fernand Toutain. Ensemble superficiel. Fernandel accapare la scène. Libertés dans le dialogue. Adultes.
8h.00 — SURPRISE CAMPING
Américain. 1938. Comédie avec Judy Garland et Freddie Bartholomew. Amusant et plein de détails charmants. Tous.
11h.10 — LA MARIÉE EST TROP BELLE
Français. 1956. Comédie de Pierre Gaspard-Huit avec Brigitte Bardot et Louis Jourdan. Comédie originale et assez bien réalisée. Bonne interprétation, sauf celle de Brigitte Bardot. Allures et situations risquées. Amour libre. Déplaisant simulacre de mariage. Adultes, des réserves.

LUNDI, 31 décembre
2h.45 — LE DESTIN FABULEUX DE DESIREE CLARY
Français. 1942. Fantaisie historique de Sacha Guitry avec l'auteur, Jean-Louis Barrault et Gabriel Morlay. Présentation originale où on reconnaît l'esprit de Sacha Guitry. Mise en scène assez luxueuse pour l'époque. Interprétation excellente. Sujet pour adultes.
12h.15 — PARIS PALACE HOTEL
Franco-italien. 1946. Comédie de Henri Verneuil avec Charles Boyer et Françoise Arnoul. Comédie alerte, pleine de verve et de fantaisie. Des longueurs. Certaines situations délucates. Adultes.

que avec Nathalie Nattier et Robert Dhéry. Idée originale. Ensemble incohérent et peu drôle. Quelques gags bien venus. Interprétation inégale. Tentative de suicide. Propos légers. Adultes, des réserves.
11h.10 — MON CURE CHEZ LES PAUVRES
Français. 1956. Comédie satirique de Henri Diamant-Berger avec Yves Deniaud et Arletty. Divertissement sans prétention, bien enlevé, vivant et gai. Réalisation inégale. Très bonne interprétation. Situations d'un goût douteux. Propos lestes. Adultes.

JEUDI, 3 janvier
2h.45 — MARIA MORENA
Espagnol. 1952. Mélodrame avec Paquita Rico et Jose Monpín. Histoire mince et naïve. Danses et chants espagnols d'un certain intérêt. Réalisation et interprétation quelconques. Esprit de justice. Adultes et adolescents.
8h.30 — LA RIVALE
Italien. 1956. Drame avec Gérard Landry et Maria Mauban. Sans prétention. Scénario banal. Légèreté. Vengeance. Adultes.
11h.10 — BOITE DE NUIT
Français. 1950. Drame policier avec Claudine Dupuis et Pierrez Louis. Mélodramatique, ennuyeuse et pauvrement réalisée. Interprétation sans conviction. Moeurs dissolues. Film de mauvais goût. Adultes, des réserves.

VENDREDI, 4 janvier
2h.45 — HEIDI
Suisse. Conte simple et charmant. Beaux paysages de montagnes. Interprétation juste et sensible. Film tonique. Tous. A voir.
11h.10 — INVESTIGATIONS CRIMINELLES
Américain. 1952. Film policier avec Edward G. Robinson et Paulette Goddard. Scénario bien construit. Personnages attachants et vivants. Réalisation soignée. Jeu plein de naturel. Tendances positives. Milieux interlopes. Adultes.

Mankiewicz. Réalisation de qualité. Récit trop violemment réalistes. Adultes, des réserves.
11h.10 — NAPOLEON
Français. 1955. Film historique de Sacha Guitry avec Daniel Gélin et Raymond Pellegrin. Production grandiose. Excellente photographie. Interprétation de grande classe. Liberté dans le dialogue. Adultes.

SHERBROOKE, Canal 7 (CHLT-TV)

DIMANCHE, 30 décembre
11h.15 — CARMEN
Français. 1942. Comédie dramatique de Christian Jaque avec Viviane Romance et Jean Marais. Mise en scène imposante. Trop de recherche et de virtuosité. Amour fataliste. Dialogue assez libre. Adultes, des réserves.

MARDI, 1er janvier
11h.30 — LE SACRIFICE DE LAETIZIA
Italien. 1956. Drame avec Anna Magnani et Eleonora Rossi Drago. Historique d'un certain intérêt, mais trôlant le mélodrame. Très bonne interprétation d'Anna Magnani. Courage et dépassement de soi. Adultes.

MERCREDI, 2 janvier
11h.30 — LA LOI DU FAR-WEST
Américain. 1943. Western avec Claire Trevor et Barry Sullivan. Rouages conventionnels d'une intrigue assez mélodramatique. Ensemble malgré tout attachant. Adultes et adolescents.

TROIS-RIVIÈRES, Canal 13 (CKTM-TV)

LUNDI, 31 décembre
12h.50 — RIRES AU PARADIS
Britannique. 1951. Comédie avec Alastair Sim et Fay Compton. Comédie agréable et pleine d'humour. Mise en scène alerte. Bonne interprétation. L'argent ne fait pas le bonheur. Adultes et adolescents.

MARDI, 1er janvier
12h.50 — AMOUR EN CROISIÈRE
Américain. 1947. Comédie musicale avec George Brent et Jane Powell. Film distrayant, réalisé correctement. Belles exhibitions de chant et de danse. Interprétation agréable. Adultes et adolescents.

MERCREDI, 2 janvier
12h.50 — BUFFALO BILL
Américain. 1944. Film d'aventures avec Joel McCrea et Maureen O'Hara. Film à grand spectacle: chevauchées, poursuites. Héros indomptables... etc. Bonnements exprimés: courage, fidélité conjugale, esprit de travail ne interprétation. Très bons sens de discipline. Tous.

JEUDI, 3 janvier
12h.50 — C'ÉTAIENT DES HOMMES
Américain. 1949. Documentaire romancé avec Marlon Brando et Teresa Wright. Style dépouillé, parfois rigoureux. Très émouvant. Interprétation excellente. Ensemble tonique. Adultes et adolescents.

VENDREDI, 4 janvier
12h.50 — LES PIRATES DES SEPT MERS
Américain. 1953. Film d'aventures avec John Payne et Donna Reed. Beaucoup de mouvement et d'entrain. Réalisation honnête. Violences. Attitudes et toilettes aguichantes. Adultes.

8h.30 — LE MONRE A TREMBLE
(voir plus haut, canal 2, vendredi 4 janvier, 8h.30)

11h.30 — MARCHAND D'ILLUSIONS
Américain. 1947. Comédie satirique avec Clark Gable et Deborah Kerr. Amusante satire. Réalisation assez conventionnelle. Interprétation inégale. Un Don Juan rendu sympathique. Situations et comportements répréhensibles. Adultes, des réserves.

MONTREAL, Canal 10 (CFTM-TV)

DIMANCHE, 30 décembre
2h.00 — HISTOIRE DE FOUS
Américain. 1941. Comédie avec Carole Landis et Adolphe Men-

MERCREDI, 2 janvier
2h.45 — LE CHATEAU DE LA DERNIERE CHANCE
Français. 1946. Comédie loufo-

SAMEDI, 5 janvier
2h.00 — L'AFFRANCHI
Italien. 1954. Mélodrame avec Elisa Cegani et Fausto Tozzi. Toutes les ficelles du genre. Réalisation convenable. Interprétation sans conviction. Liaison. Adultes, des réserves.
8h.00 — QUELQUE PART DANS LA NUIT
Américain. 1945. Drame psychologique et policier de Joseph

avec Joan Crawford et Zachary Scott. Film banal, terne et sans rythme. Ensemble artificiel. Bonne interprétation. Peinture d'un monde peu reluisant, malhonnête et criminel. Adultes, des réserves.

VENDREDI, 4 janvier
8h.30 — LE MONDE A TREMBLE
(voir plus haut, canal 2, vendredi 4 janvier, 8h.30)

SAMEDI, 5 janvier
2h.00 — NORMANDY-NIEMEN
(voir plus haut, canal 2, samedi 5 janvier, 2h.)

11h.30 — BOULEVARD DES PASSIONS
Américain. 1949. Mélodrame avec Joan Crawford et Zachary Scott. Film banal, terne et sans rythme. Ensemble artificiel. Bonne interprétation. Peinture d'un monde peu reluisant, malhonnête et criminel. Adultes, des réserves.

LA REVUE DES MARCHÉS

Les 17, 18, 19 décembre 1962

MARCHE DE L'OUEST
PORCS

Lundi, les porcs se sont vendus 15 cents plus cher que la semaine précédente, mais ont subi une baisse de \$1.25 à \$1.50 mardi. Les truies sont demeurées stables.

Catégorie "A"
Lundi \$30.25-\$30.75
Mardi \$29.00-\$29.25
Truies \$21.00-\$22.00

MARCHE DE L'EST
PORCS

Les porcs se sont vendus \$1.25 de moins que la semaine précédente. Les truies étaient \$1.00 moins cher.

Catégorie "A"
45 à \$28.75
158 à \$28.75
314 à \$28.25 plus .80 ch.
Truies \$19.00-\$21.00
D'autres \$19.00 plus .80 ch.

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Ministère provincial de l'agriculture, service de l'horticulture, division de l'inspection, 306 est, rue Craig, Montréal.

Légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Ministère provincial de l'agriculture, service de l'horticulture, division de l'inspection, 306 est, rue Craig, Montréal.
Lundi, 24 décembre 1962

POMMES: McIntosh, belles, 1.25-1.50, à cuire .90-1.00, entre-

pôts froids 1.50-1.75, en rangées 2.50-2.75, fameuses 1.25, cortland 1.50 le minot.

BETTERAVES: 1.40-1.50 les 50 lb.

CAROTTES: 1.50-1.60 les 50 lb. 2.50-2.75 cellos de 50 lb.

CHOUX: 2.25-2.50 le cageot ou le sac de 50 lb., rouges ou savoie 1.75-2.00 la doz.

CHOUX CHINOIS: 1.75 le cageot.

NAVETS: 1.50; no 2, 1.25 les 50 lb.

OIGNONS: jaunes 1.90-2.00; gros 2.25; rouges 2.00 les 50 lb.

PANAI: 1.75 cellos de 24 oz. 2.50-3.00 le minot, 1.25-1.50 le 1/2 minot.

POIREAUX: .90-1.00, petits, 0.50-0.75 la doz.

SARRIETTE: .50e la doz de pqt.

Pommes de terre

Lundi, 24 décembre 1962, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail, pour les pommes de terre, étaient les suivants:

Québec	75 lb	1.25-1.50
Québec	50 lb	0.90
I.P.E.	75 lb	1.85-2.00
I.P.E.	10 lb	0.35
N.-B.	75 lb	1.50-1.65
N.-B.	50 lb	1.00-1.10
N.-B.	10 lb	0.26
E.-U., sucrées	minot	5.00

Beurre, fromage, lait en poudre

Vendredi, le 21 décembre, 1962, sur le marché de Montréal, le prix du beurre s'établissait à 52c 93 pts et 51c 92 pts admissible, 51c non admissible, pour le beurre frais pasteurisé, Canada, première qualité. Le fromage blanc du Québec se vendait 33 1/2c., coloré 33 1/2c., prix de remise, paraffiné, F.O.B. Montréal.

Prix payés jeudi, le 20 décembre

Le lait en poudre pulvérisé, No 1, se vendait en sacs 7 1/4c. à 10c., 8 1/4c à 9c le cylindre.

Lait en poudre, consommation animale 7 1/4c à 7 1/2c.

Poudre de lait de beurre 7 1/4c.

Poudre de petit lait 4 1/4c à 4.40c.

A cause de la période des fêtes, il nous a été impossible d'obtenir d'autres prix que ceux apparaissant plus haut. Nos excuses et joyeuses fêtes à nos lecteurs!

(LA REDACTION)

Noël d'autrefois dans les chantiers du St-Maurice

Le train, l'automobile, les routes parfaitement entretenues et l'avion, dans certains cas, ont singulièrement réduit les distances et facilité les déplacements. Mais il fut un temps, qui n'est d'ailleurs pas tellement lointain, où les voyages pendant l'hiver avaient quelque chose d'héroïque et demandaient du courage et de l'endurance. C'était le cas dans la vallée du St-Maurice ou, jusque vers 1925, alors qu'on ouvrit la route de La Tuque, les communications étaient difficiles. Mais on était vaillant et, dans un de ses livres fameux, Louis Fréchette nous conte l'histoire de deux gars de chantiers qui avaient voyagé près de 70 milles à pied pour aller fêter la Noël aux Trois-Rivières!

Aujourd'hui encore, dans des villages comme St-Jacques-des-Filles, St-Tite, St-Séverin et même à Grand'Mère ou Shawinigan Falls, on rencontre des "anciens" qui avaient 20 ans ou presque à l'époque héroïque des forêts mauriciennes, et qui ont gardé la tête pleine d'histoires et de souvenirs pittoresques.

En Mauricie, les premiers camps forestiers modernes et confortables furent ceux de Jean Crête, mais une vingtaine d'années auparavant, vers 1910-1915, les camps les plus minables d'aujourd'hui auraient fait figure de palais... Il est vrai qu'alors, les chevaux étaient mieux logés que les hommes. En plus des conditions de travail extrêmement pénibles, les "bûcheux" souffraient plus qu'aujourd'hui de l'isolement. Les caravanes partaient généralement vers la mi-octobre; d'autres suivaient à la fin de novembre ou dans les premiers jours de décembre, quand les

glaces étaient prises. Dans la très grande majorité des cas, il n'était pas question de rentrer chez soi pour les fêtes. Avant l'apparition des chalands à cordelle sur le St-Maurice, on montait à pied dans les chantiers, mais les gens qui venaient des Trois-Rivières se déplaçaient souvent en voiture jusqu'aux Piles et même jusqu'à St-Roch de Mékinac. De là, jour après jour, les caravanes s'étiraient en empruntant de mauvais chemins ou tout bonnement la glace vive de la rivière, vers les terrains de coupe situés sur la Mattawin, la Vermillon, la Croche, etc.

Avec le temps, le "cook" des chantiers d'autrefois est devenu une sorte de figure légendaire. A l'époque des fêtes, il tâchait de se surpasser, et les hommes ne s'en plaignaient pas. En fin de compte, le "cook" avait peut-être la meilleure part. Il était au chaud; on ne lui demandait pas d'avoir été cuisinier dans un grand hôtel de Londres ou de New-York... D'ordinaire, toute la science du "cook" se résumait à savoir faire le pain, à réussir les "beans" et à cuire la soupe aux pois de tous les jours. Vêtu d'un sac à sel en guise de tablier, utilisant des chaudrons noirs, obligé de chauffer le pétrin où cuisait le pain pour une trentaine d'hommes, le "cook" n'avait rien des allures d'un chef de grand hôtel. A l'époque des fêtes, toutefois, il se surpassait. La plupart des chantiers étaient ravitaillés de bœuf frais, de légumes et de raisins secs pour la circonstance. On faisait alors un succulent ragoût qui n'avait rien du fameux "ragoût en poche" que les bûcherons apportaient de

chez eux enveloppé dans un sac de toile et qu'ils fendaient à la hache au fur et à mesure des besoins... Quelquefois, le "cook" préparait des tartes à la mélasse et les hommes les plus débrouillards découvriraient comme par miracle une ou deux bouteilles de whisky... plus savoureux que le thé sans sucre traditionnel! Ce jour-là comme le dimanche d'ailleurs, le "cook" se levait à 3 ou 4 heures du matin et travaillait fort jusqu'à l'heure du déjeuner. Même s'il n'avait rien de bien sensationnel, le menu de Noël variait un peu de celui de chaque jour et agrémentait cette journée solennelle que l'on passait à conter des histoires, à écrire des lettres et qui se terminait, presque invariablement, par la danse endiablée de quelques bons gigueurs...

J.C.



L'OPINION RURALE...



Protestations d'un créditiste...

Quand ma lettre paraîtra dans "La Terre de Chez Nous" les élections seront chose du passé; je ne sais qui aura gagné, espérons que le bon sens triomphera, quel qu'il soit. Le parti au pouvoir, tout ce que je puis dire, moi créditiste de vers demain, un pèlerin d'un monde meilleur, qui visite les familles dans plusieurs maisons à l'année, je peux dire que l'immense majorité des gens bien pensants (!) est contre toute centralisation, que ce soit en électricité, en écoles, etc; contre toute planification sous tout rapport de tout et de tous par l'Etat et ses bureaucrates, ce que je veux c'est le moyen pour les familles de payer le courant électrique quel qu'en soit le producteur, ce n'est pas la centralisation des écoles aujourd'hui ni leur étatisation demain. Je puis vous dire qu'ici à Saint-Pierre de Broughton on se bat comme des lions contre la centralisation des écoles que les commissaires veulent nous imposer, encouragés par je ne sais quelle puissance occulte; cette bataille a même été connue de toute la province dernièrement à "Droit de cité" où j'ai été interrogé ainsi que monsieur Lionel Vachon, mais on s'est arrangé pour que je ne dise que quelques mots insignifiants (!). Je puis dire que "Droit de cité" commandité par les caisses populaires et l'assurance-vie Desjardins est une farce monumentale, il n'y a que ceux qui veulent le socialisme qui peuvent s'y faire entendre, ainsi que les centralisateurs d'écoles. Pour revenir à Saint-Pierre, malgré les requêtes signées par la majorité des gens on a formé l'école numéro 8 chez monsieur Lionel Vachon l'obligeant à faire charroyer (!) ses enfants, au village; il a refusé et gardé ses cinq enfants d'âge scolaire chez lui; or il y a deux semaines il a reçu une sommation signée de l'inspecteur Robert Raymond et du contrôleur des absences Emile Boulanger d'avoir à envoyer ses enfants au village sinon il sera passible

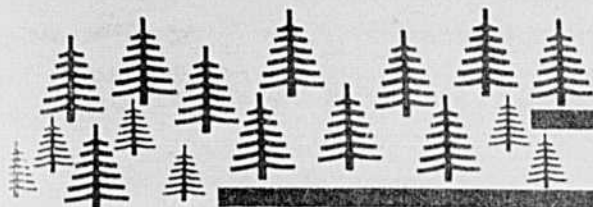
d'amende de \$20 par jour par enfant et de perdre ses allocations familiales; on est révolté de ces menaces et on va se battre jusqu'au bout, on va tous les jours voir si un père et une mère de famille sont maîtres ou non de leurs enfants. Les gens bien pensants (!) sont tous derrière monsieur Vachon et vont l'aider; ce qui est curieux, aucun de nos bons mouvements de Cercles Lacordaire, Saint-Jean-Baptiste, je veux dire les chefs de ces mouvements ne sont pas pour lui, ils seraient bien contents de voir monsieur Vachon faire de la prison (!) et il en fera sûrement s'il le faut pour garder ses droits; je demanderais aux cultivateurs qui comme lui sont pris par la centralisation de se réveiller et de se battre car s'ils continuent à se laisser faire ils se réveilleront un bon matin comme à Cuba (!). Je termine en souhaitant que "La Terre de chez Nous" nous aide contre les centralisateurs.

Léo Paquet
Broughton St.
Beauce

Pensons aux malheureux

En cette fête de Noël et du Nouvel An où tant de joie nous aussi tant de misère se dessineront dans l'histoire du Canada. N'est-il pas possible pour les riches et les grands qui auront de grandes fêtes, de sacrifier quelques verres de boissons délicieuses ou quelques heures de moins dans un club de nuit et de faire servir ce \$5.00 ou \$1.00 économisé pour acheter des cadeaux à certains enfants qui n'auront pas la joie d'être comblés étant économiquement faibles.

Toute souscription reçue et adressée d'ici le 10 janvier 1963 à Bernard Dumont, M.P., St-Vallier, comté Bellechasse, servira à acheter des cadeaux à ces enfants car dans nos comtés ruraux, nous n'avons pas de Club Richelieu ou toute autre société de bienfaisance qui aiderait à sécher des larmes. Merci à l'avance de votre générosité et votre geste vous procurera la satisfaction du devoir accompli.
BERNARD DUMONT, M.P.
Député Bellechasse.



la FORET

Après dix ans d'attente...

Magnifique victoire à la Cie St-Lawrence

A la suite de longues et même laborieuses séances de négociation et de conciliation, une entente est intervenue mardi le 18 au cours de la soirée entre la "St-Lawrence Corpt" et l'U.C.C. du Saguenay, au sujet des conditions de travail des forestiers à l'emploi de cette compagnie à Dolbeau.

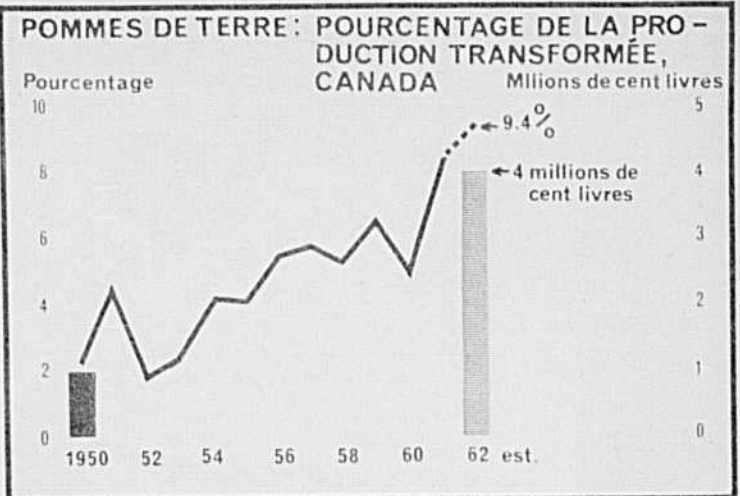
Nous annonçons justement dans le dernier numéro que 98.2% des forestiers en cause s'étaient prononcés en faveur de la grève s'il survenait une rupture définitive dans les pourparlers et les dispositions nécessaires avaient d'ailleurs été prises pour que la grève devienne effective à quelques heures d'avis. L'heureux dénouement a donc évité le recours à cette mesure extrême.

La victoire est d'autant plus appréciable pour l'U.C.C. du Saguenay que son travail avec ce groupe de forestiers, en vue de les faire bénéficier d'une convention collective, remonte à près de 10 ans et a coûté plu-

sieurs milliers de dollars à l'U.C.C. Cette première convention collective pour ce groupe comporte des clauses de sécurité syndicale qui peuvent être citées en exemple dans la plupart des autres cas.

La moyenne d'hommes couverts par cette convention est à peu près de 500. Un estimé sommaire des gains en piastres et cents que représente cette convention les établit à près de \$200,000.00 pour l'année de son application si toutes les autres conditions demeurent à peu près égales, c'est-à-dire par exemple la coupe d'environ 125,000 cordes pour une année dans ces chantiers de la St-Lawrence.

Voici au texte quelques clauses portant principalement sur les item chiffrables de cette fameuse convention, qui soit dit en passant, comporte l'engagement officiel de la "Domtar Newsprint Limited (Division forestière)" qui est en quelque sorte la compagnie-mère engagée dans cette affaire.



Dans Frontenac et Beauce

"Concours d'érablières"

Des concours d'érablières et de terres à bois seront organisés dans les comtés de Frontenac et de Beauce par l'Association forestière des Cantons de l'Est, en collaboration avec le Bureau de Renseignements Forestiers de Beauceville.

Le but de ces concours est de promouvoir chez les propriétaires d'érablières et de terres à bois l'entretien et la conservation des superficies boisées. Le propriétaire intéressé à nettoyer ces terrains boisés s'assure par le fait même une meilleure récolte.

Au nombre des conditions pour participer à ces concours, on signale, entre autres, que le propriétaire ne peut laisser paquer d'animaux dans les terrains concernés, qu'il doit y faire des travaux d'émondage. On mentionne aussi que le terrain doit avoir au moins trois acres. Ces inscriptions seront reçues à partir du 1er janvier

jusqu'au 15 mai. Le candidat devra être membre (\$3.00 par année) de l'Association Forestière des Cantons de l'Est, Inc. A l'occasion de ces concours, on remet des prix en argent et des certificats.

Les formulaires d'application peuvent être obtenus en écrivant à: Association Forestière des Cantons de l'Est Inc., 178 nord, rue Wellington, Suite 105, Sherbrooke; ou: M. Paul-Emile Fortin, I.F.; Bureau de Renseignements Forestiers, Beauceville.

Nomination chez PFIZER

La division agricole de Pfizer Canada annonce la nomination de M. Jack Riordan au poste de gérant régional de l'Ontario - département vétérinaire. Durant les dix dernières années, M. Riordan s'est acquis une expérience considérable dans l'important champ d'action qu'est celui de la santé des bêtes et des volailles.

Secondé par 5 représentants, M. Riordan devient responsable de la vente de la nouvelle série complète de produits vétérinaires Pfizer-Globe dans l'Ontario.

ARTICLE NO 7 — VACANCES — 2% pour moins de 50 jours.
2½% pour 50 jours et plus.

ARTICLE NO 13 — HEURES DE TRAVAIL ET TEMPS SUPPLEMENTAIRE —

Tout temps en sus de 54 heures par semaine devra être payé à temps et demi sur le taux effectivement payé. Excepté pour les draveurs qui seront payés à temps et quart pour les heures en sus de neuf (9) heures par jour et temps et demi après 54 heures.

Appendice "A"

Taux à gage	
Apprentis — handicapés	\$ 1.00
Charpentiers	\$ 1.35
Charpentiers-menuisiers	\$ 1.46
Conducteurs de tracteurs (100 H.P. et plus)	\$ 1.70
Conducteurs auto-neige et tracteurs de moins de 100 H.P.	\$ 1.50
Conducteur de camions a) pulpe	\$ 1.43
b) portage	\$ 1.35
Forgerons	\$ 1.46
Mécaniciens	\$ 1.75
Aides-mécaniciens	\$ 1.50
Hommes de camp	\$11.00 par jour
Hommes d'écurie	\$11.00 par jour
Journaliers — forestiers à salaires et hommes de chemins	\$ 1.25
Homme à tout faire (handy man)	\$ 1.35
Draveurs	\$ 1.20
Chauffeurs de chaloupe	\$ 1.30
Gardiens d'écluse	\$10.00 par jour
Cuisiniers	\$16.00 par jour
Assistants-cuisiniers	\$13.00 par jour
Marmitons	\$10.50 par jour
Shore Boy (homme d'entretien)	\$11.50 par jour

Taux à forfait

- Bois coupé et assemblé — \$6.40 à \$7.40 du cunit
- Bois coupé et débusqué (cheval) — \$7.75 à \$9.25 du cunit
- Bois coupé et débusqué (mécanisé) — \$7.50 à \$9.00 du cunit

Charroiyage à forfait

- | | |
|----------|------------------|
| 1 homme | \$1.25 du cunit. |
| 2 hommes | \$2.50 du cunit. |



Ministère des Terres et Forêts

LA RECOLTE FORESTIERE DECLAREE

Le pourcentage des exploitations agricoles québécoises dotées d'une partie forestière est plus élevé au recensement de 1961 qu'à celui de 1956: 78.6% contre 74.6%. L'étendue moyenne boisée par ferme ayant déclaré une partie forestière est aussi plus grande: 59.8 acres (70.5 arpents) contre 53.3 acres (62.9 arpents). Mais la superficie totale en boisés de fermes est plus faible: 7,033 m.c. contre 7,621 m.c. Cette diminution est principalement attribuable à la perte de l'état de ferme subie pour une raison ou une autre (abandon, vente à des non agriculteurs, changement dans la définition d'une ferme) par un bon nombre d'exploitations agricoles.

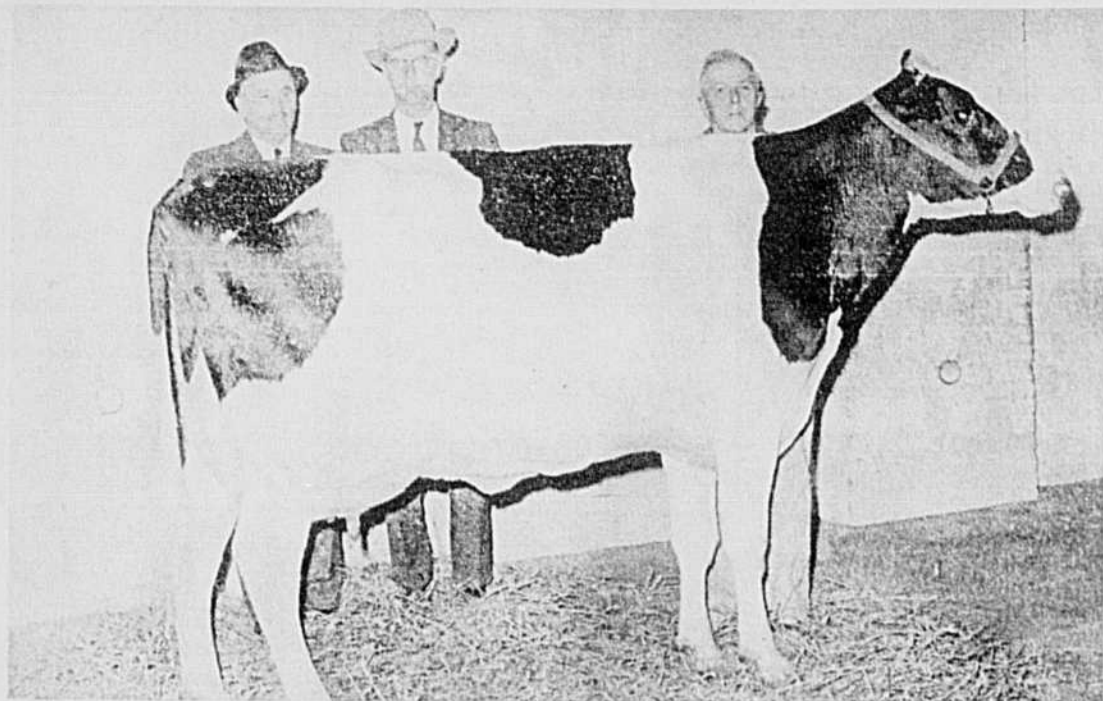
Lors du dernier recensement, 54,870 fermes, sur les 75,284 dotées d'un bois, déclarèrent avoir coupé des produits ligneux dans leurs boisés entre le 1er juin 1960 et le 31 mai 1961. Les principaux produits ainsi coupés sont: des bois de feu et de carbonisation; des bois à pâte; des pieux et perches; des traverses de chemin de fer équarries à la hache; des grumes pour traverses; des grumes de sciage; des grumettes et grumes de déroulage; des billots pour la production de bardeaux, etc.; des poteaux et pilots; des étais de mines et autres bois de mines; des arbres de Noël. Les 54,870 fermes déclarèrent avoir utilisé des produits ligneux coupés dans leurs boisés pour une valeur de \$9,426,556. et d'en avoir vendu pour \$12,871,441., ce qui donne au total \$22,838,231. Plusieurs de ces fermes ont sans doute vendu une coupe de bois. Nous porterons donc le total à \$24,000,000. Comme les 3,749,341 acres boisées appartenant aux fermes qui ont exploité incluent des érablières

en exploitation, il nous faut réduire cette superficie de l'étendue couverte par ces érablières pour pouvoir établir la valeur brute à l'acre de la récolte ligneuse tirée du secteur aménagé en terre à bois. Soustrayons à cet effet 188,000 acres. Nous obtenons ainsi \$6.74. C'est là une faible recette. Une saine gestion forestière permettrait avec le temps d'obtenir le double.

La recette brute s'avère encore plus faible, si nous répartissons la valeur de la récolte ligneuse sur la superficie aménagée en terre à bois tant par les fermes qui n'ont pas exploité que par celles qui ont exploité. Nous trouvons alors une recette brute à l'acre de \$5.76, en tenant compte des ventes de coupes de bois (estimées à \$500,000.) chez les fermes qui n'ont pas exploité. Citons, pour fins de comparaison, la recette brute de \$14.08 l'acre qu'une ferme a tirée en moyenne par année, au cours des 20 dernières années, de sa terre à bois qui est présentement aussi riche qu'elle l'était au début de la période.

Mais des fermes font une récolte de sève d'érable, en plus d'une récolte ligneuse. D'après les chiffres du recensement, 17,282 fermes suspendirent 21,499,191 seaux au printemps de 1961. Le bureau de la statistique de Québec estima à \$9,511,000. la valeur fermière de la production totale de sucre et de sirop d'érable de 1961. Si nous retranchons \$511,000. comme valeur de la production des érablières appartenant à des non agriculteurs, nous trouvons que les fermes dotées d'une partie forestière ont retiré sous toutes formes une somme de \$33,500,000.

Roch DELISLE, I. F.



ELMCROFT INKA JEAN OLLA, premier prix, vache quatre ans en lait et Réserve Grande Championne à l'Exposition Royale d'Hiver de Toronto, fut vendue au prix de \$16,500, le prix le plus élevé de la Vente des Étoiles tenue lors de l'Exposition Royale. L'acheteur fut M. W.K. MacLeod, Disraéli, Qué., représenté par Hermas Lajoie (gauche) et le vendeur fut M. George R. McLaughlin, des Fermes Dunrobin et Elmcroft de Beaverton, Ont., (centre). A droite est photographié M. Harold Jepson, vacher des Fermes Dunrobin et Elmcroft. Olla fut, à deux ans, All-Canadian et All-American en 1960 et en 1961, à l'âge de 3 ans, elle fut également All-Canadian et All-American. Au temps de la vente, elle donnait 112 livres de lait par jour.

SOUVENIRS D'UN AGRONOME



(de 1913 à 1963)
Les Choses et les Gens
par Jean-Charles MAGNAN

Les anciens agronomes furent des vulgarisateurs

C'était quelques mois après la première chute du Pont de Québec et la fondation du "Devoir" par Bourassa. Olivier Asselin, à la sortie de la Chambre, venait de giffler le Premier Ministre Alexandre Taschereau, ce qui valut à l'essailant quelques jours de prison. En politique tout bouillonnait et l'Église croisait le fer avec les pouvoirs publics, en matière d'éducation. L'atmosphère était très agitée; et chacun se tenait sur la brèche.

Ces vicissitudes importaient peu aux premiers agronomes de l'époque. Cherchant à se faire accepter par la population agricole, ils se risquaient à ébranler l'inébranlable, c'est-à-dire la méfiance des agriculteurs envers l'agronomie. Quelle fut donc la tâche des anciens agronomes? Ils recevaient les rares cultivateurs osant pénétrer dans leur modeste bureau. Ce premier contact leur permit de lier connaissance avec l'élite agricole. Nombre de cultivateurs, rapaces et calculateurs, (des Séraphins) requerraient nos services, parce qu'ils étaient gratuits. Certains, plus sceptiques que mal intentionnés, nous sondaient, nous faisaient subir des examens, pour juger de notre compétence pratique en agriculture. Patience, prudence et service, telles furent nos premières armes, pour engager le combat contre les préjugés et la routine.

Notre premier travail, après avoir été accepté par l'élite de la population rurale, en fut un de vulgarisation: transmettre ce que nous savions et faire passer dans la pratique les meilleurs procédés de culture et d'élevage. A cette fin, il fallait vulgariser, c'est-à-dire enseigner. Pour prouver notre utilité, encore assez contestée, nous acceptions d'aider et de renseigner sur place tous les requérants. Peu nombreuses au début les demandes de services se multiplièrent, après nos premiers succès.

Que faisait-on en somme? Lors des visites à domicile, on soignait les vaches malades, (les maladies faciles à guérir...) on châtrait les agneaux, puis on coupait leur longue queue, on baignait les moutons pour détruire sur eux les parasites. Ailleurs, c'était la taille des vergers, la lutte contre les insectes du jardin; on enseignait la mise en conserve des fruits et légumes, etc. Veuillez croire que notre plus spectaculaire prouesse, c'était de faire pondre les poules l'hiver! Entreprise ou machination étonnante, genre de sorcellerie inouïe qui tenait du miracle à cette époque... Tous ces petits succès sur place nous faisaient apprécier. On les chuchotait d'une ferme à l'autre, et notre réputation volait de clocher en clocher!

Des conférences, dans chaque paroisse, complétaient notre enseignement pratique. Au début, les auditoires étaient restreints. Ils augmentèrent à la longue, à cause des rumeurs, sur le piquant et la chaleur des débats, sur les controverses passionnées, entre l'agronome et les interlocuteurs. "Savez-vous labourer, questionnait un mauvais plaisant?" "Qu'entendez-vous par un bon labour, répliquait l'agronome?" Définir est difficile, embêtant parfois. L'interlocuteur confus, bredouillait, s'enfermait, pour demeurer bouche bée, à la grande jouissance de l'auditoire amusé.

Ici et là, on rendait service chez le cultivateur. On organisait des plans de ferme, des rotations, un programme de culture et d'élevage, la tenue d'une simple mais lucide comptabilité. Nous visitions les étables, porcheries et poulaillers, enseignant à bien choisir, à bien loger, à bien nourrir et à vendre avec plus de profit. Des démonstrations pratiques réunissaient aussi des groupes de cultivateurs intéressés. Ainsi, on s'assurait de la confiance des gens, on motivait nos services et notre prestige augmentait. La voie était ouverte et promettait toutes les espérances.

UNE PIERRE dans TON JARDIN

par L. A. ROCHE

Une situation déplorable, qui revient périodiquement, est celle du mauvais écoulement de nos produits agricoles. Cette année la pomme est un exemple frappant. Nous avons, à cause de conditions climatiques favorables, une forte production de pomme, pour ne pas dire une surproduction, terme que je me refuse à employer dans un monde où plus de la moitié des gens crève de faim. En 1962, semblable à 1959 ou à 1954, le Québec a produit plus de pommes que les années passées, plus de 5 millions de minots. Comme aucun des producteurs ne veut perdre sa récolte et comme très peu ont des facilités d'entreposage, tout le monde veut vendre, les prix baissent rapidement et en quelque temps il n'y a même plus moyen de se débarrasser de ses pommes à n'importe quel prix.

Que faire pour remédier à cette situation déplorable, existant dans la plupart des productions végétales, due au fait que ces productions dépendent pour beaucoup sur des conditions de climat qui tombent en dehors de nos méthodes de contrôle?

L'individualisme est probablement à la base de ce mal et seul un effort conjoint des gouvernements, de l'entreprise privée et des producteurs peut résoudre le problème. Comme dans la plupart de ces solutions, il faut que la demande et que le désir de résoudre le problème partent de celui qui en souffre le plus, du producteur, du cultivateur.

Quelques gros pomiculteurs se sont groupés pour former des coopératives d'entreposage ou même dans certains cas d'entreposage et de vente. Quelques-unes de ces coopératives se sont liées par des ententes pour la vente des pommes et ont obtenu de l'Office des marchés agricoles un prix minimum pour la pomme d'exportation. Et comme se plaît souvent à répéter Monsieur Lionel Sorel, notre président, ils ont perdu une partie de leur liberté individuelle pour gagner une liberté collective.

L'entreposage coopératif ou individuel ne peut absorber qu'une partie de notre production toujours croissante car il ne faut pas se cacher le fait, qu'avec les nouvelles plantations nous atteindrons d'ici quelques années une production régulière dépassant 5 millions de minots tous les ans. Il faut donc augmenter notre capacité d'entreposage dans le but de répartir la vente du produit sur une période aussi longue que possible. Il ne faut cependant entreposer que de la pomme de première qualité et disposer de la No 2 et de la domestique d'une autre façon.

La transformation de la pomme est une industrie qui malheureusement n'est pas très développée dans une province comme la nôtre, qui deviendra sous peu la plus grosse productrice de pommes du pays. En plus du jus de pomme et des mélanges de jus, il y a le cidre, le vinaigre, la compote, les compotes et mélanges pour bébés, la pomme tranchée soit déshydratée congelée ou déshydratée par congélation (frozen dry). Il y a certainement aussi de la recherche à faire dans l'utilisation de ces pommes qui ne devraient pas être mises sur le marché à l'état nature, n'étant pas une pomme de toute première qualité. Par une planification au niveau gouvernemental et industriel il y a moyen de développer les industries de transformation de la pomme mais cela ne règlera pas le problème qui existe au niveau du producteur et qui est un écoulement régulier, d'un produit de toute première qualité à l'intérieur d'une réglementation. Pour cela, et j'insiste, une capacité d'entreposage adéquate, une classification uniforme, et une réglementation des prix sont absolument essentielles.

L'entreposage coopératif, en plus d'être moins dispendieux est plus sûr, car il permet le contrôle de la température ou des gaz (entreposage C.A.) par un personnage qualifié, permet surtout une classification uniforme et impartiale. Une union de tous les producteurs dans un plan conjoint est le seul moyen d'établir une réglementation des prix. Dans ce domaine comme dans tous les autres il faut que le cultivateur apprenne à suivre l'exemple de son frère ouvrier qui a lutté durant des années pour un salaire de base et une rémunération juste. Les unions ouvrières ont été leur porte de salut.

Es-tu un de ceux qui sont contre la formation d'un bloc solide de producteurs, capable de lutter contre l'intermédiaire qui prend le gros des profits? Es-tu un de ceux qui jouent le jeu de l'intermédiaire et vendent leur produit aussitôt récolté? Es-tu un de ceux qui "farde" son produit par une vente immédiate sans penser que tu détruis ton marché et celui des autres producteurs? Es-tu un de ceux qui a peur d'un plan conjoint?

Si oui, médite sur sa situation financière, frappe-toi la poitrine et pense qu'il y a beaucoup de ta faute dans la situation actuelle. Ceci est peut-être une autre pierre dans ton jardin.

Es-tu un de ceux qui sont contre la formation d'un bloc solide de producteurs, capable de lutter contre l'intermédiaire qui prend le gros des profits? Es-tu un de ceux qui jouent le jeu de l'intermédiaire et vendent leur produit aussitôt récolté? Es-tu un de ceux qui "farde" son produit par une vente immédiate sans penser que tu détruis ton marché et celui des autres producteurs? Es-tu un de ceux qui a peur d'un plan conjoint?

HURS-ETTE



Machine merveilleuse pour l'élevage du veau de lait. La nourriture se mélange, se réchauffe et se distribue automatiquement. Chaque unité alimente 15 veaux, soit au lait nature ou au lait en poudre.

Bienvenue à la ferme de démonstration
VILLAGE LACADIE
Comté St-Jean

Représentant
Raymond Vaillancourt
Tél. 7-7949

MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
en tous pays
2100, rue Drummond
MONTREAL 25

ACHÉTEZ BIEN

ACHÉTEZ CHEZ VOUS

ACHÉTEZ QUALITÉ

ACHÉTEZ FÉDÉRÉE

LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

1055 OUEST, BOULEVARD CRÉMAZIE, MONTRÉAL



RÉDACTEUR: R. PERREAULT

Quelles sont les dépenses d'exploitation de votre machinerie agricole?

(Suite de la semaine dernière)

Un coût important, et dans la plupart des cas le coût le plus élevé de la machinerie, est un coût variable ou coût d'opération, la main d'oeuvre. Si l'on veut évaluer d'une façon réaliste le coût de la main d'oeuvre, il faut tenir compte des autres possibilités d'emploi de la main d'oeuvre et des salaires et gages pour les autres sources d'emplois. On doit également considérer les effets de l'opportunité de certains travaux. Ainsi, les semences du blé d'Inde au moment voulu représentent une activité plus rémunératrice que le temps employé à réparer les clôtures. Des estimations courantes confirment le fait qu'une charge de \$1.00 à \$1.25 l'heure est réaliste en ce qui concerne les frais d'opération de la machinerie.

Coûts des carburants et de l'huile

Les coûts des carburants et de l'huile sont évidemment des coûts d'opération. Ces coûts sont relativement faciles à calculer. Le cultivateur a une idée générale de la quantité de carburant qu'il utilisera en maintes situations. Le "Nebraska Tractor Test Data" s'avérera utile si l'on a un bon estimé de la charge du moteur. Dans les conditions de charge complète, un tracteur à essence peut utiliser un gallon de carburant à l'heure pour chaque 10 h.p. employé

(.8 de gallon pour les tracteurs Diésel). Bien peu de tracteurs utilisent moins de 1 gallon à l'heure de n'importe laquelle sorte de carburant. Les coûts des huiles peuvent être estimés à 1 gallon pour chaque 100 heures de travail du tracteur, mais ce coût est négligeable. En tout cas, les coûts des carburants et des huiles sont généralement moins de 15% des coûts totaux et une légère erreur des estimés ne porte pas à conséquence.

Simplification

Dans le but de simplifier les calculs des coûts de machinerie et de les comparer avec ceux se rapportant aux travaux à forfait, on a mis au point deux équations (voir tableau 2). La réponse fournie par l'équation des travaux à forfait représente le nombre d'acres par année qu'il faut pour que le coût d'un instrument acheté par le cultivateur soit égal au coût du travail à forfait. Si une ferme a plus d'acres en utilisation que le nombre indiqué par l'équation du coût du travail à forfait, il est plus économique pour le cultivateur d'acheter un instrument pour effectuer un travail donné que de recourir à la location de cette machinerie.

Quelques facteurs contenus dans les équations exigent des

explications. Le facteur CF% dépend de l'instrument considéré et il représente les coûts fixes annuels d'un instrument divisés par le prix d'achat. On peut utiliser pour faire ce calcul les estimés de .14 et .17 du tableau 1. Remarquez que les valeurs sont exprimées en décimales et non pas en pourcentages de nombres entiers.

Le facteur F ou l'efficacité dans le champ (field efficiency) explique les variations pour les pertes de temps résultant des opérations dans le champ. Le tableau 3 donne les écarts usuels de pourcentage du temps utilisé dans le champ. Dans le cas de ce facteur, le calcul est en décimales et n'est pas exprimé en pourcentage d'un nombre entier.

Le coût du carburant ou "Co" dépend des prix locaux, de la sorte de carburant utilisé et d'un bon estimé de la puissance requise. Les rapports de la consommation de carburant par HP mentionnés plus haut sont des estimés suffisants.

Les frais fixes du tracteur ou "T" sont plus difficiles à estimer que les coûts des carburants. La valeur de "T" est égale aux frais fixes annuels du tracteur divisés par le nombre d'heures d'utilisation par année. Si l'on envisage d'acheter un tracteur, il est à conseiller d'ajouter aux heures de l'utilisation du tracteur les heures additionnelles des instruments aratoires.

TABLEAU 2

Equations sur le coût des machines

Coût de revient à l'acre:

$$C \text{ égale } \frac{A \times CF\%}{Ac} + \frac{8.25}{V \times L \times E} (M + Co + T)$$

Equation équivalente du travail à forfait:

$$Ac \text{ égale } \frac{V \times L \times A \times CF\% \times E}{E \times F \times V \times L - 8.25 (M + Co + T)}$$

C	=	Coût à l'acre, Vitesse/acre
A	=	Coût initial de l'instrument
Ac	=	Acres par année
CF%	=	Pourcentage des coûts de revient fixes
V	=	Vitesse avant, milles à l'heure
L	=	Largeur utilisable/pieds
E	=	Efficacité dans le champ
M	=	Frais de main-d'oeuvre \$ à l'heure
Co	=	Coût du carburant, \$ à l'heure
T	=	Coût fixe du tracteur à l'heure
F	=	Travail à forfait, \$ à l'acre
8.25	=	Une constante, 43,560/5,280 ou facteur de correction.

TABLEAU 3

Efficacité dans le champ

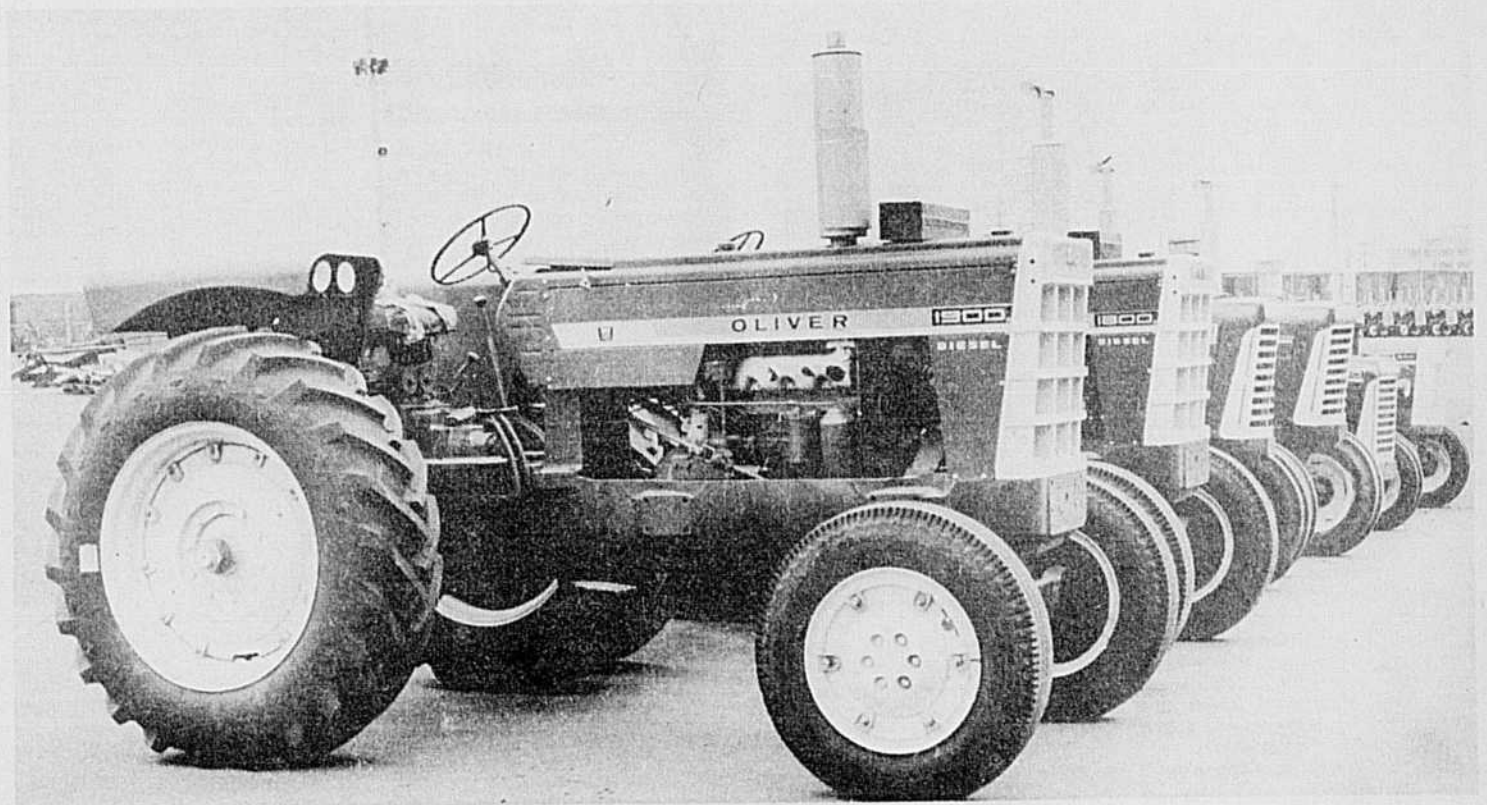
Instruments	Ecart (pourcentage)
Charrue	74-84
Herse à disques	77-90
Herse à dents et à ressorts	67-76
Cultivateur à rangs	68-85
Bêcheuse rotative	80-88
Semoir	60-78
Semoir à grain	65-80
Faucheuse	77-85
Râteau	62-89
Fourragère	50-70
Moissonneuse-batteuse	63-70
Récolteuse à épis de blé d'Inde	55-70
Arroseuse	55-65

A l'occasion de la Nouvelle Année, je fais mes vœux les plus sincères à l'endroit des coopérateurs et de nos employés, ainsi qu'à leurs familles, et je prie Dieu de les bénir.

Puisse 1963 nous apporter paix et santé, et faire de nous des coopérateurs sincères et loyaux!

Le président de la
Coopérative Fédérée
de Québec,
Adélarde Bellemare.

La Fédérée possède la gamme complète de tracteurs, et elle s'efforce d'aider le cultivateur à se procurer le type de tracteur qui convient le mieux à l'organisation économique de sa ferme.



RESOLUTIONS DU CONGRES GENERAL 1962 DE L'U.C.C.

Fertilisation du sol

Attendu que les cultivateurs utilisent de plus en plus d'amendements et de fertilisants; et Attendu que le cultivateur moyen du Québec ne peut pas consacrer toujours à la fertilisation les sommes nécessaires, L'UCC demande:

1. Que l'octroi sur les engrais chimiques soit porté de 100 à 150 dollars;
2. D'étendre l'octroi fédéral-provincial sur le transport de la chaux par chemin de fer au transport par camion, de sorte que le coût net au cultivateur ne dépasse pas \$1 la tonne pour la chaux en vrac et \$1.50 la tonne pour la chaux en sac;
3. Que le programme d'austérité du gouvernement fédéral n'affecte pas la contribution à cette politique;
4. Que l'octroi accordé sur la marne soit porté de 100 à 150 verges par cultivateur;
5. Que le gouvernement provincial accorde de nouveaux octrois comme par les années passées pour le glaiage des terres; et
6. Que la qualité de la chaux soit étroitement surveillée.

Protection des vergers commerciaux

Considérant le tort que causent les vergers non entretenus en propageant la maladie aux vergers avoisinants; et

Considérant que, près de ces vergers, il est à peu près impossible de produire des pommes sans maladie.

Le congrès général de l'UCC demande que les propriétaires de vergers dont les arbres fruitiers ne sont pas arrosés soient tenus de la faire ou de détruire les dits pommiers soit que la législation actuelle soit appliquée dans toutes les régions où une telle mesure est nécessaire.

Mise en marché de la pomme de terre

Considérant les bas prix payés pour la vente de la pomme de terre depuis deux ans;

Considérant qu'il n'y a actuellement peu ou pas de classification par les producteurs de pomme de terre; et

Considérant que la pomme de terre devrait être vendue à un prix qui tienne compte des prix de revient.

Le congrès général de l'UCC demande:

1. Que le ministère provincial de l'Agriculture institue un système de classification et d'inspection des pommes de terre; et
2. Que l'UCC, par l'intermédiaire de ses fédérations régionales, suscite des syndicats régionaux de producteurs de pomme de terre en vue d'arriver à mettre sur pied une organisation provinciale efficace de vente de ce produit.

L'intégration

Considérant que plusieurs productions agricoles sont soumises à un système complet d'intégration;

Considérant qu'un cultivateur travaillant dans un réel plan d'intégration doit abandonner la plupart de ses droits de propriétaire et d'exploitant d'une entreprise agricole autonome; et

Considérant que cette situation cause déjà des dommages sur plusieurs plans à l'entreprise agricole normale.

Le congrès général de l'UCC demande à la confédération d'étudier ce problème et de suggérer toute mesure, législative ou autre, apte à protéger les droits et à sauvegarder la liberté d'initiative de l'agriculteur ayant accepté de participer à un plan d'intégration verticale.

Unité des agriculteurs

Considérant que les agriculteurs représentent une proportion de la population totale moins élevée qu'autrefois;

Considérant qu'un grand nombre de problèmes généraux de la profession intéressent l'agriculteur en tant que tel;

Considérant qu'une collaboration étroite devient de plus en plus essentielle sur le plan de la défense des intérêts particuliers des producteurs spécialisés; et

Considérant que le malaise actuel dont souffrent toutes les sections de notre industrie agricole appelle la solidarité et l'étroite collaboration de tous les groupements d'agriculteurs, peu importe la nature de ces groupements.

Le congrès général de l'UCC demande à tous les groupements agricoles agissant, tant sur le plan de la défense des intérêts généraux que sur le plan de la défense des intérêts particuliers, de faire un effort en vue de collaborer étroitement entre eux pour le plus grand bien de tous les agriculteurs et, particulièrement, en vue de faire un front commun sur le plan de la négociation de la vente des produits agricoles.

Budget du ministère de l'Agriculture

Considérant que les ressources agraires québécoises sont aussi importantes que toutes les autres ressources naturelles de la province, tant au point de vue du nombre de personnes qu'elles font vivre que du nombre d'industries qu'elles font naître; et

Considérant que l'Etat doit investir autant d'argent dans ces ressources que dans toutes les autres ressources naturelles afin d'assurer la mise en valeur harmonieuse de toutes les ressources.

Le congrès général de l'UCC demande que le gouvernement de la province de Québec augmente le plus possible le budget accordé au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Politique économique fédérale

Considérant que la prospérité générale du pays repose sur l'équilibre des revenus entre les divers secteurs de l'activité économique;

Considérant que les agriculteurs ne reçoivent pas leur juste part du revenu national si l'on tient compte de leur nombre et de leurs investissements; et

Considérant que la situation est plus particulièrement grave dans l'Est du Canada.

Le congrès général de l'UCC demande que le gouvernement fédéral dirige et planifie ses investissements destinés au développement des ressources du Canada de façon que l'agriculteur ait autant de chance de participer à la prospérité générale du pays que tout autre secteur de la vie économique et, en particulier, que le ministère fédéral de l'Agriculture dirige ses politiques économiques de façon que les exploitants agricoles, notamment ceux de l'Est du Canada, reçoivent une rémunération qui puisse se comparer au revenu des autres catégories de travailleurs.

Industrie betteravière

Considérant l'importance de la culture de la betterave à sucre;

Considérant que cette culture complète bien l'industrie laitière et les autres cultures maraîchères des régions du sud-ouest de la province; et

Considérant la nécessité de



M. Gustave Larocque, commentateur à Radio-Canada — Les Travaux et les Jours.

Les Travaux et les jours.

30 décembre 1962.

1h.30 p.m.

Un vieux pêcheur gaspésien

A l'époque du Jour de l'An, les gens âgés aiment rappeler aux plus jeunes leur "bon vieux temps". A l'émission **Les Travaux et les Jours**, le dimanche 30 décembre à 1h. 30 de l'après-midi, Gustave Larocque interrogera un vieux pêcheur de la Gaspésie, Adéard Roy. Celui-ci racontera aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada, dans sa langue savoureuse, les plus beaux souvenirs de sa longue vie.

A la même émission, Auray Blain donnera quelques conseils pour conserver les plantes reçues en cadeau.

OCTAVE DE NOËL



Mais au temps marqué par lui, Dieu a envoyé son Fils. Il l'a fait naître d'une femme et l'a soumis à la Loi, pour nous délivrer de la servitude de l'ancienne loi et faire de nous de véritables fils par adoption. (Gal. 4, 4-5)

Société Catholique de la Bible

maintenir cette culture qui équilibre la production de nombreuses fermes.

Le congrès général de l'UCC demande:

1. Qu'un syndicat spécialisé de producteurs de betteraves à sucre soit formé pour l'étude de tous les problèmes concernant cette culture et la négociation d'un contrat collectif de vente;
2. Que des démarches soient entreprises auprès des autorités concernées pour que le prix de la betterave à sucre soit plus en rapport avec son prix de revient à la ferme.

(à suivre)

Notre roman feuilleton

LE RIZ ET LA MOUSSON

par Kamala Markandaya

roman traduit de l'anglais par ANNE-MARIE SOULAC

6

"Reproduction autorisée par les Editions Robert Laffont, Paris"

Je baissai les yeux, toute décontenancée. Je commençais à avoir beaucoup de mal à me déplacer. Je me rendais compte que je devais avoir l'air d'un buffle, à galoper avec une telle ardeur.

— Ne t'inquiète pas, me dit Nathan doucement. Ce sera bientôt fini maintenant.

Il avait raison. Je ne sais si ce fut à cause de la peur ou de la course, en tout cas mon enfant naquit quelques jours plus tard, un mois trop tôt, mais en bonne santé. Kali arriva dès qu'elle fut avertie et la sage-femme quelques heures plus tard, mais en temps utile pour mettre l'enfant au monde. Elles le placèrent dans mes bras, en silence, quand je fus un peu remise de la naissance. Je découvris le petit corps, beau et fort, mais indiscutablement un corps de fille.

Je me détournai et, malgré mes efforts, les larmes me vinrent aux yeux, larmes de faiblesse et de désappointement. Quelle est la femme qui souhaite que son premier enfant soit une fille? Elles me retirèrent l'enfant. Kali me dit:

— Ne te tourmente pas. Il y en aura beaucoup d'autres. Tu as bien le temps.

C'est si facile d'être philosophe quand on a vu se réaliser ses propres vœux. Kali avait déjà trois fils, elle pouvait se permettre de me consoler.

Quand je me rappelle la façon dont Kali m'aida au moment de la naissance de ce premier enfant, j'ai honte d'avoir eu de telles pensées; ma seule excuse est que l'on ne peut pas empêcher les pensées de vous venir, ce n'est qu'après qu'on peut les chasser. Ce que j'avais fait pour Kunthi, Kali le fit pour moi — mais infiniment mieux: elle balaya, nettoya, fit la lessive et la cuisine. Elle se donna même le mal d'arroser le jardin et, un matin, je la vis qui soignait les pieds de potirons chargés de fleurs. Je me sentis de nouveau glacée d'horreur: mes paumes devinrent moites et je crus sentir contre ma peau le contact du serpent. Je criai pour l'appeler, et elle vint en courant, visiblement éfrayée par l'accent affolé de ma voix.

— Que se passe-t-il? me demanda-t-elle d'une voix haletante, en se précipitant à mon chevet.

Le bébé s'était éveillé et pleurait de toutes ses forces, si bien qu'elle était obligée de crier. J'étais si heureuse de la voir saine et sauve, que le soulagement me rendait muette. Finalement, d'une voix tremblante, je lui racontai mon aventure avec le cobra, et un peu honteuse, avec le recul du temps, de faire tant d'histoires, j'exagérai la grosseur de l'animal (le douant d'une taille exceptionnelle) et le danger mortel que j'avais couru.

Les femmes sont quelquefois plus réconfortantes que les hommes; ce fut le cas de Kali.

— Pauvre petite, me dit-elle. Ce n'est pas drôle que tu sois terrifiée. On le serait à moins. Dommage que ton mari ait tué le cobra, c'est un animal sacré.

— Quelle idiote! me dit Nathan avec mépris quand je lui rapportai ce propos. Qu'est-ce qu'elle aurait voulu que je fasse — que je me prosterner devant lui pendant qu'il plantait ses crocs dans le corps de ma femme? Ça suffit, n'y pense plus.

C'est en somme ce que je fis, sauf en une ou deux occasions

où, voyant l'épaisseur des plants de potirons, je me demandais avec inquiétude s'il n'y avait pas quelque chose de caché dans l'épaisseur des feuillages; alors je m'emparais d'un couteau et d'une pelle, dans l'intention de nettoyer ce fourré; mais quand je m'approchais et que je découvrais les feuilles larges et luisantes, les vrilles d'un vert tendre, je n'avais pas le courage de mener à bien ma tâche; et maintenant je suis contente de ne pas l'avoir fait, car je récoltai, année après année, des potirons d'une taille et d'une couleur que je n'ai vues nulle part ailleurs.

Nous donnâmes à notre fille le nom d'Irawaddy, le nom d'un des grands fleuves de l'Asie, car entre toutes choses l'eau nous était précieuse; mais c'était un nom trop long pour un être aussi minuscule, et bientôt elle devint Ira. Au commencement Nathan ne fit guère attention à elle; il souhaitait avoir un fils qui portât son nom et partageât ses travaux, et non pas un nourrisson vagissant qui, un jour, lui demanderait une dot et s'en irait, ne laissant derrière elle qu'un souvenir. Mais bientôt elle cessa d'être un nourrisson vagissant et quand, à l'âge de dix mois, elle l'appela "Apa" — c'est-à-dire père — il commença à s'intéresser très vivement à elle.

C'était un bel enfant plein de fossettes, aux cheveux doux et luisants. Je me demande d'où elle tenait sa beauté; ni de Nathan, ni de moi, en tout cas; et beaucoup de gens en dehors de nous en faisaient la remarque. Quant à moi, j'ignorais totalement comment j'avais pu créer un si beau bébé; j'étais fière d'elle et heureuse, même quand les gens faisaient semblant de ne pas croire que je puisse être sa mère. "Voilà vraiment un miracle," disaient-ils, et ils comparaient mon cas à celui d'autres parents tout à fait ordinaires qui avaient eu, eux aussi, des enfants d'un éclat hors pair; ou à celui de tel couple pieux qui avait mis au monde un bandit. Je préférais penser que ceux à qui la beauté est refusée ont leur récompense: j'avais la mienne.

— Elle te ressemble, disait Nathan en l'examinant, mais il était le seul à le penser.

Avant longtemps elle commença à se trainer à quatre pattes à travers la maison, à suivre son père aux champs, à s'attacher à mes pas pendant que je vaquais à mes travaux; très vite, elle se mit à marcher.

— C'est trop tôt, me dit Kali d'un ton sentencieux, elle va avoir les jambes arquées. Au début cette remarque m'impressionna; chaque fois que je voyais Ira essayer de se mettre debout et de marcher, je me précipitais pour la prendre dans mes bras; mais il fut bientôt impossible de l'en empêcher. J'y aurais passé le plus clair de mon temps et j'avais autre chose à faire. Les semailles étaient proches et, toute la journée, j'étais dehors avec Nathan à planter le riz dans les champs qu'on avait asséchés. C'était aussi le moment de planter le grain, la terre était prête à le recevoir. Mon mari labourait, maintenant la charrue droite derrière les deux boeufs; moi je le suivais, lançant la graine des deux côtés et la recouvrant ensuite de terre prise dans le panier que je portais sur la hanche.

(à suivre)

au service de la ferme familiale

SECTION DES MINISTÈRES DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLO- NISATION, QUÉBEC

Rédigée en collaboration
Chef de la rédaction: J. R. PROULX
agronome au service de l'information
et des recherches

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

Vers la planification économique et sociale

A Amqui l'hon. Alcide COURCY, traite d'aménagement rural et régional.

Dans une allocution prononcée lors de l'assemblée annuelle du Conseil d'orientation économique du Bas St-Laurent, tenue à Amqui le 16 de ce mois, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation a dit que depuis l'assemblée de l'an dernier à laquelle il a participé "le concept de l'aménagement régional a continué de progresser puisque les dix provinces canadiennes ont, à cette fin, signé une entente générale avec le gouvernement fédéral." M. Courcy a rappelé que "d'ici trois ans une somme de \$20 millions serait affectée dans le Québec aux programmes ARDA, une part importante de ce montant devant se dépenser dans l'immense région de la Gaspésie-Rive sud qui servira de région-pilote d'aménagement." Il s'est dit impatient de connaître les résultats de l'enquête agricole poursuivie par ce conseil régional d'orientation.

Une mise au point opportune

Depuis, continue le Ministre, j'ai été forcé de faire quelques mises au point concernant l'attitude du gouvernement du Québec face aux programmes Arda. Diverses personnes mal renseignées ont affirmé qu'en ce domaine le Québec tire de l'arrière. La vérité est tout autre. En ce qui concerne l'application de la Loi Arda, le Québec est prêt. Le 16 septembre dernier, à Caplan, j'étais déjà en mesure de déclarer que le Cabinet m'a désigné comme ministre-négociateur. A ce moment là, un Comité consultatif interdépartemental à l'échelon administratif était en voie de formation et qui est maintenant complètement formé. Au sein du Ministère dont j'ai la direction, un directeur général des programmes Arda a été nommé: c'est M. Henri Dubord, agronome et économiste, qui a participé hier à vos délibérations. Sans doute vous a-t-il informé des nombreux projets que déjà le Québec a soumis à Ottawa et qui très bientôt pourront faire l'objet d'ententes particulières. Je tiens donc à réaffirmer qu'en ce qui concerne la mise en oeuvre des programmes Arda, le Québec est prêt à passer à l'action et qu'il ira probablement plus loin que toute autre province.

Des études fort utiles

Depuis, s'inspirant des travaux que votre Conseil a fait entreprendre et recuei-

lant tous les autres renseignements disponibles, M. Pierre-Yves Fortin, chargé de recherches au ministère de l'Industrie et du Commerce, a publié une thèse du plus grand intérêt sur "La mise en valeur des ressources naturelles de la région Gaspésie-Rive Sud". Tout comme les rapports des études dont vous avez confié la direction à MM. les professeurs Yves Dubé, Yves Martin, Pierre Camu, et autres, l'ouvrage de M. Pierre-Yves Fortin témoigne du souci de situer et d'analyser nos problèmes économiques et sociaux dans un cadre de lucidité et d'objectivité. Cet ouvrage, de quelque 350 pages, se termine par un paragraphe de cinq lignes que je voudrais citer en entier. "Nous désirons appuyer sur le fait, écrit M. Fortin, que la solution des problèmes de la région Gaspésie-Rive Sud repose avant tout sur les épaules des régionaux et que ceux-ci doivent être amenés, d'une part, à connaître et accepter leur milieu avec ses possibilités mais aussi ses limites, et, d'autre part, à tenter d'unir leur avenir économique et social à celui des habitants de la région de la rive nord de l'Estuaire".

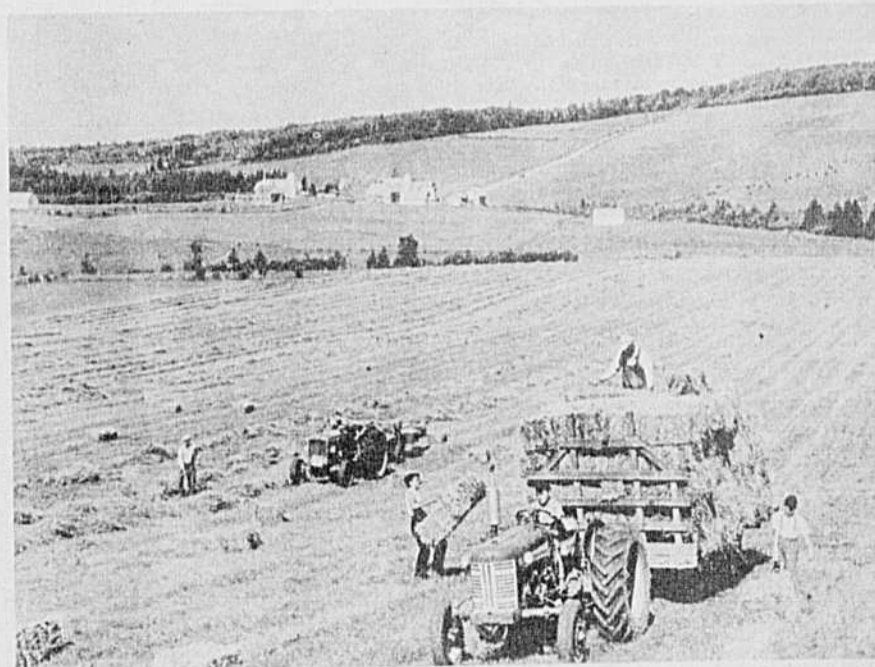
Connaître et accepter le milieu avec ses possibilités mais aussi ses limites, cela ne veut-il pas dire l'impérieuse nécessité d'étudier à fond la situation et ses possibles correctifs dans les domaines du tourisme, de l'exploitation du sous-sol, du commerce

(Suite à la page 18)



Dans le troupeau croisé de M. Samuel Roy, de Causapsal, l'influence d'un taureau pur-sang de race canadienne est évidente.

(Photo OMER BEAUDOIN)



Une culture méthodique jointe à l'emploi généreux d'amendements calcaires et d'engrais chimiques ont fait de la ferme de Louis Viel, de Causapsal, l'une des plus prospères de la Matapédia.

(Photo OMER BEAUDOIN)

Vers la planification...

(Suite de la page 17)

et de l'industrie, du transport, de la chasse et de la pêche, de l'agriculture et de la foresterie ?

Grâce à l'initiative du Conseil d'orientation économique du Bas St-Laurent, certaines de ces études sont maintenant commencées. Il s'agira de les poursuivre. Aucun des rapporteurs que j'ai ci-dessus mentionnés n'a présenté son travail comme une oeuvre définitive. Le temps de l'étude et de la recherche n'est pas fini; il commence. Soyons enfin réalistes. Pourquoi voudrions-nous parachever ici en deux ou trois ans des entreprises qui en d'autres pays ont déjà fait l'objet de quinze ans et plus d'investigations et qui se poursuivent encore ? Je pense, en particulier, au plan d'aménagement de la Bretagne dont les débuts remontent à 1945 et qui continue aujourd'hui, en vue d'une mise au point de plus en plus détaillée et réaliste, de bénéficier du concours actif de nombreux experts et de l'appui de plus en plus unanime de la collectivité bretonne. Retenons cet exemple de continuité dans l'effort et imitons-le.

Aménagement global et à long terme

Vous aurez compris que je me place ici dans la perspective d'un programme d'aménagement global et à long terme. Cependant, grâce aux louables initiatives de votre groupement, des données de base ont déjà été groupées qui permettront d'accélérer la préparation d'un programme d'aménagement préliminaire et à court terme, applicable à votre milieu.

Je ne doute pas qu'avec de l'imagination, de l'éducation, et le secours financier des gouvernements, la population régionale pourra accroître les revenus qu'elle retire déjà de la pêche et du tourisme. Retenons qu'au chapitre de l'utilisation rationnelle des terres, la loi Arda prévoit une aide financière à l'organisation de terrains de camping et de centres de chasse et pêche. D'autre part, il me semble évident que la nationalisation de l'électricité, et l'abaissement des taux qui en sera la conséquence, ne pourra que favoriser chez vous l'implantation de moyennes et petites industries. Je laisse à des voix plus autorisées que la mienne le soin d'analyser ces possibilités, pour aborder, brièvement, la mise en valeur des deux plus importantes richesses naturelles de la région : l'agriculture et la forêt.

Programme agricole

En matière de production agricole, il importe de reconnaître les limites mais aussi les possibilités du milieu. Qu'il s'agisse de répondre à la demande régionale, à celle de la Côte Nord, ou de se tailler une plus large place sur les marchés métropolitains de Québec et Montréal, les producteurs agricoles de la région ont la possibilité d'accroître leurs productions de légumes frais, de petits fruits, de pommes de terre, d'oeufs et de chair de volaille, d'agneaux de marché et de moutons, peut-être aussi, mais de façon plus restreinte, de porcs et de boeuf de boucherie.

Je vous disais l'an dernier qu'en ce domaine de l'agriculture, comme en bien d'autres, l'Etat se doit de jouer un rôle, indispensable, de suppléance et de coordination. Les améliorations qui ont été apportées aux lois de crédit agricole à long et à court termes et le plan d'aide au transport des animaux vivants sont des exemples d'intervention de l'Etat en faveur des producteurs agricoles. D'autres interventions gouvernementales de ce genre sont au programme de 1963. Je répète que la Loi des marchés agricoles sera amendée de façon à protéger les Offices de producteurs de bois à pâte et à leur permettre de s'organiser, s'ils le désirent, en une fédération provinciale, de permettre aux producteurs de bois, de pom-

mes de terre et de légumes, par exemple, de se donner des plans conjoints provinciaux pour la mise en marché ordonnée de leurs produits. Je veux aussi répéter que l'Etat accordera toute l'aide que la conjoncture rendra possible en vue d'organiser l'entrepôtage coopératif des pommes de terre et des légumes. Mais toutes ces interventions n'aideront à corriger les lacunes actuelles de nos productions agricoles que dans la mesure même où les producteurs voudront vraiment s'aider, s'imposer les disciplines nécessaires à la satisfaction des grossistes, des détaillants et des consommateurs de denrées alimentaires.

Vocation forestière

Reconnaître les possibilités et les limites du milieu, c'est en arriver à la conclusion que les conditions de sols et de climats du Bas St-Laurent, et plus encore de la Gaspésie, en font des régions de vocation principalement forestière. Par suite de la surexploitation antérieure des boisés de ferme et des terres de la Couronne, une entreprise de reboisement s'impose ici, que des inventaires forestiers aideront à préciser. J'ai la quasi-certitude que des travaux de reboisement pourront bientôt s'entreprendre dans la région, dans les cadres des programmes Arda.

J'ai pris connaissance, avec grand intérêt, des nombreuses suggestions de l'U.C.C. concernant divers moyens d'intégrer la forêt à l'économie rurale de votre région. Ces suggestions ne relèvent pas, pour la plupart, de ma compétence administrative. Je puis tout de même vous dire que j'entretiens d'excellentes relations de bon voisinage avec le député d'Abitibi-Est, qui est aussi ministre des Terres et Forêts, l'hon. Lucien Cliche, et que je ne laisserai passer aucune occasion de plaider en faveur d'une étude très attentive de ces demandes.

Le Conseil central d'orientation est à l'oeuvre

J'abrège en vous donnant l'assurance que l'oeuvre de la planification de l'agriculture et de l'aménagement rural va se poursuivre. Des semences sont en terre auxquelles il faut laisser le temps de germer et de fleurir. De nombreux comités sont à l'oeuvre. Ils me soumettront bientôt, pour les transmettre au Comité d'élaboration des politiques agricoles, puis au Conseil d'orientation économique, une liste de décisions à prendre, à court et à long termes.

Ceci m'amène à vous dire que le dialogue est engagé depuis plusieurs mois entre les représentants des grandes associations agricoles de la Province et ceux du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, et qu'une communion de pensée et de volonté d'agir règne au sein du Comité d'élaboration des politiques agricoles. Et je tiens à affirmer que le bilan législatif agricole de la prochaine session sera substantiel et constructif.

Notre action collective doit se poursuivre. Cela veut dire, qu'avec le concours de groupements d'avant-garde, tel le Conseil d'orientation économique du Bas St-Laurent, l'Etat québécois va se diriger de plus en plus vers une planification, qui sera non seulement économique mais aussi sociale. Cela veut dire que, se donnant pour objectif ultime d'accroître le bien-être des individus et des familles de toute la Province, l'Etat devra apporter à l'aménagement de régions qui ont été aussi négligées que celles du Bas St-Laurent et de la Gaspésie une attention et une sollicitude particulières.

Puisse le gouvernement recevoir à l'avance, de la part d'un plus grand nombre de groupements régionaux d'étude et de recherche, la même collaboration que lui a donnée et lui maintient le Conseil d'orientation économique du Bas St-Laurent.

Votre agronome, son nom, son adresse

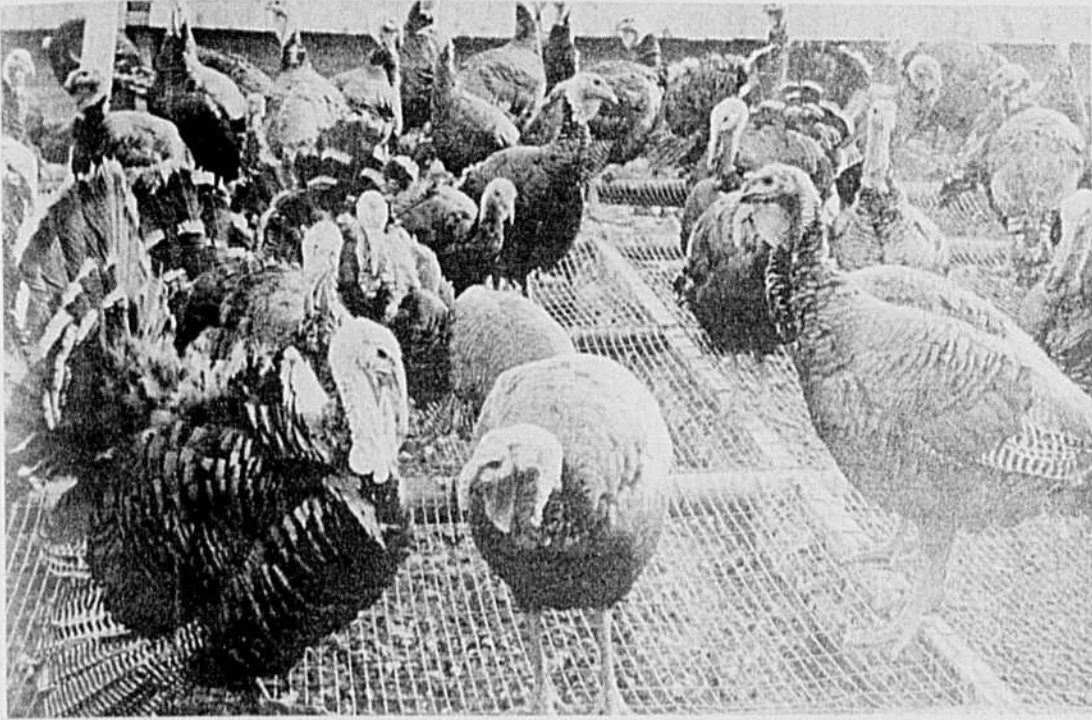
(Suite de la semaine dernière)

Si l'on en juge par la quantité de lettres adressées au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, il semble bien que bon nombre de cultivateurs ne connaissent pas leur agronome ou ignorent le lieu de sa résidence. Pour corriger cette situation, nous avons cru bon d'en publier la liste avec leurs adresses postale et téléphonique.

LISTE DES BUREAUX D'AGRONOMES

- Région No 3 : NICOLET-EST
Baribeau, Louis, Gentilly, C.P. 69, tél. 20
Giroux, Laval, (adjoint), Gentilly, C.P. 69
- Région No 3 : NICOLET-OUEST
Mercier, Napoléon, Nicolet, C.P. 430, tél. 4271
- Région No 5 : PAPINEAU
Séguin, Erard, Buckingham, C.P. 1030, tél. YU. 6-5988
- Région No 5 : PONTIAC-SUD
Drummond, N.-A., Shawville, C.P. 28, tél. 79
- Région No 5 : PONTIAC-NORD
Tittley, Antoine, Fort-Coulonge, tél. 112
- Région No 7 : PORTNEUF
Roy, Antoine, Deschambault, C.P. 110, tél. 39
Duval, Marc, (adjoint), Deschambault, C.P. 100
- Région No 7 : QUEBEC
Levesque, Gérard, 315 ouest, 80e Rue, Charlesbourg, tél. 626-0342
Taschereau, J.-E., (adjoint), 315 ouest, 80e Rue, Charlesbourg
- Région No 4 : RICHELIEU
Millette, Gérard, Sorel, C.P. 114, tél. RI 3-8831
Roy, J.-Paul, (adjoint), Sorel, C.P. 114, tél. RI 3-8831
- Région No 3 : RICHMOND
Salvas, Donat, Richmond, C.P. 70, tél. TA. 6-2477
- Région No 1 : RIMOUSKI
Rioux, Arthur, 328, rue St-Germain, tél. 723-7818
Fortin, G.-Emile, (adjoint), Rimouski, C.P. 160
Plourde, Paul, (adjoint), Rimouski, C.P. 160
- Région No 1 : RIVIERE-DU-LOUP
Simard, Paul, Isle Verte, tél. 6
Nadeau, J.-Noël, (adjoint), Isle Verte
- Région No 7 : ROBERVAL
Tremblay, Edgar, Roberval, C.P. 279, tél. 275-1412
Harvey, Hercule, (adjoint), Roberval, C.P. 279
- Région No 4 : ROUVILLE
Mondou, L.-A., 3, rue Ste-Marie, Marieville, C.P. 70, tél. LU. 9-7474
- Région No 6 : ROUYN-NORANDA
Sylvestre, Léon, Rouyn, C.P. 757, tél. 762-5591
Tremblay, L.-A., (adjoint), Rouyn, C.P. 787
- Région No 1 : SAGUENAY
Gauthier, Patrick, Grandes Bergeronnes, C.P. 29, tél. 232-6723
- Région No 3 : SHEFFORD
St-Denis, J.-M.-A., 16, rue Centre, tél. FR. 2-3736
Breton, Evariste, (adjoint), Granby, C.P. 55
Lagué, Georges, (adjoint), Granby, C.P. 55
- Région No 3 : SHERBROOKE
MacDougall, W.-C., 234, rue Dufferin, tél. LO. 7-4110
Bombardier, Léonel, (adjoint), Sherbrooke, C.P. 70
- Région No 4 : SOULANGES
Rollin, J.-Thomas, Coteau-du-Lac, C.P. 11, tél. 24
- Région No 3 : STANSTEAD
Bruneau, J.-H., 117, rue Millette, Magog, tél. VI. 3-4625
Déry, Narcisse, Coaticook, C.P. 1948, tél. VI. 9-2624
- Région No 4 : ST-HYACINTHE
Cossette, Bernard, 1775, rue des Cascades, tél. PR. 4-7822
Soucy, P.-Ant., (adjoint), St-Hyacinthe, C.P. 40
Brosseau, François, (adjoint), St-Hyacinthe, C.P. 40
- Région No 4 : ST-JEAN
St-Arnaud, J.-R., 112, rue Richelleu, St-Jean, C.P. 218, tél. FI. 7-4381
- Région No 5 : ST-MAURICE
LeSage, Donald, Yamachiche, C.P. 127, tél. 141
De la Durantaye, F., (adjoint), Yamachiche, C.P. 127
- Région No 6 : TEMISCAMINGUE
Desjardins, P.-E., Ville-Marie, C.P. 50, tél. 49
Benoit, Raoul, (adjoint), Ville-Marie, C.P. 50
- Région No 1 : TEMISCOUATA
Pelletier, Gustave, N.-D.-du-Lac, C.P. 189, tél. 50
Chouinard, Laurent, (adjoint), N.-D.-du-Lac, C.P. 189
Soucy, Yvan, (adjoint), N.-D.-du-Lac, C.P. 189
- Région No 5 : TERREBONNE
Noël, Albin, 158, ave Parent, St-Jérôme, C.P. 127, tél. GE. 2-4635
- Région No 5 : TROIS-RIVIERES
Roy, J.-Elzéar, 378, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières, C.P. 576, tél. FR. 4-6416
- Région No 4 : VAUDREUIL
Reid, Henry, Vaudreuil, C.P. 38, tél. BE. 4-3335
Beaulieu, Gérald, (adjoint), Vaudreuil, C.P. 38
- Région No 4 : VERCHERES
Auger, Jules, Verchères, C.P. 249, tél. LU. 3-3981
- Région No 3 : WOLFE
Boutin, L.-Emile, Disraeli, C.P. 99, tél. 259
St-Loup, Paul, (adjoint), Disraeli, C.P. 99
- Région No 4 : YAMASKA
Lemire, C.-P., Pierreville, C.P. 68, tél. 187
- INSTRUCTEURS EN BETTERAVE A SUCRE**
Auclair, Maurice, St-Hilaire, Rouville, tél. FO. 7-3324
Bellemare, Bruno, St-Hyacinthe, C.P. 40, tél. PR. 4-7822
Houle, J.-Paul, C.P. 41, Belœil, Verchères, tél. FO. 7-5171
Millette, G.-E., 2475, rue Page, St-Hya., tél. PR. 3-1003
Rochon, Gilles, St-Jacques, Montcalm, tél. 839-2146

Chez les races lourdes la répartition des sexes devrait être de 1 mâle pour 16 à 20 femelles. Les équipes de mâles sont utilisées alternativement chaque semaine ou toutes les deux semaines.



GESTION DES DINDONS en vue du succès de la reproduction (1)

La fécondité des reproducteurs et le pouvoir d'éclosion des oeufs sont, entre autres, des caractères génétiques sur lesquels le milieu a une influence considérable. C'est par une gestion appropriée que seront réalisées les conditions les plus propices à l'obtention du plus grand nombre possible d'oeufs fertiles doués d'un pouvoir élevé d'éclosion. L'aviculteur doit viser un pourcentage maximal d'oeufs fertilisés et s'efforcer de prévenir une baisse de la fécondité au cours de la saison de reproduction. Suivent quelques suggestions destinées à aider l'éleveur de dindons à obtenir un haut degré de fécondité de ses reproducteurs.

Manutention des mâles

Les mâles de 8½ à 9 mois seront préparés dans des parquets isolés. Il est établi que le sperme des mâles de l'année et des sujets plus âgés perd parfois de son pouvoir fertilisant et les sujets les plus âgés peuvent même devenir complètement stériles.

Les mâles choisis pour la reproduction doivent être en parfaite condition physique. Tout sujet qui ne l'est pas ne pourra supporter la période d'activité intense de la maison d'accouplement. Une baisse éventuelle de fécondité exigera leur remplacement, ce qui augmentera par le fait le coût de production. Il y a lieu aussi d'examiner la conformation de chaque mâle et d'observer leur démarche dans le parquet de détention. Ceux qui manifestent de la faiblesse des pattes ou un comportement anormal doivent être enlevés. Les sujets les plus aptes à se reproduire sont ceux qui possèdent un sens parfait de l'équilibre lors de l'accouplement.

Si les mâles ont été soumis à des journées courtes d'éclairage, il y a lieu de les préparer en prolongeant l'éclairage trois semaines avant de stimuler les femelles par le même moyen. Grâce à ce procédé la maturité sexuelle des mâles coïncidera avec celle des femelles. En outre, sous les climats froids il peut être utile pour augmenter la fécondité des mâles de les "réchauffer" à une température de 65 degrés durant les cinq semaines qui précèdent la saison d'accouplement.

Avant de placer les mâles dans les parquets d'accouplement, il faut vérifier leur production de semence et celui qui n'a pas atteint la maturité sexuelle sera remplacé par un

par le Dr C.W. ROBERTS
génétiste avicole de
l'U. de la C.-Britannique

autre. A ce moment, c'est-à-dire juste avant le début de la ponte, l'insémination artificielle de toutes les dindes contribuerait à réduire la proportion d'oeufs bâtifs qui sont inféconds.

Chez les races lourdes la répartition des sexes devrait être de 1 mâle pour 16 à 20 femelles. Normalement deux équipes de mâles sont choisies et utilisées alternativement à chaque semaine ou toutes les deux semaines. Pour les dindons de petites races on conseille d'employer 1 mâle pour 14 femelles. Il n'est pas nécessaire de les utiliser en rotation. Trop ou trop peu de mâles dans un parquet d'accouplement peut avoir une influence néfaste sur la fertilité du troupeau.

Il est essentiel de surveiller l'efficacité des mâles dans le parquet d'accouplement. Ceux qui ne complètent pas le coût dans la majorité des cas doivent être retirés, car il est prouvé que ces accouplements inefficaces diminuent l'instinct génésique des femelles. Vu que la fréquence des accouplements dépend de la femelle, guidée par son instinct génésique, l'affaiblissement de cet instinct aura pour effet d'augmenter le nombre d'oeufs non fertiles.

Prévention de la mue chez les dindons mâles

Il est probable que la mue prématurée des mâles est en partie responsable du déclin saisonnier de fertilité des oeufs. Il semble que si les mâles sont soumis à un éclairage excessif, ils sont exposés à une mue précoce, mais si l'on maintient la durée et l'intensité de l'éclairage dans les limites recommandées il y a moins de risque que cette mue se produise. Une période de pré-éclairage de 3 semaines, à raison de 60 à 100 watts par 100 pieds carrés, est normalement suffisante.

En outre, il y a des preuves expérimentales que la mue peut être différée en ajoutant, durant une semaine sur deux, 0.1% de thiouracil à la ration totale des mâles lorsqu'ils ne sont pas dans les parquets d'accouplement. On croit que ce composé n'abaisse pas la fertilité ni le pouvoir d'éclosion des oeufs, s'il est servi de la façon recommandée. Si une mue précoce se produit, une autre séance d'insémination artificielle peut augmenter la proportion

d'oeufs fertiles pour la période subséquente de deux à trois semaines.

Manque d'instinct génésique des dindes

Un autre facteur pouvant contribuer au déclin saisonnier de la fécondité est l'affaiblissement de l'instinct sexuel des femelles, par suite de la diminution de leur vitalité, due à la longueur de la saison de reproduction. C'est là un problème de nature physiologique et jusqu'ici il ne semble exister aucune méthode pour restaurer la vigueur des femelles. Il est possible cependant que la perte de vigueur puisse être ralentie en améliorant le régime alimentaire. Plus de vitamines, telles que l'acide pentothénique et des aliments riches en facteurs de croissance non identifiés comme la poudre de lait, ajoutées au régime durant les derniers stades de la saison d'accouplement pourraient peut-être fournir le stimulant nécessaire à l'instinct génésique des femelles.

Une baisse anormale et subite de la fertilité invite l'éleveur à vérifier si son troupeau n'est pas victime des parasites, d'une maladie ou des deux à la fois. On sait que les maladies, telles que la picote et la sinusite, nuisent à la fertilité et à l'éclosabilité des oeufs. L'inclémence du temps et les changements soudains dans les conditions de milieu affectent les oiseaux qui manquent de protection et amènent un déclin anormal de la fertilité.

Durant la période préparatoire, on peut recourir à l'alimentation restreinte sans effet apparent sur le degré subséquent de fertilité et d'éclosabilité. Des recherches récentes par Mitchell et collaborateurs indiquent qu'il est possible d'abaisser le prix de revient par une alimentation restrictive avant la saison d'accouplement.

Soin et manipulation des oeufs d'incubation

Le poids de la plupart des oeufs se situe entre 80 et 94 grammes. Cependant on a constaté que ce sont les oeufs de 75 à 85 grammes qui éclosent le mieux. Il semble donc que le poids ou grosseur d'un oeuf influe sur son pouvoir d'éclosion.

Le milieu a une influence sur le pouvoir d'éclosion. La cueillette, la conservation et l'incubation exigent une gestion impeccable pour assurer la plus forte éclosion possible des oeufs fertiles. Il est recomman-

A l'Institut de Technologie agricole de Saint-Hyacinthe

A la suite de la décision prise par le gouvernement d'installer la Faculté d'Agronomie sur le campus de l'Université Laval, à Ste-Foy, deux Instituts de technologie agricole ont été organisés à La Pocatière et à St-Hyacinthe. On sait qu'à ce dernier endroit existent déjà l'École de Laiterie, l'École de Médecine Vétérinaire et le Centre d'insémination artificielle. Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation y possède également une ferme modèle où les élèves de l'Institut peuvent mettre en pratique les enseignements reçus en classe.

Nous sommes heureux de présenter aux lecteurs des pages du Ministère de LA TERRE DE CHEZ NOUS quelques-uns des hauts officiers de l'Institut de technologie.

J. J. JASMIN

directeur

M. Jasmin est né à Paris, France, le 15 septembre 1923, de parents Canadiens. Il a fait ses études primaires à Montréal et son cours secondaire au Mont St-Louis, à Montréal également.



Il a obtenu son diplôme de B. Sc. (agr.) en 1946. Il a poursuivi des études post-graduées à l'Université d'Etat du Michigan et a obtenu le grade de Maître en Sciences (M.Sc.) en 1951. En 1946 et 1947 le nouveau directeur a été gérant de la section agricole de Hartford Insurance Company, pour la Province de Québec, et gérant général de la Conserverie LaSalle, à St-Rémi de Napierville. Plus tard, soit de 1947 à 1956, M. Jasmin a été spécialiste en amélioration des plantes à la Ferme Expérimentale Centrale, à Ottawa. Il fut par la suite préposé à la Sous-Station des sols organiques du ministère Fédéral de l'Agriculture jusqu'en 1962, alors qu'il devint professeur d'horticulture et directeur de l'Institut de Technologie agricole de St-Hyacinthe.

M. Jasmin a publié de nombreux articles scientifiques, de vulgarisation, des guides, au Canada aux Etats-Unis et en Europe. Il s'est aussi occupé de recherches en amélioration des plantes, en fertilité des sols et dans le contrôle chimique des mauvaises herbes. Il est membre de la Société Internationale de la Science des sols, de la Société Internationale d'Horticulture, de l'Institut Agricole du Canada, de l'American Society for Horticultural Science, de la Corporation des agronomes de la Province de Québec et de plusieurs comités provinciaux et nationaux.

Monsieur Robert Dumais, agronome et professeur à l'École de laiterie depuis 1945, vient de se voir confier par les autorités du gouvernement de la province, le poste d'assistant-directeur à l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe.

Le ramassage des oeufs au moins quatre fois par jour, de les refroidir promptement à 55 degrés avec 85 pour cent d'humidité relative, et de les placer en incubation chaque semaine. S'ils doivent être conservés plus longtemps, il faut les retourner chaque jour en entrepôt.

L'entreposage peut affecter considérablement l'éclosabilité. Gardés trop longtemps, les oeufs perdent une partie de leur pouvoir d'éclosion. C'est un fait admis depuis des années. Ainsi, lorsque les oeufs sont entreposés à la ferme, puis expédiés au couvoir, qui les garde encore quelque temps dans des conditions différentes avant de les faire incubés, il est tout probable que leur pouvoir d'éclosion sera réduit. Un autre désavantage d'un long entreposage et de la variation des conditions de conservation, c'est le délai dans le développement des embryons. Il en ré-

ROBERT DUMAIS

assistant-directeur

Monsieur Dumais a fait ses études primaires dans son village natal à St-Philippe-de-Néri (Kamouraska) et ses études classiques au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Issu d'une famille de cultivateurs, il s'est ensuite inscrit à la Faculté d'Agronomie de l'Université Laval de La Pocatière, où il a obtenu son baccalauréat en sciences agricoles en 1943. Il s'est ensuite dirigé vers l'École de laiterie de St-Hyacinthe pour y poursuivre des études post-universitaires en industrie laitière. Durant les deux années d'études qu'il fit à cette institution, il compléta un travail de recherche sur la microbiologie du fromage Richeheu qui lui mérita la maîtrise en sciences agricoles (M. Sc. agr.) de l'Université Laval en 1945.



Monsieur Dumais fut ensuite nommé professeur en chef du département de bactériologie laitière à l'École de laiterie. En 1951 il fit un stage à l'Iowa State College, Ames, E.-U., pour se perfectionner particulièrement dans la recherche en industrie laitière. En plus de son enseignement il a eu l'occasion de poursuivre de l'expérimentation en microbiologie laitière, principalement dans le domaine des bactériophages lactiques. Il est l'auteur de nombreux articles techniques et scientifiques sur l'industrie laitière. En outre d'être un des principaux auteurs du "Manuel de Technologie laitière" publié par l'Association des Techniciens en Industrie laitière Inc., il a agi comme éditeur de ce volume.

Monsieur Dumais est membre de plusieurs associations, notamment: La Corporation des agronomes de la province de Québec, l'Association des Techniciens en Industrie laitière Inc., et l'American Society of Microbiologists.

En 1961, le ministère de l'Agriculture l'a désigné comme directeur intérimaire de l'École de laiterie, fonction qu'il a occupée jusqu'à sa dernière nomination.

J.-B. POTVIN

Vingt fois sur le métier...

par Henri LACOURSIERE, agronome

Grâce à l'initiative des cercles de fermières, le rouet, l'ourdissoir et le métier à tisser ont repris leur place dans plusieurs foyers ruraux. Les fermières se servent de ces appareils anciens qu'elles ont modernisés, pour filer et tisser la laine, pour préparer ensuite la petite et la grosse étoffe avec lesquelles sont confectionnés des habits et vêtements chauds, durables et si efficaces pour protéger la santé. Sans toucher à tous les détails techniques, décrivons sommairement ces trois instruments.

D'abord le rouet! Il est le baromètre de l'activité d'une fermière à la maison. Ses trois pieds solides (ceux du rouet) supportent aisément le corps au-dessus duquel est placée la grande roue qui fait marcher "l'enrouleuse". Pédalant sans cesse de ses pieds "mignons" (ceux de la fermière) pour activer le rouet, elle file, file et elle tire la laine en lui donnant une légère torsion. Indispensable le rouet le sera toujours puisque c'est grâce à lui que les fermières peuvent "filer la laine de nos boutons". Son rôle est multiple: confection de chaussettes, de bas de laine, de chandails pour les hommes comme pour les femmes et les enfants.

En quoi consiste maintenant l'ourdissoir? En un simple instrument servant à monter une pièce sur le métier. Somme toute, c'est une espèce de grande tournette aussi large du haut que du bas qui se ferme en temps ordinaire, mais qui se monte d'elle-même à angle droit une fois ouverte. Voici comment il fonctionne. La fermière pose la croisée d'en haut, puis elle se penche pour ajuster la croisée d'en bas, et ainsi la machine est prête à fonctionner. Prenant sur sa main le fil de chacune des cannelles, elle les attache ensemble, les arrête sur le dernier doigt de la croisée d'en bas et lentement elle imprime un mouvement de rotation à l'ourdissoir. La poignée de fil s'enroule sous la conduite de sa main experte, en belles spirales montantes jusqu'en haut. Alors, par un enlacement savant autour de quatre petits bâtons de la croisée, elle fait machine arrière et les fils reviennent sur leur chemin pour s'enlacer au bas et remonter ensuite jusqu'à ce que les cannelles soient vides.

Pour plus amples détails au sujet de l'ourdissoir, disons que le dévidoir, la tournette, le cannelier et l'ourdissoir sont autant de pièces appelées à fonctionner. Le dévidoir est cette espèce de treuil sur lequel on enroule les "écheveaux". Ceux-ci sont partagés en autant de faisceaux qu'il y a dans chacun d'eux de longueurs de la chaîne. Ce partage est marqué avec une ficelle que l'on noue à chaque faisceau complet. L'on compte douze faisceaux par écheveaux et on dit qu'il y a douze nœuds.

Les écheveaux se dévident ensuite pour s'enrouler sur les "cannelles" — longs fuseaux à hauts rebords — au moyen d'un rouet spécial appelé "rouet à cannelles". Cette opération s'appelle "canneler la chaîne". On dispose ensuite les vingt cannelles ainsi préparées sur le "cannelier". C'est un assemblage de trois montants verticaux traversés par dix broches de fer qui servent de pivots aux cannelles placées entre les montants. On fait passer alors les fils de vingt cannelles dans la "main percée" ou porte-fils, planchette de forme oblongue

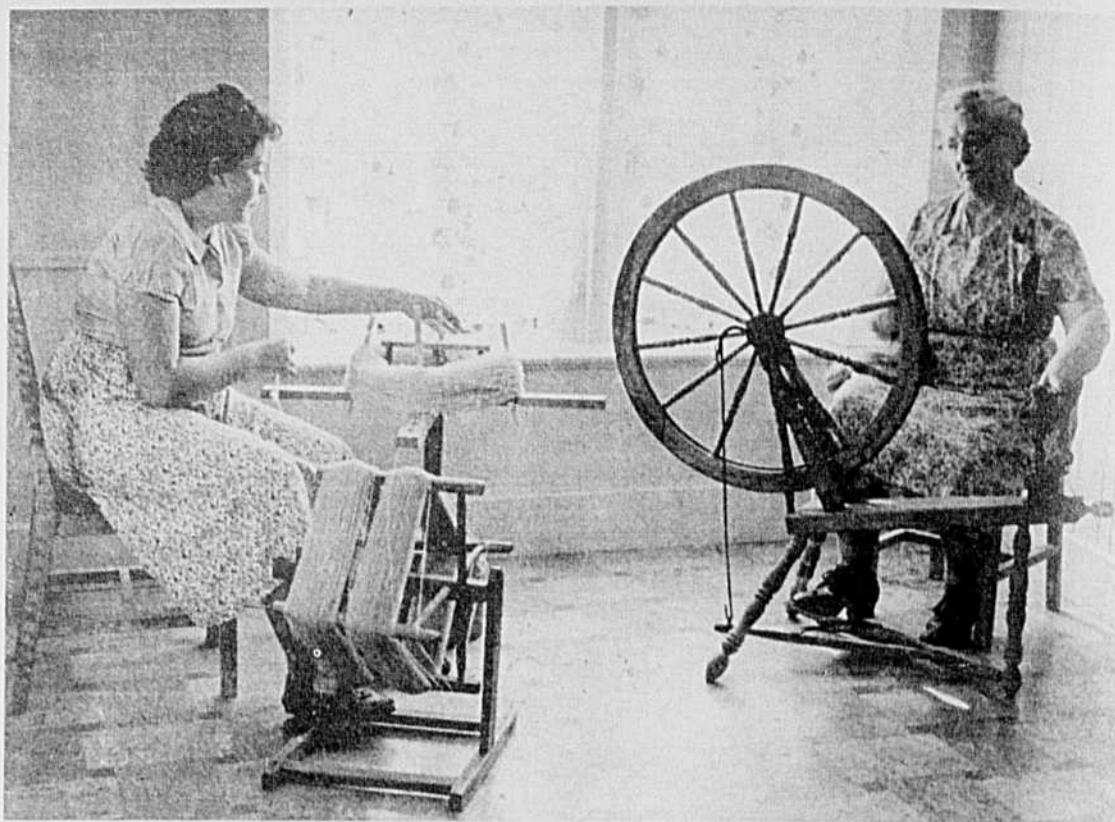
qui a deux rangées de dix trous. Les fils passés, on en réunit les bouts pour les attacher à la première cheville de l'ourdissoir.

L'ourdissoir sert à tendre régulièrement les fils de la laine à les empêcher de se mêler; à tenir séparées les unes d'avec les autres les différentes portées que l'on peut une fois la chaîne formée facilement reconnaître et placer entre les dents du râteau dans le montage de la pièce sur le métier.

Occupons-nous maintenant du métier qui est aussi vieux que le monde puisque, de tout temps, on a fabriqué avec cet instrument des vêtements de laine. Si les Egyptiens, les Perses et les Assyriens ont poussé l'art du tissage à un haut degré de perfectionnement, par contre les Romains ont mis plus de raffinement dans la recherche des tissus façonnés. Au pays de Québec, l'Intendant Talon fit beaucoup pour encourager les colons à travailler au métier; pour intéresser leurs femmes à tisser il leur distribua des métiers, mais à l'arrivée de la machinerie et à la naissance des compagnies de textile, les métiers se firent de plus en plus rares dans le Québec. Honneur à la côte de Beauce, au comté de Charlevoix, au bas St-Laurent et surtout à la Beauce qui est au premier rang comme comté où l'élevage du mouton est prospère (34,388 têtes) pour ne pas avoir mis le métier au rancart!

Depuis 1929 un réveil s'est opéré dans le domaine du tissage. Les métiers de nos "grand-mères" ont perdu leur allure grossière et massive pour être remplacés par un métier solide, simple, léger et élégant. Le plus en usage aujourd'hui est le *métier à quatre lames*, à six marches et à quatre contre-marches. Les 38,887 membres des 735 cercles de fermières ont toute notre admiration pour avoir remis en honneur, dans nos paroisses rurales, les rouets et métiers qui ont été trop longtemps relégués au grenier ou vendus aux américains comme objets de curiosité. Bien plus ces instruments, sources de revenus, se multiplieront grâce aux diplômées des *cours ménagers-agricoles* qui se donnent durant l'été dans 9 des écoles d'agriculture. Les jeunes filles qui suivent ces cours apprennent à confectionner la toile, l'étoffe du pays, les catalognes, etc., à faire la cuisine, à participer aux autres travaux domestiques et au soin d'une basse-cour. D'après les dernières statistiques on compte dans la province 9441 rouets, 6643 métiers, 15,161 fermières sachant filer, 21,241 fermières sachant tisser.

Dans la plupart des comtés ruraux, particulièrement dans celui de la Beauce, mon comté natal, les charmantes filles de cultivateurs ont le choix de leur "futur", car elles possèdent toutes les qualités pour conquérir le prince-charmant. Elles ont les notions voulues de la tenue d'une maison, d'une basse-cour, d'une laiterie, d'un rucher et quoi encore. Elles savent filer et tisser; elles sont capables de faire la couture et les raccommodages, de cuire le bon pain de famille, de fabriquer du beurre d'habitant au goût des noisettes, enfin de faire une cuisine de campagne, bonne et économique. Elles



Le rouet, la tournette et le dévidoir ne chôment pas chez Mme François Choinard de St-Jean Port Joli, comté de l'Islet.

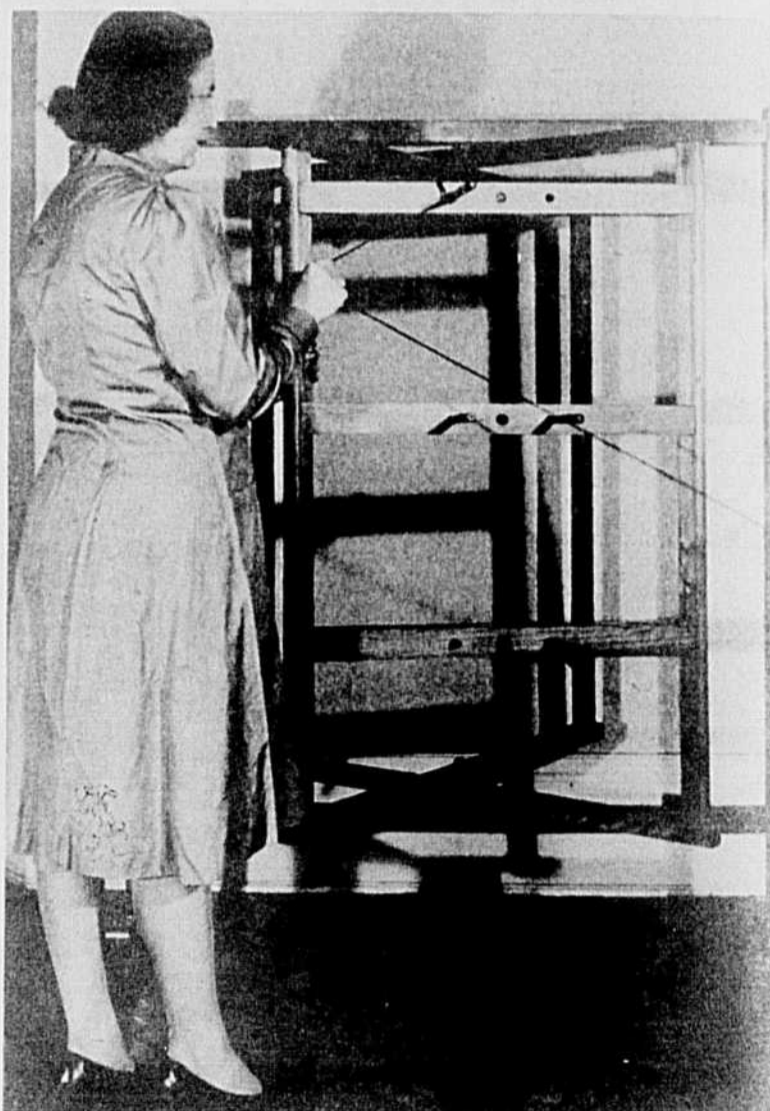
Tout comme le métier à tisser, l'ourdissoir est tout différent de celui qu'ont connu nos grand-mères.

n'ont pas honte d'être des filles d'habitants et elles ne craignent pas de marier un gars de la terre. Elles ne songent même pas à fonder un foyer avec un gars de ville n'ayant souvent pour toute fortune que son salaire quotidien.

Dans la Beauce, comme c'est la coutume, le cultivateur sérieux, qui cultive comme il faut et possède un bon roulant, avantage ses filles pour l'époque du mariage, non seulement de la commode, du buffet, du coffre bourré de bon "butin", mais encore de deux "mères moutonnes", d'une vache à lait, de petits cochons, de plusieurs poules, et surtout d'un rouet et d'un métier flambant neuf. C'est dire que le gars qui marie une fille ainsi fortunée ne se lance pas dans le "conjungo" les mains vides; il offre à son épouse la terre, la maison et les moissons à venir. Aussi ce couple une fois uni est heureux, parce que c'est avec une généreuse fierté et une mutuelle compréhension qu'ils vivent ensemble avec leurs biens, leur santé, leur amour du travail et leur amour tout court!

Mais pour conclure, revenons à nos métiers. Qu'ils s'introduisent dans les foyers où ils ne sont pas encore installés. Leur place est avant la radio et la télévision. Oui, souhaitons que nos fermières continuent à tricoter, à filer et à travailler au métier tout en fredonnant nos vieilles chansons canadiennes!

Le métier à tisser est encore en honneur à St-Fabien de Rimouski. Rajeuni, modernisé le métier est beaucoup moins encombrant que jadis.



De la science à la pratique

avec une équipe de professeurs de la faculté d'Agriculture de l'Université Laval

Valeur isolante comparée des différents matériaux de construction

Chaque matériau de construction a une valeur isolante. Cette valeur isolante peut être déterminée en laboratoire et s'exprime par un chiffre qui permet de comparer tous les matériaux entre eux. Si la valeur isolante est faible, le mur sera froid et humide et laissera passer la chaleur. Si la valeur isolante est élevée, le mur sera chaud et sec et conservera la chaleur dans la bâtisse. Le tableau ci-dessous donne la valeur isolante des principaux matériaux entrant dans la construction des étables, poulaillers, porcheries et entrepôts à fruits et légumes.

Valeur isolante comparée des matériaux ordinaires de construction et des isolants

A) MACONNERIE

Matériau	Épaisseur	Valeur isolante (V)
1—Brique commune de faible densité	4"	0.80
2—Brique de façade de haute densité	4"	0.44
3—Béton ordinaire	4"	0.32
	6"	0.48
	8"	0.48
	10"	0.64
	12"	0.80
	12"	0.96
4—Béton ordinaire au mâchefer	4"	0.80
	6"	1.20
	8"	1.60
	10"	2.00
	12"	2.40
5—Blocs de glaise ou de terracota	4"	1.00
	6"	1.57
	8"	1.67
6—Blocs de béton ordinaire	4"	0.67
	8"	1.11
7—Blocs de béton isolant au mâchefer	4"	1.00
	8"	1.73
	8"	2.72
8—Blocs de béton ordinaire avec trous isolés (Trous remplis de laine minérale)	8"	3.70
9—Blocs de béton isolant au mâchefer avec trous isolés (Trous remplis de laine minérale)	8"	3.70
B) BOIS		
1—Bardeaux de cèdre ou planche à déclin	3/4"	0.78
2—Planche planée	3/4" ou 7/8"	0.94
3—Planche brute	1"	1.25
4—Contre-plaqué ou "vener"	5/16"	0.40
	3/8"	0.56
	1/2"	0.72
	5/8"	0.88
5—Madrier plané	1 3/4"	2.16

Matériau	Épaisseur	Valeur isolante
6—Madrier brut	2 1/4"	3.41
	2"	2.50
	3"	3.75
	4"	5.00

C) L'AIR COMME ISOLANT

1—Espace ou chambre d'air entre 3 lambris	Variable	0.91
---	----------	------

D) ISOLANTS DOMESTIQUES

1—Bran de scie et ripas de planeur sèches	1"	2.44
	4"	9.76
	5"	12.20
	6"	14.64
	7"	17.08
	8"	20.52
	9"	22.96
	10"	24.40
2—Paille sèche et foin haché (pour les plafonds surtout)	1"	1.42
	8"	11.36
	10"	14.20
	12"	17.04
	14"	19.88
	16"	22.76
	18"	25.56
3—Tourbe de savane	1"	3.70
	4"	14.80
	5"	18.50
	6"	22.20
	7"	25.90

E) ISOLANTS COMMERCIAUX

1—Laine minérale et laine de verre. (Isolant granulaire ou isolant en matelas)	1"	3.70
	2"	7.40
	3"	11.10
	4"	14.80
	5"	18.40
	6"	22.20
	7"	25.90
2—Mica éclaté "Vermiculite", "Zonolite" ou "Micafil" (Isolant granulaire)	1"	3.12
	2"	6.24
	3"	9.36
	4"	12.48
	5"	15.60
	6"	18.72
	7"	21.84
	8"	24.96
3—"Ten-test", "Insulsheathing", "Homasote", etc. (Planches rigides)	1/2"	1.51
	5/8"	1.69
	3/4"	2.27
	1"	3.03
	2"	6.06
	3"	9.09
	4"	13.32
4—"Styrofoam" "Plastifoam" et "foamglass" (Planches rigides)	1"	4.00
	2"	8.00
	3"	12.00
5—Liège (Planche rigide ou isolant granulaire)	1"	3.33
	2"	6.66
	3"	9.99
	4"	13.32

F) MATERIAUX DIVERS

1—Bardeaux d'amiante	1/4" à 5/8"	0.10
2—Bardeaux d'asphalte	1/8" à 1/4"	0.15

Matériau	Épaisseur	Valeur isolante
3—Tôle galvanisée		Mince Négligeable
4—Tôle d'aluminium		Mince Négligeable
5—Papiers de construction (Papier feutre, goudronné, asphalté, scutan, coupe-vapeur, etc.)		Mince Négligeable
6—Planches de gypse ou de plâtre, (Gyproc, Gyplap, etc.)	1/2"	0.35

On peut tirer plusieurs conclusions de ce tableau et faire toutes les comparaisons possibles entre les différents matériaux. Voici quelques exemples :

- 1 - Douze pouces de béton solide valent à peine plus comme isolant qu'une planche de 3/4".
- 2 - Un bloc de béton ordinaire de 8" est plus froid qu'une planche de 3/4".
- 3 - Ca prend un madrier de 2" pour remplacer un pouce de ripe.
- 4 - Ca prend un madrier de 3" pour remplacer un pouce de laine minérale.
- 5 - La tôle d'aluminium, la tôle galvanisée et tous les papiers de construction valent à peu près zéro comme isolant.

(Remarque — les papiers de construction, peuvent empêcher l'air de passer, mais ils n'empêchent pas la chaleur de passer, car elle peut passer à travers le fer, la vitre, le béton ou n'importe quel matériel).

— 6 - Une chambre d'air entre deux lambris équivaut à une planche de 3/4".

En plus d'être utile pour comparer les différents matériaux entre eux, le tableau que nous présentons ici permet de calculer la valeur isolante totale de n'importe quel mur ou plafond. Il s'agit simplement d'additionner la valeur isolante des différents matériaux utilisés. Supposons par exemple un mur composé comme suit :

- Un rang de tôle V = négligeable
- Un papier goudronné V = négligeable
- Une planche brute d'un pouce V = 1.25
- Une chambre d'air de 3/4" entre la laine et la planche V = 0.91
- Un matelas de laine minérale de 3" V = 11.10
- Un papier coupe-vapeur V = négligeable
- Un contre-plaqué 5/16" V = 0.40

Valeur isolante totale = 13.66

Dans les étables, il faut viser à avoir une valeur isolante d'environ 10 pour les murs. Dans les poulaillers et porcheries, il faut viser à se rapprocher de 15. Un mur tel que décrit ci-haut serait donc excellent pour une étable et très bon pour un poulailler ou une porcherie.

Conservez ce tableau comme référence. Il vous aidera à mieux choisir les matériaux de construction dont vous aurez besoin pour construire. Ne répétez pas l'erreur de certains cultivateurs qui paient très cher pour un matériel qui sera froid et humide.

Jacques-A. Choinière, agronome et ingénieur agricole.

L'efficacité alimentaire chez les bovins laitiers

La capacité de transformation des aliments varie avec les différentes espèces animales, entre les individus d'une espèce et aussi avec l'âge de l'animal. C'est ainsi que chez les bovins laitiers, nous trouvons des sujets capables de faire une utilisation très efficace de leur nourriture alors que d'autres sujets le font d'une façon très médiocre. Il est reconnu également que le jeune animal valorise plus efficacement les

aliments que le sujet adulte, réalisant ainsi plus de gain par livre de nourriture. Chez les ruminants de la naissance à l'âge adulte, nous constatons une augmentation dans la capacité du rumen à utiliser les fourrages, ce qui contribue à atténuer les frais alimentaires.

Cette variation dans l'aptitude de chaque animal à transformer les aliments, facteur à con-

sidérer dans la sélection des sujets d'élevage, a été étudiée sur des vaches et des génisses Ayrshire. Chez les vaches laitières, on a trouvé une variation aussi grande que 0.4 à 0.9 livre dans la quantité de principes alimentaires digestibles requise par livre de lait (corrige à 4% de gras). Les 88 vaches soumises à ces expériences ont consommé en

moyenne 0.6 livre de principes alimentaires digestibles par livre de lait.

Avec les génisses, la livre de chair a coûté de 3 à 9 livres de principes alimentaires digestibles, soit une moyenne de 6.06 livres pour 104 génisses.

Ces données découlent d'essais alimentaires effectués sur

les vaches de première lactation, à partir du 60ième jour jusqu'au 120ième jour après le vêlage.

A noter que les rations et les conditions de stabulation étaient uniformes pour tous les sujets de chaque groupe d'âge.

Jean-Paul Lemay, agronome

Face au milieu rural

(Troisième partie)

(Reportage par Marthe BEAUDRY)

III — Vos relations avec les Commissions scolaires

C'est en réponse à cette question que nous avons rencontré le plus d'unanimité. Toutes les religieuses que nous avons rencontrées ont, en effet, loué les Commissions scolaires pour diverses raisons: leur bonne volonté, leur désintéressement, leur dévouement; elles sont aussi conscientes des responsabilités lourdes qui pèsent sur les Commissions d'écoles et louent le travail accompli par les Associations de commissions scolaires, la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec auprès des Commissaires d'écoles, à qui elles fournissent des compétences, des renseignements, un appui à tous points de vue... Cependant...

"Les Commissions scolaires nous demandent des choses impossibles... pédagogiquement... et physiquement parfois... nous dit Mère Ste-Madeleine du Sacré-Coeur... Vous savez comme moi que les relations entre Religieuses et commissions scolaires, dépendent de plusieurs facteurs qui varient selon les localités... la personnalité des individus en cause, l'attitude des Curés, le caractère de la Supérieure locale, la mentalité de la paroisse... Nous n'y pouvons rien... A cause de tout cela, le sort de nos maisons rurales est imprévisible..."

"Lorsque je visite nos maisons, je rencontre les Commissaires d'écoles... Ces contacts sont très utiles de part et d'autre. Nos Commissaires d'écoles manquent de renseignements adéquats au point de vue pédagogique surtout; ils nous demandent des choses impossibles... parce qu'ils ne connaissent pas suffisamment les programmes. Ils ne sont pas toujours aptes à comprendre les besoins des Religieuses... et les exigences que pose leur condition d'enseignantes, forcées de se perfectionner, d'étudier, d'acquiescer de nouvelles qualifications..." Telle est l'opinion de Mère Marie du St-Sacrement.

"Les Commissions scolaires sont portées à nous demander trop... par rapport au bien des enfants et aux exigences des programmes..." nous dit Mère Ste-Judith des Anges. "Nous avons des conventions collectives à l'étude pour les enseignants religieux; les bases de salaires sont établies d'après les qualifications... C'est onéreux pour les Communautés religieuses de maintenir du personnel très qualifié et spécia-

lisé dans le milieu rural où il n'est pas payé en proportion et où la tâche qui lui est confiée est restreinte... ne serait-ce que par le petit nombre d'élèves..."

"Nos relations sont d'autant meilleures que les Commissaires d'écoles ont évolué au même rythme que les programmes... Ceci exige une grande souplesse chez eux et chez nous... Il serait souhaitable que chaque Commission scolaire ait au moins un de ses membres, influent et dynamique, parfaitement renseigné sur les exigences actuelles des programmes, et à l'affût des modifications qui se dessinent pour l'avenir..." Telle est l'opinion de Mère M. Laure du Sacré-Coeur.

"Notre plus gros problème est que nous ne pouvons pas suffire à fournir aux Commissions scolaires les sujets qu'elles nous demandent. Ce qui importe c'est que nos relations soient de plus en plus franches", affirme Mère Marie de la Paix. La Communauté ne fait jamais de réclamation; elle négocie avec chaque Commission



Mère Ste-Augustine, assistante générale des Soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil de Chicoutimi.

scolaire... individuellement. Il nous arrive de plus en plus de ne pas être logées par les C.S.

"Nous devons improviser un nouveau style de vie pour nos Religieuses, y compris celle qui, dans chacune de nos missions, joue le rôle de 'maîtresse de maison'..."

"Nous croyons que la rencontre annuelle que nous avons avec l'Association des Commissions scolaires du diocèse contribue à améliorer considérablement nos relations; nous avons de plus en plus le sentiment de constituer avec les Commissai-

res d'écoles une équipe..." Telle est l'opinion de Mère Marie Augustine.

"Nos institutrices sont toutes actives dans les syndicats d'institutrices, nous dit Mlle Angèle Patenaude... Je sais qu'elles s'appliquent à étudier la situation des C.S. avec lesquelles elles doivent négocier des conventions de travail afin de dialoguer plus efficacement avec elles et de conduire les négociations d'une façon plus charitable et plus réaliste".



Mlle Angèle Patenaude, présidente des Auxiliaires rurales catholiques.

Des améliorations possibles ?

Les opinions sont très variées: certaines comptent uniquement sur le temps, la Providence, les nouvelles lois scolaires et surtout celles qui relèveront les finances des C.S.; d'autres comptent sur le travail de l'Association des Religieuses enseignants; d'autres croient aux Associations de Commissions scolaires, aux rencontres sur le plan d'une région et d'un diocèse entre les enseignants et les C.S.; d'autres parlent du bienfait des Unions de familles et des Associations de parents-maîtres...

Et il en est qui souhaitent des changements majeurs comme ceux-ci: que tous les enseignants, religieux et laïques, hommes et femmes, fassent partie de la même Corporation, comme la chose existe dans certaines provinces, avec grand profit pour les uns et les autres, et avantages pour de meilleures relations avec les Commissions scolaires; que tous aient la même échelle de salaire... et que des échelles de salaires soient établies par les gouvernements provinciaux, afin de simplifier les négociations avec les employeurs... Mais ces réformes majeures laissent perplexes d'autres Religieuses qui pour diverses raisons croient qu'elles ne sont pas désirables... L'unanimité est loin d'être faite là-dessus; certaines n'ont même pas d'opinion... puisqu'elles n'ont jamais posé la question... en ce qui les concerne.

CONCLUSIONS

Nous vous avons relaté toutes ces opinions pour vous permettre de saisir ce qui se passe actuellement... un peu plus... chez nos Religieuses enseignantes... et vous éveiller à leurs problèmes. Nous en avons pour notre part tiré beaucoup de profit... et nous remercions les Religieuses pour leur franche collaboration. Chers lecteurs et lectrices qui vivez actuellement toutes sortes d'inquiétudes, qui êtes mécontents parfois des Religieuses... allez les voir; rencontrez-les; organisez des réunions entre C. S. et Enseignants religieux comme laïques... parents... Partant de ce que ce reportage vous aura appris peut-être... vous ferez énormément de bien à la cause de l'éducation dans notre milieu.

Marthe BEAUDRY

N.B. — Un document à lire: "Mémoire des Religieuses enseignantes à la Commission Parent".



Mère Marie Lucien de Jésus, supérieure provinciale, Filles de Jésus, Trois-Rivières.

L'OPINION RURALE...



Femmes commissaires d'écoles

Une de mes amies me faisait tenir dernièrement un de vos articles intitulé: "47 femmes Commissaires d'écoles" signé Marthe Beaudry.

Laissez-moi d'abord féliciter ces nouvelles élues de leur belle victoire. Cependant, l'article de Mlle Beaudry me laisse perplexe. Elle semble laisser entendre que ces dames n'ont pas eu à lutter pour être élues. Est-ce vrai? Personnellement, j'ai obtenu 363 votes et j'ai été battue. C'est vrai que nous n'étions que des femmes dans mon comité d'organisation et que mon adversaire était soutenu par deux Associations masculines et tous les autres commissaires. Le plus drôle de l'affaire, c'est que le commissaire sortant de charge ne voulait plus se représenter, qu'il l'a dit publiquement, et que ce n'est que pour préserver l'équipe qu'il est resté. Il paraît que c'est ça la politique et la démocratie. Comment voulez-vous passer dans de telles conditions? La première fois que je me suis présentée, on était contre moi parce que j'avais osé me présenter contre le président de l'école régionale. Cette année, on était contre moi, parce que l'an passé j'avais osé me présenter et que ce n'était pas la bonne année. Et pour bien laisser entendre qu'on n'était pas contre une femme-commissaire, mais bien contre moi, le commissaire sortant de charge et le président de la commission scolaire actuelle sont venus me faire la proposition suivante: ils ont présenté la femme d'un de leur organisateur à la condition que je retire ma candidature. J'ai demandé à cette dame si elle était prête à assumer cette responsabilité et elle m'a répondu qu'elle "ne savait que depuis 5 minutes qu'elle se présentait" c'est alors que je lui ai répondu que moi je me préparais depuis 5 ans et elle a retiré sa candidature et j'ai laissé la mienne. Puis, publiquement, on m'a accusé de rechercher la vedette, etc., etc., tandis que l'autre aurait été élue par acclamation, sans lutte.

Après avoir obtenu 363 votes dans de telles conditions, moi, j'appelle ça une victoire. Contre leur organisation, un homme non plus n'aurait pas passé. Personnellement, je ne suis pas agressive de nature. Personnellement, j'aurais préféré qu'on établisse un siège féminin au sein des commissions scolaires et notre Association en avait fait part à l'honorable Gérin-

Lajoie. Il nous a répondu que ce serait à notre désavantage et de ne pas nous limiter à un siège. D'un autre côté, s'il y a 1,502 commissions scolaires dans la province de Québec, nous aurions été dès la première année 1,502 commissaires féminins, et nous aurions pu lors du Congrès de la Fédération, étudier ensemble, établir notre part de responsabilités au sein des Commissions scolaires, et former la section féminine de la Fédération. Car il est un fait qu'il ne faudrait pas oublier, c'est que la femme doit rester femme, si elle veut vraiment apporter quelque chose de nouveau au sein des Commissions scolaires. Si elle devient un commissaire comme les autres, il est préférable qu'elle reste chez-elle. C'est notre dévouement que nous apportons. C'est notre expérience dans le domaine de l'éducation et de la pédagogie. C'est aussi notre coeur de mère.

Et pour répondre à la question de Marthe Beaudry sur "une vraie citoyenne" j'aimerais lui en poser une autre. A votre avis, qu'elle serait la solution pour une "vraie citoyenne" qui désire participer au bien de la cité et qui se voit continuellement en face d'un mur, d'un clan, ou d'une porte fermée? Que feriez-vous à sa place? Vous semblez parler avec une certaine autorité, vous avez sans doute beaucoup d'expérience... peut-être pourriez-vous éclairer "les femmes de la ville", ces féministes des grands centres... Il me semble qu'être "inspiratrices" pour ces messieurs qui, eux, occupent les postes de responsabilités n'est pas suffisant, pas suffisant, pour moi, en tout cas. Si les hommes prennent leurs responsabilités ils sont à féliciter. Cela ne veut pas dire que nous n'avons pas de responsabilités en tant que femmes et en tant que catholiques. La charité et le prochain ça nous regarde aussi. Et je pense sincèrement que si nous continuons à être "inspiratrices" seulement sans prendre nos responsabilités nous continuerons aussi à figurer dans le code du Québec avec les mineurs, les prisonniers et les arriérés mentaux, ce que je considère pour ma part comme une grave atteinte à notre dignité de femme. Une femme a le devoir d'être féministe, les hommes aussi d'ailleurs. Ce qui n'est pas bien, c'est de l'être fanatiquement...

Votre obligée,

Georgette Grenier,
6, Avenue des Bouleaux,
Repentigny.

INSTITUT ALIE

COURS PAR CORRESPONDANCE

Scientifique ou commercial, 8e à 12e année inclusivement. Attention spéciale aux adultes. Conversation anglaise (cours et disques). Cours complet ou matières séparées. Mêmes avantages que pour nos cours réguliers. Cours spécial de 6e et 7e année pour adultes. Diplôme de l'Institut ou de l'Instruction publique.

COURS PAR CORRESPONDANCE ALIE

2850 est, rue SHERBROOKE, Montréal — 527-3631

NOTRE MAISON MET L'INSTRUCTION A LA PORTEE DE TOUS
Votre prospectus, s'il vous plaît, sans obligation de ma part

T.C.N.

M., MME, Mlle

ADRESSE

VILLE

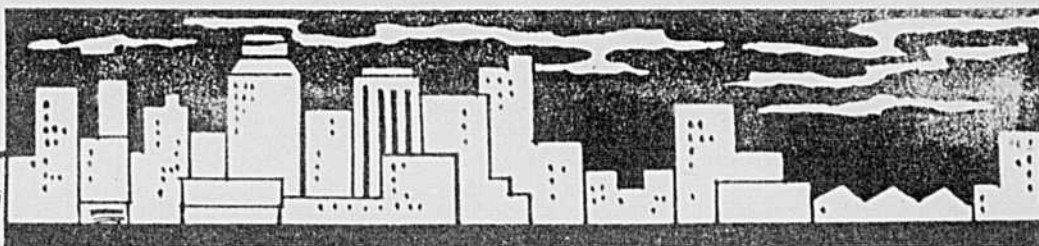
PROV.

TEL.

Scientifique Commercial Spécial pour adulte Anglais Autres cours



AMÉNAGEMENT



DES RÉGIONS RURALES

9 LA PARTICIPATION DU CITOYEN A LA FORMULATION DU PLAN

La semaine dernière, nous nous sommes attardés à la recherche. Nous avons constaté que dans la planification, la recherche avait pour but de détecter les besoins humains et les possibilités d'y répondre. Nous avons aussi dit que la recherche était la base de la planification. Nous avons noté que des recherches valables avaient été faites dans le passé et qu'à la lumière de celles-ci il était déjà possible d'engager l'action en vue d'un réaménagement.

Devant les problèmes que soulève une recherche, voyons-nous bien le rôle qu'il nous est demandé de jouer? Notre faiblesse ne vient-elle pas davantage du fait que l'on voit mal comment prendre nos responsabilités que de la facilité ou des difficultés à définir nos problèmes?

Aujourd'hui, nous nous arrêtons à voir quelle doit être la participation du citoyen à un effort de réaménagement. La participation du citoyen n'est qu'un palier dans cet effort. Nous verrons dans les cours qui suivront les responsabilités des associations, de l'entreprise et de l'Etat.

A) Prise de conscience

Nous reconnaissons tous aujourd'hui à l'Etat la responsabilité de l'évolution économique. Nous lui concédons facilement la responsabilité de lutter contre les crises et le chômage, d'orienter, de stimuler et de coordonner les efforts en vue d'assurer l'expansion économique, sociale et culturelle des citoyens. Toutefois, cette intervention étant admise, nous sommes généralement d'avis qu'elle ne doit pas conduire à "de nouvelles formes d'écrasement de l'individu et du citoyen".

Comment empêcher un tel état de choses? Comme citoyen, n'avons-nous pas en main les outils pour nous protéger d'une telle éventualité? Cela ne nécessite-t-il pas un renouvellement de notre conception de la démocratie? La démocratie n'est-ce pas d'abord un état d'esprit fait "d'un intérêt profond pour le destin de la communauté à laquelle on appartient et du désir d'y participer à tous les niveaux, du sentiment qu'une vie humaine sera toujours amputée si elle reste bornée à un horizon individuel, de la conviction aussi que ce monde n'est pas le meilleur possible, que

plus de raison et de justice doivent y régner et qu'il faut lutter pour les faire triompher?" (1)

Si nous procédions à un bilan de notre participation à la vie économique de notre région, n'arriverions-nous pas à des conclusions désastreuses?

Jusqu'à quel point notre démission devant les responsabilités n'est-elle pas cause de nos difficultés actuelles? Trop fréquemment, n'avons-nous pas attaché à l'octroi des dons bénéfiques qu'il ne possédait pas? N'avons-nous pas cru puérilement que la construction d'un quai, d'un entrepôt ou d'une route serait la solution aux problèmes de la région? Jusqu'à quel point n'avons-nous pas délégué nos problèmes au député en nous disant que s'il ne les solutionnait pas nous avions le privilège de le changer?

N'est-ce pas notre attitude qui a détérioré le jeu normal de l'économie et de ses divers facteurs? "Nous n'avons pas fini de subir les effets d'un demi-siècle de désordres économiques, de crises, de destructions de richesses, avec toutes leurs séquelles psychologiques, morales et politiques". (2)

B) Participation démocratique

Pourtant, il faut en sortir. Notre premier devoir ne serait-il pas d'acquiescer l'esprit qui favorise un renouveau démocratique? Ne s'agirait-il pas d'établir une démocratie de participation plutôt que de représentation? La démocratie ne consiste-elle qu'à déposer épisodiquement un bulletin de vote et à déléguer ses pouvoirs à un élu? La démocratie n'est-ce pas plutôt une participation active, intelligente, éclairée du citoyen aux activités de la collectivité à différents niveaux, municipal, régional, provincial ou national? N'est-ce pas qu'à ce prix que les organisations traduisent le vrai visage des problèmes?

Par exemple, peut-être qu'un regard sur les efforts en vue du réaménagement qui se font en Saskatchewan nous guiderait-il dans un effort d'aménagement chez nous?

En mars 1952, la Législature de la Saskatchewan créait une Commission Royale d'enquête pour étudier:

- 1) les problèmes de production agricole, l'utilisation des sols et le coût des fermes;
- 2) les besoins des fermes en capitaux et crédits;
- 3) les changements à apporter aux structures sociales pour faciliter l'adaptation des ruraux aux transformations en cours;
- 4) les communications, les services communautaires et le transport en milieu rural.

Pour réaliser sa tâche la Commission s'assigna des experts et les affecta à l'étude de chacun des points énumérés ci-dessus.

Mais parallèlement au travail des experts, elle se rendit dans plusieurs municipalités et demanda aux citoyens de définir leurs problèmes.

Le travail terminé de part et d'autre, la Commission confronta les experts et les citoyens au niveau des municipalités. Ils discutèrent positivement leurs conclusions. Ceci eut pour résultat d'élargir la perspective des groupes en présence. D'une part, ces discussions permirent aux experts de prévoir plus clairement les conséquences de l'application du plan dans la réalité quotidienne. D'autre part, elles favorisèrent la formation de leaders plus conscients de l'acuité des problèmes.

Les experts profitèrent de l'expérience des leaders et les leaders participèrent aux connaissances des experts. Mais, ce qui est plus important encore, c'est que les leaders transmirent à leur milieu les informations qu'ils avaient reçues. Par ce phénomène d'osmose, la traduction des objectifs se clarifia, s'adapta, se transmit et une action fut entreprise pour réaliser les recommandations de la Commission.

Trois ans plus tard, c'est-à-dire en 1955, la Commission déposa la première tranche de son rapport. C'est long, direz-vous? Mais, un plan n'a rien de miraculeux. Parce qu'il ne s'élabore que véritablement dans le vécu, il est lent, progressif et exige une redéfinition constante des objectifs.

C) Les vertus civiques du plan

L'exemple de la Saskatchewan est une riche illustration des vertus civiques du plan. La participation des citoyens à la construction de leur province est un témoignage éloquent que le plan peut sauvegarder et même enrichir la démocratie.

L'existence, au sein de la collectivité, de mouvements représentatifs est une sauvegarde du droit démocratique des citoyens. Ces mouvements dressent "un réseau de pouvoirs de compensation" et réduisent les pouvoirs de l'Etat et des intérêts particuliers puissants.

La nécessité de ces mouvements est un impératif de la société moderne. Le Saint-Père, dans son encyclique *Mater et Magistra*, dit: "La socialisation est un des aspects caractéristiques de notre époque... C'est la tendance à l'association en vue d'atteindre des objectifs qui dépassent les capacités et les moyens dont peuvent disposer les individus."

D'ailleurs, pourquoi avoir peur des mots, pourquoi craindre la participation collective? C'est, en somme, la philosophie qui anime cette participation qui la rend nocive ou non. Je ne crois pas que l'on puisse taxer la planification française, italienne, britannique ou américaine de communisme.

N'est-il pas plus dangereux que notre inertie incite l'Etat à occuper une place laissée vide ou favorise des intérêts puissants à prendre la parole et à agir au nom et à la place de ceux qui sont restés silencieux?

Il ne faudrait pas oublier que si l'élaboration du plan nécessite le secours de l'Etat et des entreprises, en dernière analyse il repose fondamentalement sur la participation du citoyen et que c'est pour ce dernier qu'on le construit.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) Pierre Mendès France, *La République Moderne*, coll. Idées, Gallimard, Paris, 1962, p. 233.
- (2) Ibid, p. 36.

"Quand un comte, rencontre un vicomte..."

Si l'on considère que la Province est effervescente dans le domaine de l'éducation, la Faculté d'Agriculture est devenue une vraie ruche d'abeilles par son activité, son échafaudage physique et intellectuel, en sorte que les étudiants, tout comme les professeurs, sont encouragés et heureux.

Ainsi, le mercredi, 12 décembre, c'était le Ministère provincial de l'Agriculture et de la Colonisation qui recevait nos étudiants finissants; cette visite était inscrite au programme des laboratoires du département de Zootechnie; elle avait été minutieusement préparée par les professeurs L. A. Charette, J. P. Lemay et G. Brisson. On sentait une cordialité, un besoin de connaître ceux qui feront partie de la relève, ces étudiants qui se sont si bien adaptés au "grand déménagement" de leur Faculté. Et de la part de l'étudiant, on devinait le désir d'apporter leurs connaissances, même si elles sont un peu inexpérimentées, à cette merveilleuse équipe d'agronomes du ministère, équipe modernisée dans son organisation et qui brûle de servir davantage pour mériter encore plus le titre que lui dévoluait le géographe Blanchard quand il appelait les agronomes "la poule aux oeufs d'or de la province de Québec". Nous sommes convaincus que la faculté d'agriculture de Laval contribuera largement à concrétiser les rêves du ministère de l'agriculture et de la colonisation.

Lors de cette visite, les étudiants ont eu le plaisir de rencontrer M. le docteur Ernest Mercier, sous-ministre de l'agri-

culture et de la colonisation, qui décrit et expliqua les cadres tout nouveaux du ministère. Il ne cacha pas aux étudiants les espoirs qu'il mettait en eux et les exigences grandissantes du ministère de l'agriculture et de la colonisation quant à la valeur intellectuelle, scientifique et pratique des nouveaux agronomes.

La tâche est plus ardue... il faut être mieux préparé.

Il exprima, en terminant, les regrets de l'honorable Alcide Courcy, agronome, ministre de l'agriculture et de la colonisation, lequel avait placé cette rencontre à son agenda mais qui a dû y renoncer à cause d'un surcroît de travail. A-t-on une idée du travail d'un homme public qui est à la fois législateur, exécutant, administrateur et homme politique (ce qui fait partie de la démocratie).

A la suite de M. le sous-ministre, plusieurs directeurs de département expliquèrent à messieurs les finissants, la structure de la discipline qu'ils ont à réaliser. C'est ainsi que, sous la présidence du Dr Georges Gauthier, le Dr Bertrand Forest, directeur de la recherche et de l'information scientifique, expliqua les rouages du Conseil des recherches, décrit succinctement les quelque 130 travaux de recherche présentement en marche dans la province de Québec, soit dans les facultés d'agriculture, soit à l'intérieur même du ministère. Il mit les étudiants au courant des études poursuivies actuellement par 40 boursiers aux études dans la

province de Québec, aux Etats-Unis, en France et en Angleterre.

Puis M. Henri Dubord, directeur du département d'aménagement rural et du développement agricole, relata l'organisation naissante de son département en vue des réalisations dites de "l'ARDA" dont le but principal est de venir au secours de ceux qui ont été installés sur des terres marginales. Aujourd'hui, dit-il, on est prêt à établir le plan d'aménagement à court terme du Bas St-Laurent en se basant sur les études faites depuis l'initiation de l'ARDA, études qui consistent en des enquêtes et en la préparation de cartes économiques des sols.

M. Jos. Audet, directeur du Service de la vulgarisation, écartait devant nos futurs agronomes la nature de son service à travers la province, en passant par les sept unités régionales, les 90 unités locales ou unités de comté.

Il invita les étudiants qui se reconnaissent des talents pour la vulgarisation à ne pas se gêner pour se spécialiser davantage et s'efforcer de devenir des agronomes polyvalents, c'est-à-dire des agronomes ayant une culture agricole générale et une forte personnalité.

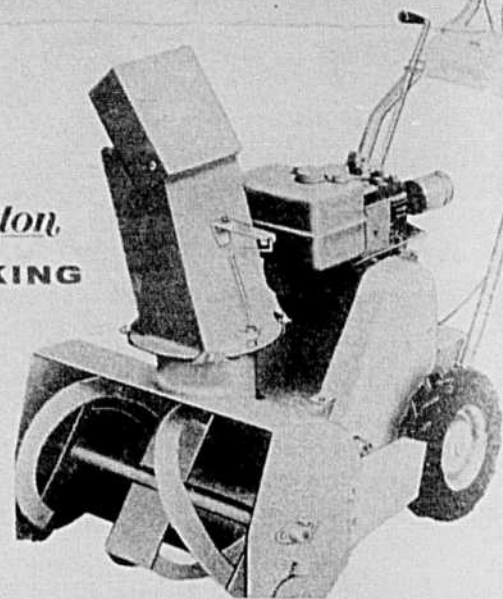
M. Pierre Labrecque, directeur du Service des productions animales, insista sur la compréhension totale des problèmes de production et des méthodes propres à amener le cultivateur à rendre ses productions plus rentables. Les étudiants furent fortement impressionnés par la visite des locaux et de l'organisation du contrôle laitier. M. Labrecque fut secondé dans son exposé par le docteur F. Trudel, M. V., directeur de la division de l'hygiène animale. Celui-ci suggéra une collaboration encore plus grande entre la profession agronomique et celle de la médecine vétérinaire, cela en vue d'en arriver à une hygiène préventive plutôt qu'à une médecine thérapeutique. Son bref exposé fut complété par la visite des laboratoires de sa division. Enfin le Dr Georges Gauthier, président de l'assemblée, résuma les bienfaits d'une telle rencontre et demanda au Dr L. A. Charette d'apporter ses commentaires. Celui-ci au nom du groupe et de la faculté remercia chaleureusement les autorités du ministère pour leur accueil bienveillant. Il souligna la valeur intrinsèque de nos finissants de 1963 et assura le ministère de l'agriculture que cette récolte de 63 sera de haute valeur.

Le mot de la fin fut apporté par M. Guy Potvin, président de la promotion 63 qui avec le calme et l'assurance qu'on lui connaît, démontra qu'il avait bien choisi la discipline de sa spécialisation puisqu'il se lance, dit-on, dans le domaine de l'extension.

Nous pensons qu'il serait opportun pour nos finissants de retourner au ministère de l'agriculture et de la colonisation pour y avoir des contacts avec d'autres disciplines de ce ministère, notamment, avec la grande culture, l'horticulture et autres divisions.

Léopold BOURQUE,
Professeur,
Président du comité de
publicité.

Remington
POLAR KING



La compagnie Remington Arms du Canada vient d'annoncer deux nouveaux produits à sa ligne de produits dont cette souffleuse à neige "Polar King". Légère, actionnée par un moteur de 3 c.v., elle est des plus faciles à manipuler grâce à ses pneus à neige très larges. Elle jette la neige à plus de 20 pieds de distance. Supporte les plus grands froids. Pour de plus amples renseignements, voyez votre vendeur Remington.

CE JOUR LÀ

chronique de renseignements agricoles
PAR WILFRID HEBERT, AGRONOME

Terre vivante

A plusieurs reprises, dans nos chroniques, nous avons souligné la nécessité de comprendre que la terre est un organisme vivant régi par des lois biologiques complexes. Nous oublions trop souvent hélas! que le sol est un milieu vivant; que toutes les transformations chimiques se font par des êtres vivants. A constater parfois le faible rendement des récoltes, l'on se demande si l'on comprend bien toute l'attention qu'on doit donner à sa terre ou bien si l'on fait des travaux à l'aveuglette.

Bref, nous allons aborder aujourd'hui quelques considérations sur la culture du soya. Nous savons que cette plante demande en général une terre franche bien égouttée. Cette culture peut suivre celle de la betterave à sucre, de tomates ou une prairie.

Comme toute culture, l'ennemi numéro un de la fève soya est celui des mauvaises herbes. Il est toujours beaucoup plus facile de détruire les mauvaises herbes avant l'ensemencement qu'après. Quant aux travaux du sol, ils doivent être bien faits.

Une chose à signaler c'est que la fève soya germe lentement en terre froide et pousse peu par temps frais. On dira donc que l'époque du semis se situera entre le 24 mai et le 15 juin.

La semaine dernière, nous avons souligné que c'était une plante légumineuse. C'est pourquoi elle tire la plus grande partie de l'azote qui lui est nécessaire de l'air. Or, il est important d'insister ici sur l'inoculation de cette légumineuse. En effet, la plante pourvue de no-

dules pourra facilement tirer l'azote de l'air. Ces nodules sur les racines se forment grâce aux bactéries. Si celles-ci sont absentes, le soya devra utiliser l'azote du sol comme le font les autres plantes non légumineuses. Or, de nombreuses expériences prouvent que l'inoculation augmente le rendement de façon considérable.

Donc, pour débuter dans cette culture, il serait bon de choisir une terre suffisamment propre, car la lutte contre les mauvaises herbes est essentielle afin d'obtenir un excellent résultat. Le travail d'une bonne herse fait à temps c'est ce qui est important.

Je lisais, l'autre jour, ce qui suit: Que toute destruction inconsiderée du végétal réduit l'humus, découvre le sol et devient par là même un attentat contre l'homme; que la première tâche de l'homme est de protéger et de faire croître le tapis végétal et l'humus; que c'est là un problème fondamental posé à l'humanité puisqu'il est celui même de la continuité de la vie.

LES
HUILES À
CHAUFFAGE



DONNENT UN

RENDEMENT MAXIMUM

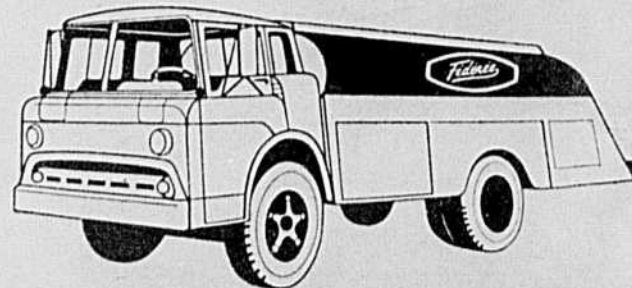
PARCE QUE:

Sa distillation est contrôlée

Sa manutention est propre et soignée

Des additifs spécifiques lui conservent ses propriétés thermiques.

Épargnez dans votre chauffage en communiquant sans tarder avec le Distributeur Fédérée de votre localité.



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Marché Central Métropolitain, 1055 ouest Boul. Crémazie
C.P. 500, Station Youville, Montreal, P.Q.